

**La représentation de la violence faite aux femmes dans  
*Un dimanche à la piscine à Kigali* de Gil Courtemanche  
et *Je m'appelle Bosnia* de Madeleine Gagnon**

**Thida Thach**

Thèse soumise à la  
Faculté des études supérieures et postdoctorales  
dans le cadre des exigences  
du programme de maîtrise en lettres françaises

Département de français  
Faculté des études supérieures et postdoctorales  
Université d'Ottawa

## RÉSUMÉ

La violence faite aux femmes est une réalité encore très présente, surtout dans les sociétés patriarcales, même après des décennies de lutte féministe. C'est aussi un thème privilégié en littérature. La présente thèse propose justement une analyse de ce thème à travers deux romans assez récents qui mettent tous deux de l'avant des aspects particuliers de la question : *Un dimanche à la piscine à Kigali* de Gil Courtemanche et *Je m'appelle Bosnia* de Madeleine Gagnon.

Nous tenterons de cerner les différentes formes de violences à l'œuvre dans les deux narrations : la violence faite aux filles, celle faite aux femmes, et enfin la violence spécifique qu'engendrent les conflits armés avec le viol comme arme de guerre.

Nous proposerons une analyse intersectionnelle de ces formes de violences afin de mesurer les représentations et les répercussions des notions de classe et de race eu égard aux toiles de fond différentes des deux romans : le génocide chez Courtemanche, le nettoyage ethnique chez Gagnon.

Nous aborderons aussi les narrations sous l'angle de l'agentivité. Dans des sociétés fondamentalement patriarcales, quel pouvoir peuvent espérer avoir les personnages féminins sur leur destin personnel et collectif? Y a-t-il pour ces femmes fictives des stratégies possibles pour atteindre une liberté d'action, si mince soit-elle?

## REMERCIEMENTS

Cette thèse représente un accomplissement personnel pour moi et je n'aurais pas pu l'accomplir sans le soutien et l'aide de certaines personnes que je considère importantes dans ma vie.

Tout d'abord, je tiens à remercier Professeure Lucie Joubert, ma directrice de thèse, du fond de mon cœur. Professeure, je vous suis reconnaissante pour tous les conseils que vous m'avez donnés et les corrections que vous avez apportées à mon travail. Je vous remercie également pour votre soutien moral, votre compréhension et vos encouragements, car je sais très bien que je n'ai pas toujours été ponctuelle et sage. Cependant, s'il vous plaît, sachez que je n'ai jamais tenu votre aide pour acquis, car je me souviendrai toujours de toutes ces années que vous m'avez accordées. Enfin, c'est aussi la bonté et la nature douce et généreuse de ma directrice de thèse qui m'ont permis de ne jamais me décourager.

Je tiens aussi à remercier Madame Jocelyne Gaumond pour son aide et tous les professeurs du département de français dont j'ai eu la chance de suivre les cours. Je remercie aussi sincèrement le professeur Kasereka Kavwahirehi de m'avoir encouragée à faire une maîtrise après mon baccalauréat ainsi que le professeur Daniel Castillo Durante de m'avoir fait confiance et offert son soutien durant le semestre où j'ai eu le privilège d'occuper un poste d'assistantat sous sa direction. Bien qu'il ne soit plus parmi nous, je tiens à remercier Professeur Robert Yergeau, une personne d'un grand cœur, pour son aide et son encouragement, car sans lui je n'aurais certainement pas pu continuer la deuxième année de ma maîtrise. Je vous remercie professeurs.

Je dois aussi avouer que je n'aurais pas pu compléter mon travail sans le soutien de

deux personnes très spéciales et importantes dans ma vie personnelle : mon fils et mon partenaire de vie. Adjatay, maman te remercie du fond du cœur d'avoir été un si bon fils depuis ta naissance. J'apprécie ton intelligence, ton autodiscipline, ta gentillesse et ta compréhension, car ce sont ces qualités et tellement d'autres en toi qui m'ont permis de pouvoir faire ma thèse. To my life partner, Nigel Mensah Smith, I would like to thank him for his support in all aspects of my life. My love, I thank you from the bottom of my heart for all those late nights that you stayed up to keep me company so that I can continue working on my thesis. You have always encouraged me and given me good advice, and I thank you for that as well. Although I might not have told you this, but I truly appreciate your sharp mind and your broad knowledge of many subjects, because they have also helped me understand better certain issues related to my writing. Thank you for your love and for always being there for me and our son.

Finalement, je voudrais aussi remercier mes parents, San et Sokha, pour leur intérêt pour mon travail et leur soutien financier. Je vous remercie surtout de nous avoir toujours enseigné que l'éducation est très importante dans la vie. To Mrs. Sheena Ida Laird, a person who is very dear to me, I would like to thank her for her support and encouragement. Thank you for believing in me and for being such a beautiful person inside and out. To my very good friend Barnadatte Purification, I thank her for her wonderful friendship. Last but not least, I would like to thank everyone in my church for their love throughout these years.

Bien que les mots ne soient jamais suffisants pour exprimer ma gratitude envers chacune de ces personnes, je tiens quand même à leur laisser savoir que je les apprécie toutes.

## Introduction

La violence contre les femmes, qu'elle soit de nature sexuelle, physique, psychologique ou conjugale, reste encore un problème caché dans certaines sociétés. La violence n'a pas de race, de couleur, de culture ni de classe mais elle a un genre : elle touche majoritairement les femmes.

Au cours de ces derniers siècles, la persistance des féministes et des hommes qui les ont soutenues directement ou indirectement et les actions qu'elles ont entreprises pour établir et promouvoir les droits des femmes dans la sphère sociale et dans la sphère privée ont forcé beaucoup d'États à reconnaître que la violence contre les femmes est un crime. Les discours et les revendications des féministes ont également obligé la communauté internationale à admettre que la violence sexuelle perpétrée contre les femmes n'est pas un élément naturel inhérent à la guerre et que « [t]he right to be free from domestic violence or the threat of domestic violence is a fundamental and universal human right<sup>1</sup>. » Dans l'article 1 de la Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes, l'ONU déclare que la

“violence à l'égard des femmes” désign[e] tous actes de violence dirigés contre le sexe féminin, et causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée<sup>2</sup>.

Cet article représente un grand progrès et il est aussi la preuve que les féministes ne se sont pas battues vainement pour la sécurité et les droits des femmes. Alors que, dans le domaine social et politique, il y a eu des changements et la création de nouvelles lois pour éliminer la

---

<sup>1</sup> Miranda Davies, *Women and Violence*, New Jersey, Zed Books Ltd, 1994, p. 7. C'est moi qui traduit : « le droit de vivre sans la violence conjugale ou d'être libre des menaces liées à la violence conjugale est un droit humain fondamental et universel. »

<sup>2</sup> Nations Unies, « Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes », Assemblée générale, Quarante-huitième session, A/RES/48/104, 1993-1994, [en ligne], <http://www.unwomen.org/fr/what-we-do/ending-violence-against-women> ou sur [http://www.un.org/ga/search/view\\_doc.asp?symbol=A/RES/48/104&Lang=F](http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/48/104&Lang=F)

violence contre les femmes, il y a également eu des ouvrages qui ont contribué à la sensibilisation contre cette violence. *Le livre noir de la condition des femmes* de Christine Ockrent examine les différentes violences telles que la prostitution, la traite des femmes, la violence conjugale, tandis que le texte d'Ann J. Cahill, *Rethinking Rape*, aborde le sujet du viol. Pour Cahill, le viol n'est pas simplement une agression. Il est une atteinte à l'intégrité du corps féminin et une menace à l'identité de la victime. D'autres ouvrages tels que *Le deuxième sexe* de Simone de Beauvoir, *Against Our Will : Men, Women, and Rape* de Susan Brownmiller et *La prostitution : quatuor pour voix féminines*, ainsi que *Sexual Politics*, de Kate Millett ont également joué un rôle essentiel dans les lectures et les débats féministes. Mis à part les ouvrages théoriques, les œuvres de fictions et les autobiographies sont aussi des outils littéraires importants, car ils permettent au public de prendre conscience des différentes violences que les femmes subissent<sup>3</sup>.

Le thème de la violence faite aux femmes est très vaste ; nous nous arrêterons à certaines de ses manifestations : les viols commis sur les filles par un adulte mâle, la violence reliée à la prostitution, la violence conjugale et la violence sexuelle durant la guerre et ce, dans deux œuvres contemporaines : *Un dimanche à la piscine à Kigali* de Gil Courtemanche et *Je m'appelle Bosnia* de Madeleine Gagnon.

### *Le corpus*

« Né en 1943 à Montréal<sup>4</sup> », Gil Courtemanche est à la fois un écrivain et un journaliste québécois. Il a commencé sa carrière de journaliste dès l'âge de 19 ans à Radio-

---

<sup>3</sup> Par « public », nous nous référons aux personnes qui vivent dans des pays où la liberté d'expression existe, ou du moins celles qui ont la possibilité d'accéder à un livre par un moyen quelconque, car nous sommes consciente qu'il existe encore certaines parties du monde où les écrivains ne peuvent pas écrire des œuvres, mêmes fictives, sur un certain sujet sans être censurés.

<sup>4</sup> « L'écrivain et journaliste Gil Courtemanche n'est plus », *Le Devoir*, 2011, [en ligne], <http://www.ledevoir.com/societe/medias/329666/l-ecrivain-et-journaliste-gilcourtemanche-n-est-plus>

Canada. Sa collaboration aux émissions « telles que *Le 60*, *Méto Magazine* et *Présent national*<sup>5</sup> » à Radio-Canada lui a ouvert plusieurs portes. Il a « participé à la conception et à la fondation du quotidien *Le Jour*<sup>6</sup> » et « il a réalisé et scénarisé *L'Église du sida* (The Gospel of AIDS), documentaire sur le sida au Rwanda [...] qui lui fournira la matière de son roman, *Un dimanche à la piscine à Kigali*<sup>7</sup> ».

Publié en 2000 chez Boréal, *Un dimanche à la piscine à Kigali* est le premier roman de Gil Courtemanche et il lui a valu plusieurs prix littéraires. Son roman a connu un tel succès qu'il a été traduit dans « 10 langues et 13 pays<sup>8</sup> » ainsi qu'en anglais sous le titre *A Sunday at the Pool in Kigali*.

Curieusement, l'ouvrage s'ouvre sur un message de l'auteur dans lequel Courtemanche indique clairement qu'*Un dimanche à la piscine à Kigali* est absolument un roman mais que « c'est aussi une chronique et un reportage<sup>9</sup>. » Cet énoncé peut prêter à confusion et pour cette raison nous choisirons de considérer son texte principalement comme un roman. Toutefois, nous respectons aussi les avertissements de l'auteur et nous ne négligerons pas le fait que son roman contient aussi un aspect qui appartient à la chronique et au reportage, c'est-à-dire l'aspect de la vérité car « [l]es personnages ont tous existé et dans presque tous les cas [il a] utilisé leur véritable nom<sup>10</sup>. »

*Un dimanche à la piscine à Kigali* porte sur le génocide des Tutsis qui est survenu au Rwanda en 1994. Le récit est raconté par un narrateur extradiégétique, mais c'est aussi à travers le regard du personnage principal masculin, le journaliste Bernard Valcourt, que les

---

<sup>5</sup> « Gil Courtemanche », Bio-bibliographie, *Les éditions du Boréal*, [en ligne], <http://www.editionsboreal.qc.ca/catalogue/auteurs/gil-courtemanche-274.html>

<sup>6</sup> *Ibid.*

<sup>7</sup> *Ibid.*

<sup>8</sup> *Ibid.*

<sup>9</sup> Gil Courtemanche, *Un dimanche à la piscine à Kigali*, Montréal, Boréal, coll. « Boréal compact », 2002, p. i.

<sup>10</sup> *Ibid.*, p. i.

lecteurs apprennent à connaître les autres personnages. Originaire du Québec, Bernard Valcourt habite le Rwanda depuis deux ans et il devient témoin du conflit ethnique entre les Hutus et les Tutsis. Les thèmes principaux dans ce roman sont le sida, la pauvreté, la mort, la discrimination, la violence, la condition des femmes rwandaises et le viol comme arme de guerre.

Madeleine Gagnon est née en 1938 à Amqui dans la région du Bas-Saint-Laurent et elle est reconnue comme une des plus grandes romancières, poètes et essayistes au Québec. Dans son autobiographie intitulée *Depuis toujours*, les lecteurs apprennent qu'un des aspects les plus importants de sa vie a été « le combat féministe qu'elle a mené dans sa profession d'auteure et de professeure, et dans son rôle de mère et de femme<sup>11</sup> ». Le dévouement de Madeleine Gagnon pour les causes féministes se reflète fortement dans plusieurs de ses ouvrages comme, entre autres, l'essai *Les femmes et la guerre* publié en l'an 2000.

En fait, c'est de cet essai que Madeleine Gagnon s'est inspirée pour écrire son roman *Je m'appelle Bosnia*. Contrairement à l'essai où « il faut garder une certaine objectivité<sup>12</sup> » selon Gagnon, le roman était un instrument littéraire parfait pour inventer de nouvelles possibilités pour les victimes de guerres. En l'honneur d'une des femmes que Gagnon a rencontrées au cours de ses entrevues, elle a inventé le personnage de Bosnia parce qu'elle a « voulu lui donner une vie plus heureuse que ce qu'elle connaît en ce moment pour réaliser son rêve, d'une certaine façon, dans l'écriture, parce qu'elle rêvait de "s'en venir en Amérique<sup>13</sup>" » mais n'avait pas pu. Publié en 2005, *Je m'appelle Bosnia* est « quand même

---

<sup>11</sup> Vinciane Cousin, « Depuis toujours Madeleine Gagnon, l'authentique », *Le Mouton Noir*, 2013, [en ligne], <http://www.moutonnoir.com/2013/07/madeleine-gagnon-1%E2%80%99authentique/>

<sup>12</sup> Caroline Chabot, « Madeleine Gagnon : la guerre, et après? », Entrevues, Littérature québécoise, *Les libraires. Bimestriel des librairies indépendantes*, 2005, [en ligne], <http://revue.leslibraires.ca/entrevues/litterature-quebecoise/madeleine-gagnon-la-guerre-et-apres>

<sup>13</sup> *Ibid.*

basé sur des choses réelles, qu'[elle a] entendues ou lues, car cette personne-là existe et vit<sup>14</sup> ».

*Je m'appelle Bosnia* raconte l'histoire d'une jeune protagoniste nommée Bosnia qui cherche par tous les moyens à fuir le nettoyage ethnique qui prend place dans son pays, la Bosnie-Herzégovine<sup>15</sup>. Bosnia et son peuple sont persécutés et assassinés par les Serbes parce qu'ils sont Musulmans<sup>16</sup>. Dans ce roman, l'auteure se préoccupe beaucoup des sujets tels que l'inceste, la violence conjugale et, pareillement à Courtemanche, de la violence sexuelle durant la guerre.

Contrairement à *Un dimanche à la piscine à Kigali* de Courtemanche, aucune étude toutefois n'a encore été faite sur le roman *Je m'appelle Bosnia*. Cependant, l'œuvre a été commentée par des chroniqueurs littéraires. Dans le journal hebdomadaire *Voir*, Éric Paquin félicite l'auteure d'avoir offert « une belle leçon humaniste<sup>17</sup> » aux lecteurs. Il précise que c'est « aussi parce qu'ils connaissent les œuvres de Balzac, Dostoïevski, Giono, Claudel, Gabrielle Roy, Jacques Brault et Hélène Cixous que les personnages de *Bosnia* parviennent à se relever pour se construire une nouvelle existence<sup>18</sup>. »

### *L'approche méthodologique et théorique*

Notre approche méthodologique consistera à répertorier les différentes formes de vio-

---

<sup>14</sup> *Ibid.*

<sup>15</sup> Stéphane Rosière définit le nettoyage ethnique comme « l'expulsion (par laquelle on chasse une population) » et/ou « l'extermination (par laquelle on élimine une population) » d'un peuple d'un territoire » (p. 5), *Le nettoyage ethnique : terreur et peuplement*, Paris, Ellipses, coll. « Carrefours. Les Dossiers », 2006.

<sup>16</sup> Dans son ouvrage *Le nettoyage ethnique : terreur et peuplement*, Rosière décrit les Musulmans comme des « Slaves islamisés durant la domination ottomane (1463-1878) [...] les Musulmans sont appelés Bosniaques. On différenciera donc ici les Bosniaques (Musulmans de Bosnie) et les Bosniens (citoyens de Bosnie, quelle que soit leur nationalité ou religion). » (p. 131).

<sup>17</sup> Éric Paquin, « Madeleine Gagnon une amie bosniaque », *Voir*, 2005, [en ligne], <http://voir.ca/livres/2005/11/10/madeleine-gagnon-une-amie-bosniaque/>

<sup>18</sup> *Ibid.* C'est l'auteur qui souligne.

lences faite aux femmes. Sur le plan théorique, outre les ouvrages concernant ces formes de violences spécifiques, nous nous appuyerons sur les avancées en intersectionnalité, telle que définie par Kimberlé W. Crenshaw, et sur l'agentivité, telle que comprise par Barbara Havercroft, Judith K. Gardiner et Judith Butler entre autres.

D'après les recherches d'Élizabeth Harper, la notion d'intersectionnalité apparaît d'abord dans les ouvrages des auteurs africains américains comme Anna Julia Cooper et W.E.B. Du Bois au début du 20<sup>ème</sup> siècle. Ce n'est que plus tard avec les travaux de féministes, aussi africaines américaines, telles que bell hooks<sup>19</sup>, Kimberlé W. Crenshaw et Patricia Hill Collins que cette notion est développée<sup>20</sup>.

Le terme « intersectionality », se traduisant en français par « intersectionnalité », est à la fois un terme et un concept inventés par la juriste Kimberlé W. Crenshaw en 1991 « pour appréhender les législations américaines qu'elle juge inefficaces en regard des besoins exprimés par les femmes racisées victimes de violence conjugale<sup>21</sup>. » Elle définit et décrit l'intersectionnalité comme

a conceptualization [...] that attempts to capture both the structural and dynamic consequences of the interaction between two or more axis of subordination. It specifically addresses the manner in which racism, patriarchy, class oppression and other discriminatory systems create background inequalities that structure the relative positions of women, ethnicities, classes and the like. Moreover, it addresses the way that specific acts and policies create burdens that flow along these axes constituting the dynamic or active aspects of disempowerment<sup>22</sup>.

---

<sup>19</sup> L'écrivaine bell hooks qui porte originellement le nom de Gloria Jean Watkins a choisi de changer son nom et en format minuscule parce qu'elle voulait qu'on la distingue de sa grand-mère qui s'appelait Bell Hooks et pour accentuer l'importance du texte et non de la biographie de l'auteure. Voir la biographie écrite par The European Graduate School, [en ligne], <http://www.egs.edu/library/bell-hooks/biography/>

<sup>20</sup> Élizabeth Harper, *Regards sur l'intersectionnalité*, Montréal, CRI-VIFF, coll. « Collection Études et Analyses », 2012, p. 2-8.

<sup>21</sup> Christine Corbeil et Isabelle Marchand, « Penser l'intervention féministe à l'aune de l'approche intersectionnelle : défis et enjeux » *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 19, n° 1, 2006, p. 46.

<sup>22</sup> Élizabeth Harper, *op. cit.*, p. 5, cité par Kimberlé W. Crenshaw dans *Background Paper for the Expert Meeting on the Gender-Related Aspects of Race Discrimination*, p. 8, [en ligne], <http://www.aapf.org/wp-content/uploads/2010/07/BackgroundPaper.pdf>. Étant donné qu'Élizabeth Harper a déjà clairement traduit ce passage en français, nous utiliserons ses mots : « une conceptualisation [...] qui tente de mettre en évidence tant les conséquences structurelles que dynamiques de l'interaction entre deux ou plusieurs axes de subordination. Elle s'intéresse spécifiquement à la manière dont le racisme, le patriarcat, l'oppression de classe et autres systèmes de discrimination créent des inégalités de fond qui structurent les positions relatives des femmes,

Afin de mieux discerner les expériences d’oppression et d’injustice vécues par une personne, il est nécessaire d’analyser le racisme, le sexisme, le classisme et les autres formes de discrimination ensemble et non constamment de façon séparée<sup>23</sup>. Donc, l’intersectionnalité prend compte du fait qu’un individu peut être opprimé par plusieurs systèmes de discrimination à la fois et que certaines lois et politiques n’aident pas les femmes minoritaires ; au contraire elles ne font parfois que leur créer davantage d’obstacles<sup>24</sup>. Dans son article « Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l’identité et violences contre les femmes de couleur », Crenshaw note que le féminisme ne parvient pas à représenter les femmes minoritaires malgré qu’il cherche à le faire, parce que sa perspective ne permet pas de comprendre les expériences des femmes de couleur à partir du point de vue de celles-ci, mais seulement à partir de celui des femmes caucasiennes. Selon elle, il est difficile pour une féministe d’analyser en profondeur la discrimination et/ou la violence auxquelles une femme de couleur peut faire face dans la société, si elle ne prend pas en considération le fait que la discrimination et la « violence sont fréquemment déterminées par d’autres dimensions de l’identité des femmes — la race et la classe par exemple<sup>25</sup>. » Crenshaw fait cette observation après avoir remarqué que les discours anti-racistes ou féministes sont principalement axés sur les rapports sociaux soit de sexe, soit de race, et, par

---

ethnicités, classes et autres. De plus, elle s’intéresse à la façon dont les actions et les politiques peuvent créer de nouvelles sources de difficulté et d’oppression qui circulent le long de ces axes constituant les aspects dynamiques et actifs de “disempowerment”. »

<sup>23</sup> Le « classisme », mieux connu en anglais comme « classicism », est un terme utilisé par Kimberlé W. Crenshaw et d’autres auteurs qui étudient l’intersectionnalité pour décrire une discrimination basée sur la classe sociale.

<sup>24</sup> Kimberlé Crenshaw, « Mapping the Margins : Intersectionality, Identity Politics, and Violence against Women of Color », *Stanford Law Review*, vol. 43, n° 6, juillet, 1991, p. 1245-1251.

<sup>25</sup> Kimberlé Williams Crenshaw, « Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l’identité et violences contre les femmes de couleur », traduit de « Mapping the Margins : Intersectionality, Identity Politics, and Violence against Women of Color », par Oristelle Bonis, *Cahiers du Genre*, vol. 2, n° 39, 2005 [1991], p. 53.

conséquent, ces discours échouent à inclure les expériences des femmes minoritaires<sup>26</sup>. Crenshaw ne prétend pas que l'intersectionnalité soit le seul concept qui puisse expliquer la violence contre les femmes de groupes minoritaires, mais, selon elle, il permet de mieux comprendre l'identité intersectionnelle des femmes de couleur et leur oppression.

Dans cet article, Crenshaw adopte une position féministe noire et se sert de l'intersectionnalité comme outil d'analyse pour étudier les différentes formes de violences, surtout le viol et les coups et blessures, qui sont infligées aux femmes de couleur par les hommes. En faisant de la sorte, elle réussit à montrer comment « les expériences des femmes de couleur sont souvent le produit des croisements du racisme et du sexisme<sup>27</sup> ». Elle souligne aussi que « the concept can and should be expanded by factoring in issues such as class, sexual orientation, age, and color<sup>28</sup>. »

Dans notre travail, nous nous servons donc de l'approche intersectionnelle comme outil d'analyse « pour comprendre et répondre aux multiples façons dont les rapports de sexe entrent en interrelation avec d'autres aspects de l'identité sociale<sup>29</sup> » et « pour voir comment ces intersections mettent en place des expériences particulières d'oppression et de privilège<sup>30</sup> » chez les femmes marginalisées et/ou de différentes ethnies. Étant donné que les personnages féminins dans le roman de Courtemanche ne proviennent pas toutes de la même

---

<sup>26</sup> Christine Corbeil et Isabelle Marchand, « L'intervention féministe intersectionnelle : un nouveau cadre d'analyse et d'intervention pour répondre aux besoins pluriels des femmes marginalisées et violentées », Le Réseau canadien pour la santé des femmes, Institut de recherches et d'étude féministes de l'UQÀM, Université du Québec à Montréal, 2007, [en ligne], <http://www.cwhn.ca/en/node/43844> ou sur [http://www.unites.uqam.ca/arir/pdf/interventionfeminineintersectionnelle\\_marchand\\_corbeil.pdf](http://www.unites.uqam.ca/arir/pdf/interventionfeminineintersectionnelle_marchand_corbeil.pdf). Pareillement à Crenshaw, l'écrivaine bell hooks pense que les problèmes sociaux et les discriminations auxquels les femmes de couleur font face ne sont pas pris en considération par les discours du mouvement de libération des Noirs et de celui d'émancipation des femmes.

<sup>27</sup> Kimberlé Williams Crenshaw, *loc. cit.*, p. 54.

<sup>28</sup> Kimberlé Crenshaw, *loc. cit.*, p. 1245, dans la note 9 en bas de page. C'est moi qui traduis : « le concept peut et devrait être élargi en prenant compte des facteurs tels que la classe, l'orientation sexuelle, l'âge et la couleur. »

<sup>29</sup> Christine Corbeil et Isabelle Marchand, *op. cit.*, p. 5.

<sup>30</sup> *Ibid.*, p. 5.

classe sociale et ethnie, et n'appartiennent pas à la même « race » que celles de l'œuvre de Gagnon, cette approche nous permettra de mieux distinguer les différentes catégories d'oppression que vivent les personnages féminins dans notre corpus en temps de paix et en temps de guerre.

Une analyse de l'agentivité des personnages féminins est aussi essentielle pour ce travail, car elle permettra de déterminer si les femmes parviennent à abandonner leur rôle « d'instrument » pour devenir agentes dans leur vie. Le terme « agentivité » est une traduction du mot anglais « agency » proposé par Barbara Havercroft. Selon elle, l'agentivité est un acte qui reflète « l'acquisition d'une voix qui [...] est propre<sup>31</sup> » au sujet féminin qui, d'objet, devient sujet ; Felski, Gardiner, Druxes et Butler vont de leur côté insister sur le fait que le statut d'agent ne peut être acquis par le sujet féminin que si « ses actions sont susceptibles d'apporter des transformations sociales sur le plan des normes, des limites, des possibilités et/ou des contraintes<sup>32</sup>. » À partir de ses critères, nous tenterons de les appliquer aux personnages féminins dans nos deux œuvres afin de voir s'il y a la présence d'une agentivité quelconque chez elles.

### *Présentation des chapitres*

Notre thèse comprend trois chapitres. Dans le premier chapitre, nous aborderons la violence sexuelle intrafamiliale et extrafamiliale chez les filles. Il s'agira, ici, de montrer que la violence sexuelle vis-à-vis des filles est une forme de contrôle et de domination de la part des hommes et non un désir sexuel impulsif. Afin de comprendre pourquoi les filles dans *Un dimanche à la piscine à Kigali* et dans *Je m'appelle Bosnia* risquent davantage que les

---

<sup>31</sup> Barbara Havercroft, « Quand écrire, c'est agir : stratégies narratives d'agentivité féministe dans *Journal pour mémoire* de France Théoret, *Dalhousie French Studies*, vol. 47, été, 1999, p. 94.

<sup>32</sup> *Ibid.*, p. 94.

garçons de subir des agressions sexuelles, nous analyserons la perception qu'ont les hommes des femmes ainsi que le rôle et le statut social des femmes dans ces sociétés. Nous examinerons également les conséquences du viol sur la fille et la façon dont le viol est perçu par la famille et la communauté.

Au deuxième chapitre, nous nous pencherons sur la violence conjugale et sur la violence inhérente à la prostitution. Nous relèverons également les différentes formes d'oppression que les prostituées subissent eu égard à leur race et leur sexe. Ensuite, nous analyserons aussi les multiples dimensions de la violence conjugale. Que symbolise le corps de l'épouse pour le mari? Quelles sont les raisons pour lesquelles il violente sa femme? Voilà quelques questions auxquelles nous tenterons de répondre. Nous verrons aussi si les personnages de prostituées et d'épouses dans notre corpus parviennent à acquérir une agentivité. Si oui, comment y arrivent-elles?

Enfin, dans le dernier chapitre, nous explorerons la violence infligée aux femmes en temps de guerre. Après un bref rappel historique qui soulignera certains événements ayant mené au génocide rwandais dans *Un dimanche à la piscine à Kigali* et au nettoyage ethnique dans *Je m'appelle Bosnia*, nous analyserons la signification du viol comme arme de guerre et nous verrons comment le viol a été utilisé durant le génocide rwandais et le nettoyage ethnique en Bosnie-Herzégovine. Nous discuterons aussi de certains éléments qui ont servi à encourager le génocide et le viol systématique des femmes. Pour terminer, nous regarderons la condition des femmes après la guerre.

## Chapitre 1

### **La violence sexuelle à l'égard des filles**

Parmi les différentes formes de violences qui existent dans ce monde, la violence sexuelle est une des plus horribles qui puisse être infligée à un enfant, car elle a éminemment de profondes répercussions sur lui. Dans son roman *Un dimanche à la piscine à Kigali*, Gil Courtemanche aborde les différents types de violences sexuelles telles que l'exploitation sexuelle et le viol intrafamilial et extrafamilial qui sont commises contre les filles. Quant au texte de Madeleine Gagnon, *Je m'appelle Bosnia*, le lecteur ou la lectrice remarquera que l'auteure n'hésite pas à dénoncer l'inceste à l'égard des filles. Plus encore, elle approfondit le sujet de l'inceste et elle examine également les conséquences qui affectent la victime.

Ce chapitre est divisé en trois parties. Dans la première, nous ferons un bref aperçu historique de la violence à l'égard des enfants et un survol des théories et des définitions qui portent sur la violence sexuelle contre les filles. La deuxième et troisième partie sont consacrées à l'analyse du thème de la violence sexuelle dans nos deux textes à l'étude.

Afin de comprendre pourquoi les filles dans *Un dimanche à la piscine à Kigali* sont davantage susceptibles d'être victimes de la violence sexuelle des hommes, nous analyserons le rôle du père et de la mère dans la famille ainsi que l'autorité masculine. Jusqu'où va le pouvoir du père sur ses filles? En portant notre attention sur ces sujets, nous serons en mesure de déterminer quel rôle les filles jouent dans la famille et dans la société. Nous discuterons aussi des différents agresseurs sexuels tels que les oncles et le colonisateur, et le point qu'ils partagent tous en commun : le désir de contrôler l'autre, plus souvent féminin. Ensuite, nous parlerons des conséquences qui affectent les filles victimes de cette violence.

Dans la troisième partie, nous discuterons plus particulièrement de l'inceste subi par la protagoniste dans le roman *Je m'appelle Bosnia*. Nous aborderons l'autorité des hommes, comme nous l'avons fait dans la deuxième partie, pour insister sur la condition vulnérable des filles dans une famille et une société patriarcale. L'absence d'une autorité féminine laisse voir les problèmes auxquels les filles et les femmes font face. Il s'agira aussi pour nous de voir si la question de l'honneur et du déshonneur, des sentiments qui préoccupent fort le père, maintient ou non les filles dans le rôle de la victime après une agression. Enfin, pour terminer notre analyse, nous parlerons des conséquences qui affectent la protagoniste du roman et nous verrons comment le soutien d'amies et de figures masculines positives lui permet de revivre.

### *1.1. L'histoire de la violence envers les enfants*

Le phénomène de la violence envers les enfants et les femmes préoccupe depuis longtemps plusieurs psychologues, intervenants, féministes et écrivains. Historiquement, dans beaucoup de sociétés, les femmes et les enfants ont toujours été considérés par les hommes comme des êtres secondaires ou sans importance. Dans l'Antiquité romaine, étant donné que le père détenait le *patria potestas*<sup>33</sup>, les enfants et la femme devenaient sa propriété. Ces derniers avaient donc le même statut social que les esclaves puisqu'ils appartenaient aussi au maître de la maison. Sous ce système patriarcal, les enfants n'étaient point considérés comme une partie importante dans la structure familiale et sociale. Un enfant pouvait être facilement abandonné par ses parents et « [a]lthough the first born child of any family was usually permitted to live, other children, particularly girls, or handicapped

---

<sup>33</sup> « *Patria potestas* » est une expression latine qui signifie le pouvoir paternel, aussi compris comme la puissance paternelle.

or sickly infants, were put to death<sup>34</sup>. »

Ce n'est qu'autour des années 1970 et 1980 que le public a commencé à prendre connaissance de l'abus sexuel envers les enfants grâce aux révélations de plusieurs femmes qui avaient vécu cette violence dans leur jeunesse. Louise Armstrong fut une des premières féministes à briser ce silence en écrivant son histoire à la première personne dans son livre intitulé *Kiss Daddy Goodnight*. Son courage a permis à d'autres femmes de parler de leurs expériences. Ces révélations ont forcé la société à prendre conscience de la responsabilité et du devoir qu'elle avait envers les enfants ainsi qu'envers les adultes survivantes<sup>35</sup>.

## 1.2. Définitions et théories des divers types de violences

De nombreux auteurs et organisations gouvernementales ont adopté différents termes pour définir les types de violences sexuelles à l'égard des enfants. Dans son ouvrage, Annick Chemin donne une définition de l'exploitation sexuelle, l'agression sexuelle et l'atteinte sexuelle. Il y a exploitation sexuelle quand un adulte utilise un enfant pour satisfaire ses désirs sexuels. Les formes d'exploitations peuvent être la prostitution, la pornographie, le voyeurisme, l'exhibitionnisme et le viol<sup>36</sup>. L'agression sexuelle, contrairement à l'atteinte sexuelle, implique de la violence pouvant aller de la menace jusqu'à la contrainte. La Croix Rouge définit l'exploitation sexuelle comme

toute tentative de faire usage de son pouvoir, de son autorité ou de sa confiance afin de contraindre

---

<sup>34</sup> Mary De Young, *The Sexual Victimization of Children*, Jefferson (North Carolina), McFarland, 1982, p. 102. C'est moi qui traduis : « bien qu'on permettait généralement de vivre au premier enfant né de n'importe quelle famille, les autres enfants, particulièrement les filles, ou les enfants malades ou souffrants d'un handicap, étaient mis à mort. »

<sup>35</sup> La question de la violence sexuelle subie par les garçons est tout aussi importante selon nous. Cependant, nous n'analyserons que la violence faite aux filles étant donné que nos deux œuvres à l'étude abordent seulement l'inceste et l'exploitation sexuelle à l'égard des fillettes et que ce sont majoritairement les personnages féminins qui sont victimes de ces violences.

<sup>36</sup> Annick Chemin s'appuie sur les définitions et les informations données par le nouveau Code pénal, l'Organisation mondiale de la santé et la Convention internationale des droits de l'enfant pour définir les différentes formes de violences sexuelles à l'égard des enfants.

une personne vulnérable à participer à une activité sexuelle. Si une personne obtient une gratification sexuelle, une récompense financière ou un statut particulier en maltraitant une autre personne sur le plan sexuel, il s'agit alors d'exploitation sexuelle<sup>37</sup>.

Chemin affirme ensuite que l'inceste peut être compris comme une agression sexuelle intrafamiliale. Patrick Ayoun, lui, le définit comme des « [a]bus sexuels intrafamiliaux réalisés par un ou les deux parents sur leur enfant<sup>38</sup>. » D'un point de vue féministe, l'inceste est une agression sexuelle impliquant « toute forme d'activité sexuelle entre une enfant et un membre de sa famille élargie<sup>39</sup> » et il « inclurait donc la notion de pouvoir tant dans la famille que dans la société<sup>40</sup>. »

Selon l'analyse féministe, « [l']inceste, au même titre que la violence conjugale, a une fonction : celle de maintenir le pouvoir de l'homme sur son environnement familial<sup>41</sup>. » Contrairement à cette analyse, la théorie de la psychanalyse et de la psychiatrie affirme que « ces agressions sont issues des “fantasmes” de l'enfant<sup>42</sup>. » La théorie familiale, elle, explique que l'inceste a lieu parce que la famille est dysfonctionnelle. Évidemment, l'inceste peut être analysé sous différentes approches. Cependant, afin de pouvoir mieux comprendre la fonction de cette violence et sa représentation,

[i]l importe [...] de replacer les impuissances des uns et des autres dans le cadre d'une analyse des rapports de pouvoir, ce que fait l'analyse féministe. Sinon, l'inceste vu, perçu et traité dans une perspective de dysfonction, de maladie ou de déviance contribuera encore à perpétuer l'inégalité de pouvoir dans notre société<sup>43</sup>.

---

<sup>37</sup> Croix-Rouge, [en ligne], <http://www.croixrouge.ca/article.asp?id=29286&tid=001>

<sup>38</sup> Patrick Ayoun, « Inceste, violence et culture », dans Marceline Gabel, Serge Lebovici et Philippe Mazet (dir.), *Le traumatisme de l'inceste*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Monographies de la Psychiatrie de l'enfant », 1995, p. 35.

<sup>39</sup> Gouvernement du Québec, *L'inceste envers les filles : état de la situation*, préparé par Lise Julien et Isabelle Saint-Martin, Québec, Conseil du statut de la femme, 1995, p. 21.

<sup>40</sup> *Ibid.*, p. 19.

<sup>41</sup> Myriam Tiersen, *L'inceste : une revue de littérature et son visage connu dans la région Côte-Nord*, Baie-Comeau, Centre de services sociaux de la Côte-Nord, 1989, p. 52.

<sup>42</sup> *Ibid.*, p. 39.

<sup>43</sup> Lise Julien et Isabelle Saint-Martin, *op. cit.*, p. 52.

### 1.3. *Autorité masculine et violence sexuelle dans Un dimanche à la piscine à Kigali*

#### 1.3.1. *La puissance paternelle et la tragédie de Clémentine*

Alors que Bosnia, la protagoniste du roman de Gagnon, est contrainte de se soumettre à son père et à son oncle paternel, les filles dans *Un dimanche à la piscine à Kigali*, Clémentine et Gentille, elles, sont non seulement soumises à l'autorité masculine au sein de leurs familles, mais elles se retrouvent également sous le contrôle des étrangers. Malgré que Clémentine et Gentille ne partagent pas la même culture que Bosnia et que ces trois jeunes filles ne vivent pas les mêmes expériences, elles sont toutes beaucoup plus en état de vulnérabilité que les garçons, car le droit des femmes et l'autorité féminine sont inexistantes dans la société dans laquelle elles vivent. Durant la colonisation belge au Rwanda, sur laquelle nous reviendrons dans le dernier chapitre, les Tutsis faisaient partie du groupe d'élite et ils avaient accès à de meilleurs emplois que les Hutus. Le père de Clémentine, un habitant Hutu, s'inquiétait de l'avenir de ses enfants, surtout de ses fils, alors il décida de changer l'origine de naissance de ses enfants étant donné que les enfants adoptaient l'ethnie du père dès leur naissance. Kawa maria ses filles à des hommes tutsis. Il protégea davantage ses fils en *offrant* Clémentine à un bourgmestre belge qui, en retour, allait reproduire des cartes d'identité tutsie pour eux. Néanmoins, une fois entre les mains du colonisateur belge, Clémentine fut fréquemment violée par ce dernier jusqu'au jour de sa mort.

Autant dans *Je m'appelle Bosnia* que dans *Un dimanche à la piscine à Kigali*, le père est présenté comme le chef de la famille et, également, comme un être qui n'assure jamais la protection de sa fille. Le rôle parental que chacun des parents de Clémentine joue au sein de la famille est clairement défini par des valeurs patriarcales. Le père est le seul membre qui peut prendre des décisions par rapport au bien-être des enfants. Son autorité est évidente quand il arrange le mariage de ses filles sans consulter sa femme. En écartant sa femme des

décisions importantes concernant leurs filles, il montre que ce sont seulement « les pères [qui] cherchent pour leurs enfants un conjoint<sup>44</sup> » parce que l'opinion de la mère n'est pas nécessaire. En fait, si le mari ne demande pas l'avis de son épouse c'est parce qu'il ne la considère pas comme son égale. L'idée que la femme n'est pas égale à l'homme est initialement transmise par leur société et leurs traditions puisqu'au « pays des collines [...] l'origine du père détermine l'ethnie des enfants<sup>45</sup> » dès leur naissance. Malgré que les enfants héritent de l'ADN des deux parents, les racines maternelles sont complètement effacées afin que l'héritage paternel puisse être transmis aux enfants. Le système patrilinéaire non seulement supprime une partie de l'identité de Clémentine et de ses sœurs dès leur premier souffle, mais il les oblige aussi à embrasser uniquement l'origine de leur père et de leur futur mari. « [L]e patriarcat est puissant, il arrache à la femme tous ses droits sur la détention et la transmission des biens [...] [,] les enfants d'une femme ne sont plus siens, du même coup ils n'ont aucun lien avec le groupe dont la femme est issue<sup>46</sup>. » Alors qu'il y a une constante dévalorisation de l'identité féminine à travers chaque génération, il y a aussi une valorisation continue de l'identité masculine qui renforce la supériorité des hommes et leur contrôle du pouvoir.

Un autre exemple qui illustre l'autorité paternelle est quand le père décide d'offrir sa fille, Clémentine, au bourgmestre belge en échange de papiers d'identité. Cet échange non seulement montre que c'est le père, l'homme, qui décide et que les femmes n'ont aucun droit à la parole, mais il révèle aussi la perception du père par rapport à ses filles. Ici encore, le

---

<sup>44</sup> Ethel M. Albert, « La femme en Urundi », dans Denise Paulme (éd.), *Femmes d'Afrique noire*, Paris, Mouton & Co, coll. « Le monde d'outre-mer passé et présent », 1960, p. 178.

<sup>45</sup> Gil Courtemanche, *Un dimanche à la piscine à Kigali*, Montréal, Boréal, coll. « Boréal compact », 2002, p. 38. Désormais, les références à cet ouvrage seront indiquées par le sigle *DPK*, suivi du folio, et placées entre parenthèses dans le texte.

<sup>46</sup> Simone de Beauvoir, *Le deuxième sexe : Les faits et les mythes*, Tome 1, Paris, Gallimard, 1949, coll. « Folios essais », p. 138-139.

père agit sans avoir de discussion avec la mère, confirmant qu'elle n'a aucune autorité parentale dans la famille et que son rôle semble être limité à porter les enfants. Jamais n'est-elle mentionnée dans l'histoire familiale à part quand le narrateur souligne sa mort comme la cause du chagrin de son mari. L'absence de la mère, pourtant un modèle essentiel pour les enfants, dans le récit, indique que les femmes occupent une place peu importante dans leur société. Pareillement à sa mère, Clémentine garde aussi le silence et accepte son destin sans protester. Son mutisme indique que le devoir de la fille est d'obéir aux demandes de son père quelles que soient les circonstances. De cette façon, Clémentine n'est pas un individu libre au sein de sa famille. Elle est plutôt considérée comme la propriété de son père, comme le démontre la transaction. La soumission de ces deux femmes révèle le rôle qui est imposé aux êtres de sexe féminin par le système patriarcal. Dans une telle société, les femmes, qu'elles soient une mère ou une fille, n'ont pas de pouvoir puisque le patriarche, seul, peut prendre des décisions. Quand le père décide d'offrir « plusieurs vaches, quelques chèvres et la plus belle de ses filles qui venait d'avoir quatorze ans » (*DPK*, 39) au colonisateur, il montre qu'il considère sa fille comme un objet d'échange. Au niveau syntaxique, le fait que Clémentine soit énumérée avec des animaux de la ferme montre qu'elle ne diffère pas des chèvres et des vaches, car elle fait partie des biens qu'il possède. Plus encore, Clémentine est nommée en dernier, ce qui montre également qu'elle a moins de valeur que les bêtes.

Le père est prêt à sacrifier sa fille parce qu'il ne « permettrait pas que ses fils et les fils de ses fils fussent à jamais des êtres officiellement inférieurs, des nègres de nègres » (*DPK*, 38) ; cela signifie clairement qu'il ne valorise pas les filles de la même manière que les garçons. Évidemment, bien qu'elle soit moins importante que l'homme, « [l]a femme [a]

[...] [une] valeur marchande<sup>47</sup> » et « dans tous les cas, une valeur politique, à condition de l'utiliser de façon judicieuse<sup>48</sup> » parce que, comme Clémentine, « [l]a femme se trouv[e] [...] dans la société, utilisée, donc objectivée<sup>49</sup>. » Dans une société telle que celle où vit Clémentine, les pères ont le droit de s'approprier le corps de leurs filles ; le bien-être de la fille est très peu considéré quand la « fierté de patriarche » (*DPK*, 34) est menacée et doit être sauvée. Cette scène non seulement montre que la tradition et la culture rwandaises confèrent l'autorité au père, mais elle illustre aussi la condition des femmes dans une société où l'autorité n'appartient qu'aux adultes mâles.

Finalement, bien que le père soit respecté par sa communauté et qu'il soit admiré pour « son sens du commerce » (*DPK*, 34), il échoue dans son rôle de père protecteur quand il donne sa propre fille au bourgmestre. Celui-ci exerce dès lors un chantage ; il lui dit qu'il doit avoir Clémentine « en échange du silence qu'il conserver[a] éternellement sur [s]a démarche incongrue et honteuse » (*DPK*, 39). Le bourgmestre est indéniablement coupable d'utiliser sa position pour profiter de la faiblesse de l'Africain et ainsi servir ses intérêts personnels. Cependant, antérieurement à la menace, le père est celui qui a voulu donner sa fille à cet étranger en échange de certains documents. Il n'a tout simplement pas prévu que l'autre allait profiter de lui. Au final, les deux hommes se servent de leur autorité pour exploiter Clémentine. Bien qu'il soit décrit comme un « père aimant » (*DPK*, 32), la manière dont il traite sa fille Clémentine ne reflète pas cette qualité que le narrateur lui accorde. Il est évident que son échec à assurer la protection de sa fille est davantage causé par sa vision patriarcale que par son impuissance devant les menaces du bourgmestre.

---

<sup>47</sup> Catherine Coquery-Vidrovitch, *Les Africaines : Histoire des femmes d'Afrique subsaharienne du XIX<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, La Découverte/Poche, coll. « Sciences humaines et sociales », 2013, p. 21.

<sup>48</sup> *Ibid.*, p. 21.

<sup>49</sup> *Ibid.*, p. 21.

### 1.3.2. *Le pouvoir du colonisateur*

Le bourgmestre belge utilise sa supériorité de colonisateur pour profiter de l'homme africain. Il commet également un crime infâme quand il exploite sexuellement Clémentine. Aussi jeune et innocente soit-elle, Clémentine n'échappe pas au désir pervers de l'homme. Quand le bourgmestre fait chanter Kawa, le père, et lui dit « [qu']il voulait bien de la fille » (DPK, 39), il ne lui exprime pas uniquement son intention malsaine envers Clémentine. Il lui fait également comprendre qu'il détient le pouvoir et qu'il s'attend à ce que Kawa lui donne ce qu'il désire. Autrement dit, cette scène montre que les hommes de groupes dominants, soit-disant les colonisateurs, « expec[t] sexual access to colonised women<sup>50</sup> » durant la période coloniale. Certes, le récit ne raconte pas d'autres incidents de la sorte et il serait injuste de conclure que tous les colonisateurs sont des prédateurs sexuels. Cependant, les paroles du bourgmestre durant cette transaction, même dans un cadre fictif, indique que ce genre d'attitude et de mentalité sont présentes chez certains colons. Ainsi, l'exploitation sexuelle des filles rwandaises fait partie de la réalité sociale durant la colonisation au Rwanda.

Il est évident que ce n'est pas juste une question de pouvoir entre le colonisateur et le colonisé. Il y a aussi le rapport de pouvoir entre le colonisateur et la colonisée. Le simple fait qu'il cherche à l'acquérir signifie déjà qu'il pose un regard méprisant et réducteur sur elle. La situation de Clémentine nous permet de la comparer aux femmes esclaves durant la période coloniale. Dans son article sur l'esclavage des femmes dans la région de Kayes, au Soudan français, Rodet emprunte les mots d'Emily S. Burrill<sup>51</sup> pour expliquer que « [c]es femmes peuvent en effet être à la fois des biens d'échange, des travailleuses – ici en

---

<sup>50</sup> Jan Jindy Pettman, *Worlding Women : A Feminist International Politics*, London, Routledge, 1996, p. 198. C'est moi qui traduis : « exige d'avoir accès sexuellement aux femmes colonisées »

<sup>51</sup> Emily S. Burrill parle de l'exploitation des femmes esclaves par leur propriétaire, leur condition de vie et leur statut d'objet dans son article « "Wives of Circumstance" : Gender and Slave Emancipation in Late Nineteenth Century Senegal » dans la revue *Slavery & Abolition : A Journal of Slave and Post-Slave Studies*, vol. 29, n° 1, mars, 2008, p. 49-63.

l'occurrence une domestique – et des concubines/épouses<sup>52</sup>. » Pareillement aux femmes esclaves, la jeune Clémentine n'est qu'une marchandise profitable pour les deux négociateurs.

Un autre point qui relie l'identité de Clémentine à celle des femmes esclaves est le fait que sa vie et son corps ne lui appartiennent pas. Après avoir été la propriété de son père pendant quatorze ans de sa vie, elle devient « la propriété d'un Belge » (DPK, 39). La possibilité qu'un étranger puisse également les posséder signifie que les filles sont la possession des hommes dans cette société : après avoir été la « fille de », Clémentine devient la « femme de » ou même « l'esclave de », « l'objet de<sup>53</sup> ». Une fois devenu le propriétaire de Clémentine, le bourgmestre belge « abus[e] d'elle par-derrrière chaque fois qu'il pass[e] près de là. » (DPK, 39) Les viols commis par le colonisateur ont pour but de montrer à sa victime qu'il est le maître. Plus encore, en allant la violer chaque fois qu'il se trouve dans le voisinage, il s'assure de lui rappeler qu'elle n'existe que pour le servir sexuellement. En somme, la condition de vie de Clémentine peut être décrite comme celle d'une femme esclave, car « [l]e propre des femmes esclaves est que leur corps ne leur appartient pas et que leur propriétaire a un droit sexuel absolu sur elles<sup>54</sup>. » Aussi, quand le bourgmestre se sert de son autorité en tant que maître et en tant qu'adulte pour agresser sexuellement Clémentine, il convient de dire qu'il y a exploitation sexuelle d'une mineure, forme de violence sexuelle qui déshumanise et objectifie l'enfant : « [l]e désir de l'autre, marque de sa singularité,

---

<sup>52</sup> Marie Rodet, « Sexualité, mariage et esclavage au Soudan français à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés*, n° 33, 2011, p. 48.

<sup>53</sup> Voir le Tableau I sur les statuts possibles du personnage féminin dans la fiction dans l'article d'Isabelle Boisclair « Laure Clouet, femme de personne », dans Lucie Joubert et Annette Hayward (dir.), *La vieille fille. Lectures d'un personnage*, Montréal, Triptyque, 2000, p.87.

<sup>54</sup> Marie Rodet, *loc. cit.*, p. 50-51, cité par Martin A. Klein dans « Sexuality and Slavery in the Western Sudan », contribution présentée à la conférence internationale *Sex, Power and Slavery : The Dynamics of Carnal Relations under Enslavement*, McGill University, Montréal, 19-21 avril, 2007.

doit disparaître. L'autre doit être réduit à l'état d'objet, de propriété<sup>55</sup>. » L'exploitation du corps des filles à des fins sexuelles est une violence qui méprise l'intégrité physique des filles. Plus encore, elle ne sert qu'à prouver aux femmes que les hommes détiennent la puissance et le contrôle dans la société parce qu'ils ont la capacité d'assujettir la fille.

### 1.3.3. Les oncles, les cousins et les étrangers

L'inceste et l'agression sexuelle extrafamiliale sont aussi d'autres types de violences sexuelles commises contre les filles dans *Un dimanche à la piscine à Kigali*. Par exemple, à l'instar de son arrière-grand-tante, Clémentine, Gentille a également subi de la violence sexuelle pendant son enfance quand sur « [s]a colline, ils ont tous essayé, les oncles, les cousins, les amis des oncles et des cousins. » (DPK, 82-83) L'expérience de Gentille révèle que la condition des filles ne s'est pas améliorée depuis l'exploitation sexuelle de son arrière-grand-tante Clémentine durant la colonisation belge. Même après deux générations, les hommes continuent à traiter le corps des filles comme un objet sexuel. Dans ce sens, il y a un héritage de la violence qui est laissé par le père de Clémentine dans la famille.

En deuxième lieu, il est important de noter que les principaux « abuseurs sont des hommes<sup>56</sup> ». Le sexe des agresseurs est une indication que « les agressions sexuelles envers les enfants sont le reflet d'une société patriarcale et d'attitudes sexistes et misogynes profondément enracinées<sup>57</sup>. » Certains des abuseurs sont des membres de la famille éloignée de Gentille alors que d'autres sont des étrangers. Pareillement à l'oncle de Bosnia dans *Je m'appelle Bosnia*, les oncles et les cousins de Gentille abusent de l'autorité qu'ils ont sur elle

---

<sup>55</sup> Vincent Laupies, *Les quatre dimensions de l'inceste : Compréhension factuelle, psychique, systématique et éthique. Approche intégrative de la thérapie chez l'adulte*, Paris, L'Harmattan, coll. « Les Thérapies Familiales Aujourd'hui », 2000, p. 74.

<sup>56</sup> Yves-Hiram L. Haesevoets, *L'enfant victime d'inceste : De la séduction traumatique à la violence sexuelle*, Paris/Bruxelles, De Boeck Université, coll. « Oxalis », 1997, p. 148.

<sup>57</sup> Lise Julien et Isabelle Saint-Martin, *op. cit.*, p. 9.

en tant que membres masculins de la famille pour l'agresser. D'ailleurs, il est aussi plus facile pour une personne apparentée d'agresser sexuellement Gentille, car c'est un individu en qui ses parents ont confiance. Toutefois, Gentille est aussi victime d'agressions sexuelles extrafamiliales, c'est-à-dire commises par des personnes hors du cercle familial.

Chacun des hommes qui parvient à accéder au corps de Gentille sans son consentement utilise la séduction ou la force physique. Tout d'abord, ceux qui choisissent d'approcher Gentille par la séduction savent déjà qu'ils peuvent facilement la manipuler parce qu'elle n'est encore qu'une enfant de douze ans. Par exemple, pour gagner sa confiance et son amitié, « ils [lui] dis[ent] des choses comme dans les films français ou américains qu'on va voir dans les bars où il y a la télévision. » (*DPK*, 83) De toute évidence, ils utilisent des mots de nature romantique pour amener Gentille à penser qu'ils l'aiment et qu'ils se préoccupent d'elle. Contrairement aux agresseurs qui utilisent la force physique pour obtenir ce qu'ils veulent de Gentille, les manipulateurs, eux, « depl[o]y language and narrative as instruments of coercion<sup>58</sup>. » Plus encore, quand ils lui disent « “[t]u es bonne, Gentille” » (*DPK*, 83) après l'avoir violée, ils profitent de sa naïveté et de sa confiance pour lui faire croire qu'elle est une bonne fille quand elle se « laisse faire ». En outre, le but de tous ces agresseurs est de persuader Gentille que les viols qu'elle subit sont normaux et acceptables parce que « [t]he child is not supposed to understand what has occurred except through a narrative imposed on that child<sup>59</sup> » par les agresseurs.

L'utilisation de la force est une autre approche que les autres hommes privilégient pour agresser sexuellement Gentille. Ces derniers « ne demand[ent] pas la permission. Ils le

---

<sup>58</sup> Jen Shelton, *Joyce and the Narrative Structure of Incest*, Gainesville, University Press of Florida, coll. « The Florida James Joyce Series », 2006, p. 27. C'est moi qui traduis : « se servent du langage et de la narration comme instruments de contrainte. »

<sup>59</sup> *Ibid.*, p. 32. C'est moi qui traduis : « l'enfant n'est pas censé comprendre ce qui s'était passé, excepté le discours qui lui est imposé »

[font]. » (DPK, 83) Leur pouvoir ne réside pas dans la manipulation, mais dans la force physique qu'ils exercent sur leur victime. Ils savent qu'ils peuvent profiter du corps de Gentille et la maintenir dans le silence en lui faisant mal physiquement. C'est donc en produisant de la douleur physique et la peur qu'ils parviennent à obtenir ce qu'ils veulent d'elle.

Que ce soit par la séduction ou par la force, ces hommes abusent de leur autorité en tant qu'adulte. Leurs méthodes sont diverses mais ne diffèrent guère entre eux car ils ont tous le désir de contrôler Gentille.

#### *1.4. La victimisation répétée de Gentille*

Contrairement à Bosnia, comme on le verra plus loin, Gentille ne subit pas de sévices sexuels qu'une seule fois. Elle est victimisée par différents agresseurs sexuels à plusieurs reprises. Le phénomène de la victimisation répétée n'est pas rare, car « children who are victimized are at a significantly increased risk to be victimized again<sup>60</sup> ». D'après Herman, parfois les enfants qui vivent dans un environnement abusif apprennent « to equate violence with love at an early age. [...] [Their] desperate longing for nurturance and care makes it difficult to establish safe and appropriate boundaries with others<sup>61</sup>. » Par conséquent, ils sont susceptibles d'être à nouveau victimisés quand le prochain agresseur sexuel utilise des gestes affectueux envers eux. En effet, Gentille est victimisée plusieurs fois parce qu'elle interprète

---

<sup>60</sup> Carlos A. Cuevas et al., « Psychological Distress as a Risk Factor for Re-Victimization in Children », *Child Abuse & Neglect*, vol. 34, 2010, p. 484. C'est moi qui traduis : « les enfants qui sont victimisés risquent davantage d'être encore victimisés ».

<sup>61</sup> Judith Lewis Herman, *Trauma and Recovery : The Aftermath of Violence—from Domestic Abuse to Political Terror*, New York, BasicBooks, 1997 [1992], p. 111. C'est moi qui traduis : « à interpréter la violence comme de l'amour à un jeune âge. [...] Leur désir désespéré pour de l'amour et de l'affection fait en sorte qu'il est difficile d'établir une frontière qui soit sécuritaire et appropriée entre eux et les gens. »

les touchers de certains de ses agresseurs sexuels comme des marques d'affection. Par exemple, elle pense que quelques-uns sont plus « gentils » (DPK, 83) et qu'ils lui montrent de l'amour quand « ils [lui] pren[nent] la main, comme dans les films » (DPK, 83) « [a]vant de [la] lancer sur la natte » (DPK, 83). Son jeune âge ne lui permet pas de reconnaître la manipulation et les intentions de ses agresseurs derrière ces touchers, et donc elle « [s]e laiss[e] prendre. » (DPK, 83) Selon Yves-Hiram L. Haesevoets,

[e]n fonction de son degré de développement psychoaffectif et constitutif, de sa maturité et de son niveau d'appréhension, l'enfant est plus ou moins susceptible d'accepter de manière passive les désirs sexuels d'un adulte<sup>62</sup>.

Vraisemblablement, le manque de maturité chez Gentille dû à son âge et la manipulation de ses agresseurs jouent un grand rôle dans la manière dont elle perçoit leurs actes et, par ce fait, contribuent à sa victimisation répétée.

Cependant, l'attitude passive de Gentille ne doit pas être comprise comme une erreur, une faute de la jeune fille. C'est plutôt le résultat d'une société qui échoue à protéger les filles parce qu'elle n'enseigne pas aux hommes dès leur naissance à respecter les femmes et leur corps.

### *1.5. Les conséquences de la violence sexuelle*

Les conséquences des violences sexuelles faites aux filles peuvent être à court terme ou à long terme. Les troubles du sommeil, les douleurs abdominales, la grossesse, la dépression, la maladie, la tentative de suicide et la prostitution sont quelques exemples des conséquences qui en découlent. Quels que soient les troubles qui se manifestent chez la victime, ils affectent son état psychologique, psychique et physique.

Clémentine souffrira pour sa part d'une maladie sexuellement transmissible dont elle

---

<sup>62</sup> Yves-Hiram L. Haesevoets, *op. cit.*, p. 127.

mourra : « [e]lle [est morte] à dix-sept ans d'une maladie du sang, dont on disait à voix basse qu'elle venait de la queue des hommes qui ne se lavent pas. » (*DPK*, 39) Quant à Gentille, bien qu'elle ne soit pas affectée par une maladie quelconque, elle grandit avec une perception négative de son corps et elle souffre d'une piètre estime de soi. Par exemple, une fois devenue adulte, elle ne doute pas qu'elle est belle parce que les gens le lui disent depuis que son corps s'est développé, « [m]ais [elle] ne sai[t] pas ce que ça signifie d'être aussi belle » (*DPK*, 82), car pour elle « [e]n tout cas, ce n'est pas une bénédiction. » (*DPK*, 82) Donc, Gentille se blâme pour les agressions sexuelles qu'elle a subies. Selon elle, son corps de femme n'est qu'un « malheur » (*DPK*, 82) depuis son jeune âge, car c'est à cause de ce corps que les hommes la trouvent belle et en abusent. Elle ne connaît la signification de sa beauté qu'à partir de la perception et des actions ignobles de ses agresseurs. Alors, par conséquent, Gentille n'a appris qu'à mépriser et à rejeter son propre corps durant sa jeunesse.

Gentille manque aussi de confiance en elle-même et elle craint facilement les hommes. Par exemple, durant ses heures de travail à l'hôtel, quand Gentille doit servir un client impoli qui passe sa commande de bière à très « haute voix » (*DPK*, 15), elle se sent tellement « [i]ntimidée, [qu']elle lui murmure, si doucement qu'elle ne s'entend pas elle-même, qu'il n'y a que deux marques de bière » (*DPK*, 15). Gentille ressent de la peur parce qu'elle interprète l'intonation de la voix de cet homme comme une attaque. Au cours de son enfance, ses agresseurs n'ont fait qu'instaurer de la peur dans son esprit et il est facile pour elle de craindre tous les gestes qui lui semblent agressifs ou brusques provenant des hommes. Afin d'éviter des ennuis, elle choisit de répondre par une voix douce. Cette dernière réaction montre que la seule méthode qu'elle connaît pour se protéger est la soumission. Plus tard, quand ce même client commence à crier sans raison apparente et l'insulte, « Gentille pleure » (*DPK*, 16) et « marche maintenant comme une femme en deuil. » (*DPK*, 17) Cette scène

montre qu'elle accepte les insultes qu'il lui lance sans répliquer parce qu'elle ne pense pas mériter d'être traitée avec considération et respect. Par leurs actes sexuels, ses oncles, ses cousins et leurs amis ont miné son estime de soi et il lui est impossible à l'âge adulte d'avoir une bonne perception d'elle-même. Finalement, les violences sexuelles à l'égard de Gentille et de Clémentine montrent que non seulement elles altèrent la personnalité de l'enfant, mais elles leur enlèvent aussi la possibilité de vivre en se sentant en sécurité.

### *1.6. Le silence et la révélation*

Le silence est un lourd fardeau que les victimes se voient toujours obligées de porter. Certaines finissent par avoir le courage de le briser, tandis que d'autres restent muettes parce qu'elles n'ont pas le choix dans la société dans laquelle elles vivent. Alors que Gentille parvient un jour à révéler son secret à une personne de confiance, Clémentine, elle, doit garder le silence sur ses viols. En effet, pas une seule fois Clémentine n'exprime ses sentiments par rapport à ce qu'elle a vécu ou ses opinions sur quoi que ce soit. Le silence total de Clémentine est très significatif, car il indique qu'elle porte en elle une « souffrance [...] un secret honteux<sup>63</sup> ». Non seulement elle ressent de la honte vis-à-vis d'elle-même et de son corps à cause de l'humiliation qu'elle subit par le colonisateur, mais le silence et l'inaction de la communauté lui font comprendre que le viol est perçu comme un sujet tabou. Malgré que sa famille et le voisinage soient au courant de ses viols, personne n'en parle. De cette manière, le silence de la communauté non seulement indique que la voix de la victime n'est pas importante, mais il encourage aussi la perpétuation des valeurs patriarcales et de la violence sexuelle à l'égard des fillettes.

---

<sup>63</sup> Sylvie Durrer, *Le dialogue dans le roman*, Paris, Nathan, coll. « Linguistique », 1999, p. 101.

Pareillement à son arrière-grand-tante Clémentine, Gentille reste aussi silencieuse sur les sentiments qu'elle éprouve face aux agressions sexuelles intrafamiliales et extrafamiliales qu'elle a vécues jusqu'à ce qu'elle décide de s'ouvrir à son ami Bernard Valcourt. Elle réussit à lui raconter son passé et les « mots sont justes, mais les émotions totalement absentes, comme si ell[e] n'étai[t] pas concerné[e] par ce qu'ell[e] évoqu[e]<sup>64</sup>. » Le fait qu'elle « parl[e] avec détachement<sup>65</sup> » signale qu'elle porte encore « le secret, la honte, la culpabilité<sup>66</sup> » de ce qui lui est arrivé. Malgré que ce ne soit pas de sa faute, elle se sent honteuse et « [c]ette honte est [...] à l'origine d'une minimisation de la gravité de l'agression<sup>67</sup> » par ses agresseurs qui « partaient en riant » (*DPK*, 83) après l'avoir violée. Leurs rires moqueurs minimisent la gravité de leurs actes et ils amènent également Gentille à avoir honte.

La révélation est une étape importante et essentielle que la victime doit franchir, car « telling (the story) is a mechanism for healing and recovery<sup>68</sup>. » En surmontant cet obstacle, Gentille se libère du contrôle de ses agresseurs sexuels et commence à revivre. Elle choisit de ne plus être une victime mais d'être une survivante, comme en font foi ses démarches avec Bernard Valcourt pour amener en justice le meurtrier d'une prostituée nommée Mélissa ; elle veut « déposer une plainte... contre le Belge et contre ceux qui sont venus chercher Mélissa. » (*DPK*, 88) En choisissant de confronter un haut fonctionnaire corrompu

---

<sup>64</sup> Annick Chemin et al., *Violences sexuelles en famille*, Ramonville-Saint-Agne, Éditions Erès, coll. « Pratiques du champ social », 1995, p. 95.

<sup>65</sup> *Ibid.*, p. 95.

<sup>66</sup> Reynaldo Perrone et Martine Nannini, *Violence et abus sexuels dans la famille : Une approche systémique et communicationnelle*, Paris, ESF éditeur, coll. « Collection Sciences humaines appliquées. L'Art de la psychothérapie. », 1995, p. 78.

<sup>67</sup> Liliane Daligand, « Le trauma de l'inceste. Le témoignage de l'expert », dans Marceline Gabel, Serge Lebovici et Philippe Mazet (dir.), *Le traumatisme de l'inceste*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Monographies de la Psychiatrie de l'enfant », 1995, p. 26.

<sup>68</sup> Dorothy L. Hurley et E. Anthony Hurley, *Constructing Incest Stories : Black Women's Voices in Fact and Fiction*, Trenton, Africa World Press, 2009, p. 69. C'est moi qui traduis : « raconter (l'histoire) est un mécanisme de guérison et de rétablissement. »

pour défendre Mélissa, Gentille n'agit pas seulement comme une survivante mais également comme une combattante. Cette scène montre que Gentille contrôle sa propre vie et qu'elle reprend doucement confiance en elle-même. En conclusion, en choisissant de parler de ses agressions sexuelles à quelqu'un et de prendre la parole, une étape cruciale vers l'agentivité<sup>69</sup>, elle fait ce que son arrière-grand-tante n'a jamais eu la possibilité de faire et elle va à l'encontre du patriarcat.

### *1.7. Autorité masculine et inceste dans Je m'appelle Bosnia*

#### *1.7.1. Le personnage de l'oncle incestueux*

À l'âge de quatorze ans, la protagoniste de l'histoire, Bosnia, fut violée par son oncle paternel. Non seulement son père lui avait reproché d'être la honte de la famille, mais il lui avait également ordonné de garder le silence sur son viol. Ce chapitre de sa vie est révélé quand Bosnia, une fois adulte, pense à son viol et le raconte à un ami nommé Adem.

Comme dans le roman de Courtemanche, les personnages du père et de l'oncle dans le texte de Gagnon se caractérisent aussi par le pouvoir qu'ils détiennent sur les membres féminins de leur famille. Cela dit, le personnage de l'oncle est décrit par Bosnia comme un homme « pour qui chaque membre de la famille nourri[t] estime et vénération<sup>70</sup> ». Il est admiré par toute la famille parce qu'il ne manque jamais « à ses devoirs religieux — ses quintuples prières quotidiennes à la mosquée, son ramadan et son pèlerinage annuel à La Mecque » (*JMB*, 74). Sa grande dévotion à Allah et son caractère « doux et généreux »

---

<sup>69</sup> Se référer au tableau sur les étapes de l'agentivité dans le mémoire de maîtrise de Jacinthe Cardinal : « Suzanne Jacob et la résistance aux fictions dominantes : figures féminines et procédés rhétoriques rebelles », *Mémoire de maîtrise*, Montréal, Université du Québec à Montréal, 2000, p. 31 et 34.

<sup>70</sup> Madeleine Gagnon, *Je m'appelle Bosnia*, Montréal, VLB éditeur, coll. « Fictions », 2005, p. 74. Désormais, les références à cet ouvrage seront indiquées par le sigle *JMB*, suivi du folio, et placées entre parenthèses dans le texte.

(*JMB*, 74) suggèrent l'image d'un saint. Le respect que ses proches lui accordent montre qu'il détient une autorité certaine dans la famille.

Toutefois, la douceur, la générosité et le comportement pieux de l'oncle ne forment qu'un masque derrière lequel il se cache afin de mieux dissimuler ses fantasmes sexuels et son désir de dominer la femme. Par exemple, une fois les parents et le frère de Bosnia absents de la maison, l'oncle abuse de son autorité en tant qu'adulte et en tant que personne de confiance pour violer sa nièce. Cette journée-là, il s'est « précipit[é] sur elle, lui [a] arrach[é] ses vêtements, lanc[é] le Coran par terre à côté d'elle qu'il [a] forc[ée] à quatre pattes » (*JMB*, 74) et l'a violée. Cette scène incestueuse montre que le crime qu'il a perpétré est moins associé au sexe, mais davantage au pouvoir qu'il recherche à travers l'agression. Chacune de ses actions est violente et reflète son désir de dominer Bosnia. En arrachant les habits de Bosnia et en la forçant à mettre ses genoux et ses mains au sol, à « quatre pattes », l'oncle révèle ses sentiments vis-à-vis du sexe féminin. Pour lui, les femmes doivent être traitées comme un animal et avec brutalité. Cependant, en réalité, c'est lui qui se comporte en animal et qui « beugl[e] ses versets sacrés » (*JMB*, 74).

Par ailleurs, le choix de sa victime n'est point une coïncidence et révèle plusieurs choses par rapport à la conscience de l'oncle et à la structure familiale dans laquelle Bosnia vit. Premièrement, le fait qu'il ait choisi de violer sa nièce qui n'a encore que quatorze ans et non son neveu ou sa belle-sœur ou, encore, une adulte, indique qu'il est un pédophile hétérosexuel. L'inceste oncle-nièce est « [p]lus rare et peu décrit<sup>71</sup> », mais il « est souvent le fait d'un abuseur (pédophile ou oncle adolescent) qui profite de son ascendant pour contraindre ses victimes<sup>72</sup>. » Il préfère agresser sexuellement Bosnia au lieu d'établir une

---

<sup>71</sup> Yves-Hiram L. Haesevoets, *op. cit.*, p. 44.

<sup>72</sup> *Ibid.*, p. 44.

relation amoureuse avec une femme, malgré son statut de célibataire ; cela montre qu'il est « gên[é] dans la réalisation de [ses] fantasmes, avec d'autres adultes<sup>73</sup> », parce qu'il perçoit la relation sexuelle consentante avec un autre adulte comme une menace à son identité masculine<sup>74</sup>. Il ne cherche pas à s'engager dans des rapports sexuels qui impliquent le consentement de la femme puisque cela signifierait que la femme est son égale. Le concept de l'égalité entre les deux sexes ne correspond pas à la vision qu'il a du rôle des hommes et des femmes dans la société. Alors, afin de prouver sa puissance et également dissimuler son insécurité, l'oncle se sert de son autorité et de sa force physique pour infliger de la douleur physique et psychologique à Bosnia.

Deuxièmement, Bosnia est ciblée par son oncle parce que celui-ci sait d'avance que la famille n'osera pas le dénoncer aux autorités et que c'est Bosnia, et, non lui, qui portera le blâme pour son crime. Tout d'abord, dans leur culture, « [v]irginity symbolizes the honor of the family, and [...] [i]f a woman fails to prove herself to be a virgin on her wedding night, it can result in shame to her and her family<sup>75</sup>. » Le viol de la grand-tante de Marina est un autre exemple qui montre que leur culture leur enseigne que c'est la femme, seule, qui couvre de honte la famille si elle perd sa virginité avant sa nuit de noces, peu importe les circonstances de sa défloration. La grand-tante de Marina, « après avoir été violée par l'imam de son village, pour fuir la lapidation ou la honte de la famille, par elle, déshonorée, s'[est], une nuit, volatilisée. » (*JMB*, 48) Cette idéologie est sexiste et dangereuse pour les femmes, car elle permet aux hommes et à la communauté de blâmer les victimes et de les lapider au nom de l'honneur de la famille. Ainsi, si l'oncle a la certitude que Bosnia sera tenue responsable,

---

<sup>73</sup> *Ibid.*, p. 147.

<sup>74</sup> *Ibid.*, p. 147.

<sup>75</sup> Etin Anwar, *Gender and Self in Islam*, New York, Routledge, coll. « Routledge Advances in Middle East and Islamic Studies », 2006, p. 112. C'est moi qui traduis : « la virginité symbolise l'honneur de la famille, et [...] si une femme ne parvient pas à prouver qu'elle est vierge durant sa nuit de noces, cet échec est une honte pour elle-même et sa famille. »

c'est parce qu'il sait que la femme déflorée avant son mariage est celle qui ruine la réputation de sa famille et non l'homme. Aussi, il sait que le père de Bosnia, qui est son frère, ne le signalera pas à la police, parce que ce dernier ne voudra pas que la réputation de leur famille soit ternie ; il préférera le silence plutôt que la justice. Partant de ces faits, « [t]he stage is therefore set for some kind of incest victimization to occur, and the uncl[e], [himself] vicarious participan[t] in incest, capitalized on that family psychology<sup>76</sup>. » Ainsi donc, la transgression de l'interdit a eu lieu parce que la structure familiale de Bosnia est avant tout patriarcale.

### *1.7.2. Le père face à l'inceste*

Le père de Bosnia est également considéré comme une figure de l'autorité à laquelle Bosnia doit se soumettre puisque c'est lui qui prend toutes les décisions dans la famille. Son autorité parentale se fait remarquer lorsqu'il lui ordonne devant les autres membres de la famille, après avoir appris qu'elle a été violée, « de ne jamais parler à personne de cette histoire qui avait déshonoré la famille. » (*JMB*, 75) Alors, ici, au lieu de reconforter sa fille et de lui permettre de raconter son expérience, il la culpabilise et lui impose le silence. Il ne la protège pas. Au contraire, il la rend encore plus vulnérable. Le discours du père de Bosnia révèle qu'il est un homme autoritaire et rigide et qu'il privilégie les valeurs patriarcales. Malheureusement, cela fait en sorte qu'il ne parvient pas à voir son innocence et à la protéger.

Aussi, quand il désigne le viol de Bosnia comme une « histoire » qu'il ne faut pas raconter, il réduit la gravité de l'acte que son frère a commis et les émotions que Bosnia

---

<sup>76</sup> Mary De Young, *op. cit.*, p. 95. C'est moi qui traduis : « la table est mise pour qu'il y ait une victimisation par l'inceste, et l'oncle, lui-même un acteur de cet inceste, compte sur la psychologie de cette famille. »

ressent. L'agression sexuelle qu'elle a subie de la part de son agresseur n'est pas traitée comme un fait qui doit être signalé à la police, mais plutôt comme une histoire qui n'a jamais existé. En imposant le silence à Bosnia, son père refuse catégoriquement de considérer son viol comme un fait réel. De plus, le silence qu'il lui impose signifie aussi qu'il ne veut pas ouvrir la porte au dialogue. Plus encore, l'ordre donné par le père ne s'applique pas uniquement à Bosnia, mais indirectement aussi à sa femme et à son fils. En conséquence, « [t]he imposition of silence effectively silences the mother and guarantees and even justifies his position of absolute (masculine) authority<sup>77</sup>. » Enfin, « [w]omen are also dissuaded from speaking for themselves because fathers, brothers, and other male members of the family speak on their behalf<sup>78</sup> ». En d'autres mots, il est nécessaire que la vérité soit contenue et que le viol de Bosnia reste une histoire fictive, afin que le père puisse continuer à garder le contrôle sur les pensées et les émotions de sa fille et des autres membres de sa famille. Par conséquent, l'inégalité de pouvoir n'est pas seulement présente entre l'enfant et le parent, mais, également, entre la femme et l'homme.

Il est évident que la « violenc[e] sexuell[e] d'un adulte envers un enfant [...] [est] un abus de pouvoir<sup>79</sup> » et que l'adulte est le seul responsable. Ici, le père refuse de confronter la situation dans laquelle sa fille se retrouve parce que cela prouverait la culpabilité de son frère aîné. Au lieu d'assurer la protection physique et mentale de sa fille, il protège son frère. Finalement, en agissant de la sorte, le père échoue dans son rôle de bon père et il participe aussi au crime de son frère. Non seulement l'oncle est coupable d'avoir violé sa nièce, mais le père, lui, est tout aussi coupable d'avoir culpabilisé sa fille et de l'enfermer dans le secret.

---

<sup>77</sup> Dorothy L. Hurley et E. Anthony Hurley, *op. cit.*, p. 56. C'est moi qui traduis : « l'obligation au silence musèle efficacement la mère et garantit et justifie sa position en tant qu'autorité (masculine) absolue. »

<sup>78</sup> Etin Anwar, *op. cit.*, p. 20. C'est moi qui traduis : « les femmes sont aussi dissuadées de parler pour elles-mêmes parce que les pères, les frères et les autres membres masculins de la famille parlent à leur place ».

<sup>79</sup> Annick Chemin et al., *op. cit.*, p. 92.

Au bout du compte, « [s']il y a tabou sur les violences sexuelles, c'est surtout l'interdiction d'en parler<sup>80</sup> », comme l'a bien montré le père de Bosnia dans sa réaction face au viol de sa fille.

### *1.8. Bosnia et le déshonneur*

Dans un foyer patriarcal, telle que celui de Bosnia, l'identité familiale repose sur l'honneur de la famille, qui, lui, repose sur les actions et les comportements des femmes.

Née dans une famille musulmane et élevée avec des valeurs traditionnelles et patriarcales, Bosnia trouve peu de soutien de la part de sa famille après son viol. Alors que sa mère la reconforte tout en restant silencieuse sur le sujet, son père lui interdit de parler de ce viol et « lui dit qu'elle, Sabaheta, était source du déshonneur et qu'il se devait de la punir, mais, l'aimant trop, ne pouvait pas. » (*JMB*, 75) Sans doute aime-t-il sa fille, mais la question de l'honneur lui paraît beaucoup plus importante que le bien-être de son enfant.

De même, il est nécessaire d'ajouter que la virginité fait partie de l'honneur de la femme car « virginity is the most significant asset Muslim women are felt to possess<sup>81</sup> ». Dans ce sens, le viol de Bosnia représente aussi un déshonneur pour la famille parce qu'elle a perdu sa virginité avant le mariage. L'idée de l'honneur montre que la sexualité de la femme est aussi contrôlée par les hommes, plus particulièrement le père de la famille. Quoique la virginité de la femme représente sa fierté, il ne reste pas moins que sa virginité appartient avant tout à l'homme. Finalement, « the reaso[n] behind holding on to the concept of honour

---

<sup>80</sup> Patrick Alvin, « Les adolescents victimes de violences sexuelles », dans Marcelline Gabel (dir.), *Les enfants victimes d'abus sexuels*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Psychiatrie de l'enfant », 1992, p. 94.

<sup>81</sup> Tahir Abbas, « Honour-Related Violence towards South Asian Muslim Women in the UK : A Crisis of Masculinity and Cultural Relativism in the Context of Islamophobia and the "War on Terror" », dans Mohammad Mazher Idriss et Tahir Abbas (éd.), *Honour, Violence, Women and Islam*, Abingdon, Routledge, 2011, p. 25. C'est moi qui traduis : « la virginité est le bien le plus important que les femmes musulmanes sont censées de comprendre qu'elles possèdent ».

reveal a quite traditional and patriarchal view towards women's sexuality<sup>82</sup>. »

Cela dit, par son attitude, le père enseigne à Mumo, le frère de Bosnia, qu'une femme violée est le déshonneur de la famille. Ce faisant, il transmet le concept de l'honneur à son fils et encourage ce dernier à continuer à dévaloriser les femmes. Cette transmission des valeurs patriarcales permet aussi au fils de garder l'autorité masculine dans la famille et de continuer à mettre le blâme sur les femmes. Par exemple, plus tard quand Mumo rencontre Bosnia, il lui ordonne « de porter le voile » (*JMB*, 196) et « déclar[e] que lors de ses quatorze ans sa famille avait été déshonorée par elle et qu'on aurait dû la lapider. » (*JMB*, 196) Sa voix est sévère et elle commande l'autorité ; ces paroles sont semblables à celle du père. En essayant d'imposer le port du voile à Bosnia, il cherche à la soumettre à ses ordres et en la culpabilisant, il reproduit le même comportement sexiste que son père.

En acceptant de valoriser le concept de l'honneur, Mumo crée un cercle infernal dans lequel il perpétue la violence psychologique contre Bosnia. Cela dit, s'il refuse d'abandonner cette idéologie, c'est parce que « the essence of the honour concept is the control of women by society, and patriarchal males are reluctant to let go of this aspect of the honour dynamic<sup>83</sup>. »

### *1.9. Les conséquences de l'inceste*

La mort et l'inceste sont deux thèmes indissociables dans le roman de Gagnon. Par exemple, durant une conversation avec Hannah, une vieille dame chez qui Bosnia demeure

---

<sup>82</sup> Leylâ Pervizat, « Lack of Due Diligence : Judgements of Crimes of Honour in Turkey », dans Mohammad Mazher Idriss et Tahir Abbas (éd.), *Honour, Violence, Women and Islam*, Abingdon, Routledge, 2011, p. 144. C'est moi qui traduis : « la raison pour laquelle le concept de l'honneur est encore valorisé révèle une perception tout à fait traditionnelle et patriarcale envers la sexualité des femmes. »

<sup>83</sup> *Ibid.*, p. 144. C'est moi qui traduis : « l'essence du concept de l'honneur réside dans le contrôle des femmes par la société, et les mâles patriarcaux sont peu disposés à abandonner cet aspect de la dynamique de l'honneur. »

temporairement à son arrivée en France avec Adem, Bosnia lui avoue qu'elle voulait mourir « même si, la plupart du temps, elle se savait incapable de commettre l'irréparable et de se suicider. » (*JMB*, 154) Ce désir de la mort est une des conséquences causée par le traumatisme qu'elle a vécu à 14 ans. Elle a su, alors, que « [j]amais plus elle ne serait une enfant. » (*JMB*, 74) Elle a perdu une partie d'elle-même qui était heureuse et libre de toute inquiétude. Son enfance et son identité ont été détruites, et dès lors elle n'est plus bien dans sa peau. Le sentiment de la perte est associé au vide que Bosnia ressent. La mort de l'enfant qui était en elle symbolise la mort de soi, car « le viol [...] est souvent vécu, par la victime, comme un sentiment de mort, d'annulation de soi-même<sup>84</sup>. » En violant Bosnia, l'oncle a tué son âme et son désir de vivre. Même durant son sommeil, Bosnia n'échappe pas à la mort car « son désir de mourir [...] revenait cycliquement dans des rêves de vertige ou bien de labyrinthe » (*JMB*, 154). Ici, alors que les rêves dans lesquels elle a le vertige révèlent la peur et l'insécurité qui habitent en elle, ceux qui contiennent un labyrinthe montrent qu'elle se sent perdue. La pensée suicidaire de Bosnia, la piètre estime de soi de Gentille et la mort de Clémentine montrent que « les abus sexuels, en particulier ceux commis au sein de la famille, compromettent gravement l'existence des enfants victimes<sup>85</sup>. »

### *1.10. Une évolution dans l'agentivité chez Bosnia*

#### *1.10.1. La solidarité féminine*

La solidarité entre femmes est une source d'espoir qui aide lentement Bosnia à guérir de sa blessure. La mère de Bosnia joue un rôle important : tout de suite après avoir découvert l'état dans lequel sa fille se trouvait, elle l'a « pri[se] dans ses bras, [...] lui [a] donn[é] un

---

<sup>84</sup> Claude Barrois, « Traumatisme et inceste », dans Marceline Gabel, Serge Lebovici et Philippe Mazet (dir.), *Le traumatisme de l'inceste*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Monographies de la Psychiatrie de l'enfant », 1995, p. 15.

<sup>85</sup> Yves-Hiram L. Haesevoets, *op. cit.*, p. 235.

bain chaud, de la tisane d'aubier, [a] recouv[ert] son corps d'huile d'amande, [l'a] mass[ée] en pleurant, [l'a] berc[ée] en lui chantant des berceuses » (*JMB*, 74). Les soins de la mère et les berceuses qu'elle chante montrent qu'elle cherche à ramener Bosnia à l'innocence de l'enfance. Bien qu'elle soit restée muette devant son mari, la mère a néanmoins offert son soutien à sa fille et c'est ce dont Bosnia avait besoin dans le temps. D'autres personnages féminins, telles que ses amies Adila et Marina, aide aussi Bosnia à se sentir forte. Par exemple, durant la guerre, alors que Bosnia est faible physiquement, Marina prend soin d'elle tandis qu'Adila prépare la cuisine pour elles trois. « [S]es amies [la] lav[ent] de la tête aux pieds. [...] Elle n'[a] plus de crampes au ventre » (*JMB*, 34). Elles prennent soin de Bosnia comme sa mère l'avait fait après son viol. Un autre lien qui unit Bosnia et ses amies est la même expérience, celle de la guerre, qu'elles sont en train de vivre ensemble. Elles connaissent la même souffrance et cet aspect-là leur permet de se comprendre. Les échanges de conversation et le partage d'histoire permettent aussi à Bosnia d'apprendre à s'ouvrir et à s'exprimer. Plus encore,

[t]hrough “sharing”, they aggregat[e] their specific experiences and c[o]me to realize the categorical nature of women’s oppression. By “analyzing”, the women underst[and] “not only the why’s and how’s of [women’s] oppression but ways of fighting that oppression<sup>86</sup>”.

Bosnia et Marina « ne croi[ent] plus à rien : ni à Allah, ni à Dieu, ni à Mahomet et ni même à Jésus-Christ [...] tant que ce monde sera mené par des dictateurs et des sanguinaires, des violeurs et des voleurs » (*JMB*, 91), car « si Dieu-Allah existait vraiment, c'est la bonté qui gouvernerait le monde » (*JMB*, 91). Elles refusent de continuer à croire à Dieu, car il est le « paterne[l] » (*JMB*, 91), un « être suprême » masculin, qui ne protège pas les femmes et les

---

<sup>86</sup> Ellen Messer-Davidow, « Acting Otherwise », dans Judith Kegan Gardiner (éd.), *Provoking Agents : Gender and Agency in Theory and Practice*, Chicago, University of Illinois Press, 1995, p. 36. C'est moi qui traduis : « en “partageant”, elles rassemblent leurs expériences spécifiques et prennent conscience de la nature catégorique de l'oppression des femmes. En “analysant”, les femmes comprennent “non seulement le pourquoi et comment de l'oppression des femmes mais également les façons de contrer cette oppression”. »

enfants et qui laisse le mal régner sur la terre. En parlant entre elles, les trois femmes apprennent à analyser et à penser par elles-mêmes, et « [p]arler ou écrire, c'est déjà agir<sup>87</sup> ». La prise de conscience chez Bosnia et Marina est une forme d'agentivité, car elle montre qu'elles ont « the capacity to determine and act<sup>88</sup> » quand elles choisissent de rejeter les croyances religieuses qui leur ont été imposées par les hommes depuis leur enfance. L'amitié de Marina et d'Adila permet aussi à Bosnia de garder l'espoir et de vouloir un avenir meilleur pour elle-même. La solidarité féminine représente un réseau de soutien sur lequel Bosnia peut compter pour y puiser de l'amour et de l'encouragement car « solidarity among women may be the most potent element in disrupting the patriarchal system<sup>89</sup>. »

#### *1.10.2. Le fardeau du secret et la prise de parole*

La narration de l'inceste dans cette œuvre montre que la structure familiale patriarcale ne tient pas compte du discours de la victime, car elle privilégie le discours de la figure paternelle. Le secret de son viol est un fardeau douloureux que Bosnia a été obligée de porter jusque dans sa vie d'adulte. Non seulement le silence a maintenu Bosnia soumise à la culture patriarcale, mais il l'a aussi maintenue dans le rôle de la victime pendant très longtemps. La libération de soi chez Bosnia est observée graduellement quand, plus tard à l'âge adulte, elle parle de son viol et s'exprime sur ce sujet. La première fois qu'elle se libère de ce grand secret est quand elle « racont[e] tout » (*JMB*, 75) et « p[eut] enfin dire ce qu'elle avait tu jusque-là » (*JMB*, 75) à son ami et futur mari Adem. Bosnia peut s'ouvrir à Adem sur son passé parce qu'il lui raconte le viol de sa grand-mère, sa mère et ses deux sœurs par

---

<sup>87</sup> Barbara Havercroft, *loc. cit.*, p. 100.

<sup>88</sup> Ellen Messer-Davidow, *op. cit.*, p. 25. C'est moi qui traduis : « la capacité de déterminer et d'agir »

<sup>89</sup> Dorothy L. Hurley et E. Anthony Hurley, *op. cit.*, p. 133. C'est moi qui traduis : « la solidarité entre femmes peut être l'élément le plus puissant pour perturber le système patriarcal. »

les Tchetniks. En se confiant à Adem, Bosnia permet à ses blessures d'enfance d'être soignées. Pareillement, quand Adem laisse Bosnia s'exprimer sur son vécu traumatisant et « [l']écout[e] sans broncher » (*JMB*, 75), il lui montre que son expérience est tout aussi importante. Pour la première fois, Bosnia peut avoir une voix. Sa personne est valorisée aux yeux de quelqu'un d'autre. Ce sont tous ces éléments qui permettent à Bosnia de « marcher de l'autre côté d'un chagrin qu'elle [...] laiss[e] derrière elle, comme on efface les cauchemars. » (*JMB*, 76) Donc, c'est « la délivrance de cet objet interne que constitue le secret<sup>90</sup> » qui lui permet de sortir du silence et de mettre son fardeau derrière elle pour enfin commencer à vivre.

Peu à peu, Bosnia devient maîtresse de sa vie et elle finit par dénoncer l'inceste et l'héritage du patriarcat. Durant ses retrouvailles avec son frère Mumo, ce dernier lui rappelle que c'est de sa faute si leur famille était tombée dans le déshonneur. Face à ce commentaire, « Bosnia n'avait plus rien à dire, le deuil de son frère, elle le faisait enfin là, en cet instant précis, tout sec, tout froid » (*JMB*, 196). Sa réaction montre qu'elle n'accepte plus d'être le bouc émissaire de la famille et d'être tenue responsable pour le crime de son oncle. Elle coupe le lien avec le dernier membre masculin de sa famille, car elle refuse d'être éternellement empoisonnée par les idées qui dévalorisent les femmes. Plus tard, durant son retour au Québec, Bosnia dit à Adem :

[j']aurais dû lui lancer en plein visage, sans gros mots, mais fermement, qu'on ne punit pas les victimes de viol ; les victimes de viol, surtout si elles sont petites, on les console et les protège, on redouble d'amour à leur endroit comme maman avait fait quand elle m'avait bercée, avait pleuré avec moi et enduit tout mon corps d'un baume apaisant, lui dire qu'on doit s'en prendre aux violeurs d'enfants, de femmes et même d'hommes (*JMB*, 199-200).

En prenant la parole sur ce sujet, Bosnia peut finalement défendre l'enfant en elle. Quoique son père lui ait demandé pardon durant la guerre, Bosnia ne peut se libérer complètement du

---

<sup>90</sup> Liliane Daligand, *op. cit.*, p. 30.

désir de la mort et de son passé qu'en exprimant son opinion. « [T]he process of a girl's "finding a voice" marks not a moment of initiating storytelling but rather a moment of owning the story she has already been telling<sup>91</sup>. » C'est donc en se réappropriant son histoire qu'elle parvient à réclamer « the body of the abused child she could not protect in youth<sup>92</sup>. » Ce n'est plus son oncle qui possède son corps et ce n'est plus son père qui contrôle son discours, mais elle-même. De cette manière, elle devient agente de sa propre vie, car elle a adopté une attitude qui lui permet de s'affirmer, même à l'intérieur du système patriarcal<sup>93</sup>.

---

<sup>91</sup> Jen Shelton, *op. cit.*, p. 28-29. C'est moi qui traduis : « Le processus par lequel une fille "trouve une voix" témoigne non d'un moment d'initiation dans le récit mais plutôt d'un moment où elle s'approprie l'histoire qu'elle a déjà racontée. »

<sup>92</sup> *Ibid.*, p. 28. C'est moi qui traduis : « le corps de l'enfant abusé qu'elle n'a pas pu protéger durant sa jeunesse. »

<sup>93</sup> Jacinthe Cardinal, *op. cit.*, p. 34.

## Chapitre 2

### **La violence à l'égard des femmes**

L'analyse du thème de la violence sexuelle commise contre les filles dans *Je m'appelle Bosnia* et *Un dimanche à la piscine à Kigali* au chapitre précédent laisse voir que les filles risquent davantage de subir des agressions sexuelles de la part d'un adulte mâle, parce que le statut de la fille en tant que membre de la famille et de la société est toujours situé en bas de l'échelle patriarcale. Partant de cette réflexion, il est possible de poser l'hypothèse selon laquelle la situation de la fille ne s'améliorera pas à l'âge adulte même si, en principe, la femme devrait avoir plus de pouvoir de décision. Cette hypothèse s'avèrera parce que le personnage de la femme dans les deux œuvres en question n'acquiert pas un statut égal à l'homme et elle n'est pas moins affectée par la violence des hommes. Certaines épouses fictives dans le roman de Gagnon sont initialement présentées comme des victimes de violence conjugale. À travers leurs expériences, Gagnon, comme toutes les autres écrivaines à qui importe la représentation de la femme battue, « s'intéress[e] à montrer que l'époux, et pas seulement l'agresseur inconnu, peut violer son épouse<sup>94</sup> » et lui infliger des douleurs physiques. Alors que la violence conjugale est le deuxième grand thème dans le roman de Gagnon, la violence à l'égard des prostituées constitue un des thèmes centraux de celui de Courtemanche. À ce propos, le romancier expose la cruelle réalité de la relation entre les prostituées et leurs clients et dénonce la prostitution comme une forme de violence faite aux femmes<sup>95</sup>.

---

<sup>94</sup> Anne Brown, *Viol conjugal et violence maritale dans le roman féminin des années soixante*, Ottawa, ICREF/CRIAW, 1992, p. 5.

<sup>95</sup> Nous incluons aussi la prostitution dans le domaine du tourisme et cela sera précisé et expliqué dans la partie théorique.

À l'encontre du premier chapitre, celui-ci est divisé en deux parties. La première partie concerne la prostitution dans *Un dimanche à la piscine à Kigali* de Courtemanche. La deuxième partie, elle, porte sur la violence dans le couple dans *Je m'appelle Bosnia*. Étant donné que la dynamique conjugale diffère de la dynamique prostituée-client, la partie théorique concernant ces sujets sera placée séparément en début de partie.

Dans la première partie, nous montrerons que la prostitution est une forme d'exploitation même si la prostituée travaille de façon autonome<sup>96</sup>. Pour ce faire, nous analyserons le regard masculin, c'est-à-dire celui des clients, sur le personnage de la prostituée. Comment les perçoivent-ils et comment les traitent-ils? Nous décrirons également l'interaction entre la prostituée et le client. Il nous importera aussi de montrer que les prostituées africaines ne subissent pas seulement le sexisme mais également le racisme et le classisme. Ensuite, nous verrons les risques auxquels ces femmes font face quotidiennement, leurs stratégies de survie, et s'il y a agentivité ou pas de leur part.

Dans la deuxième partie, il s'agira d'explorer les différentes formes de violences que subissent les femmes mariées dans le roman de Gagnon, *Je m'appelle Bosnia*. Cette exploration passe par une analyse du corps de la femme. Comment les maris violents perçoivent-ils le corps de leur femme? Le corps féminin peut-il représenter autre chose à part un objet sexuel, un outil de reproduction ou une propriété? Voilà les questions qui nous préoccupent. Étant donné que les époux fictifs proviennent d'une culture musulmane, culture très patriarcale, il sera certainement intéressant de voir comment leurs croyances et leurs idéologies influencent leur manière de traiter et de percevoir leurs conjointes. Nous

---

<sup>96</sup> Dans le roman, il y a des prostituées qui travaillent pour une maquerelle et d'autres, mais très peu, qui travaillent indépendamment. Bien que ces dernières n'aient pas de maquerelle, elles sont exploitées par les clients comme toutes les autres. Financièrement, elles ne sont pas plus avancées que les prostituées qui travaillent sous le contrôle d'une maquerelle. La prostitution reste donc une forme d'exploitation.

comparerons aussi l'espace intérieur (foyer) avec l'espace extérieur (dehors) afin de voir comment ils sont représentés dans le récit. En dernier lieu, nous aborderons la question de l'agentivité du personnage de l'épouse.

### 2.1. Définition de la prostitution et débats

La prostitution existe partout dans le monde, tant en Amérique du Nord qu'en Afrique et tant dans les pays riches que dans les pays pauvres.

Depuis bien longtemps, les abolitionnistes cherchent à éradiquer la prostitution<sup>97</sup>. Pour eux, la prostitution est moralement inacceptable et elle constitue un système qui exploite les femmes. Aujourd'hui, il y a encore plusieurs débats sur la définition et la décriminalisation de la prostitution. Richard Poulin décrit la prostitution comme

essentiellement un acte marchand, qui donne accès, en échange d'une somme variable d'argent, au corps et au sexe de personnes. La prostitution est un système, une organisation à la fois internationale et nationale, et une industrie en pleine expansion. Elle est donc beaucoup plus qu'une simple question de conduites personnelles ou privées<sup>98</sup>.

Dans son article, la féministe Cécilia Hofman exprime que « [l]a pensée féministe radicale\* [...] analyse la prostitution comme une clef de voûte du contrôle patriarcal et de l'assujettissement sexuel des femmes<sup>99</sup> ». Ce courant de pensée détermine qu'il y a aussi

un effet négatif non seulement sur les femmes et les jeunes filles dans la prostitution, mais sur toutes les femmes en tant que groupe, parce que la prostitution confirme et consolide en permanence les

---

<sup>97</sup> Joséphine Butler, une bourgeoise anglaise, est la première à se dresser contre l'institution prostitutionnelle. Voir *Le corps prostitué : le sexe dévorant*, Tome 1, de Max Chaleil, p. 191. Le Mouvement du Nid est un exemple d'aujourd'hui d'une organisation en faveur de l'abolition de la prostitution : elle lutte contre la violence faite aux femmes et demande que les clients soient tenus responsables. Se référer au site internet : <http://www.mouvementdunid.org/>

<sup>98</sup> Richard Poulin, *La mondialisation des industries du sexe : Prostitution, pornographie, traite des femmes et des enfants*, Ottawa, L'Interligne, coll. « Amarres », 2004, p. 49.

<sup>99</sup> Cécilia Hofman, « Sexe : de l'intimité au "travail sexuel" ou prostituer est-il un droit humain? », traduit par Claudine Lesselier, *Sisyphé*, 2002, [en ligne], <http://sisyphe.org/spip.php?article140> et aussi dans l'article : « Sexe : de l'intimité au "travail sexuel" ou prostituer est-il un droit humain? », *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 21, n. 2, 2002, p. 137-146.

définitions patriarcales des femmes dont la fonction première serait d'être au service sexuel des hommes<sup>100</sup>.

Contrairement aux abolitionnistes et aux féministes radicales, les groupes qui tiennent des discours sur la libéralisation de la prostitution<sup>101</sup> « veulent donner à penser qu'il s'agit d'un comportement individuel, d'une simple expression de la liberté sexuelle<sup>102</sup>. » Les féministes qui soutiennent ces groupes affirment aussi que la femme qui choisit de se prostituer est une « travailleuse » du sexe, car elle vend un service et non son corps.

Le désaccord des deux camps dans la définition du mot « prostitution » n'est pas le seul aspect du débat. Alors que les groupes et les féministes qui sont pro-prostitution disent qu'il faut apprendre à accepter que la prostitution est aussi un « travail » et qu'il faut la rendre légale afin de mieux protéger les droits des prostituées, ceux qui la perçoivent autrement pensent qu'il ne faut pas la décriminaliser. Poulin affirme avec fermeté que « la décriminalisation totale de la prostitution servirait d'abord les intérêts des proxénètes et des clients pour qui il importe peu que la sexualité soit un acte machinal, dépourvu de réciprocité et de toute responsabilité<sup>103</sup> ». L'essentiel pour les clients, c'est « que le plus grand nombre possible d'entre eux, quel que soit leur statut social, puissent acheter ou vendre à volonté le pouvoir sur une femme<sup>104</sup>. » Les féministes radicales abolitionnistes, elles, suggèrent « son abolition et la criminalisation des clients et des proxénètes<sup>105</sup>. » À cela, les groupes en faveur de la légalisation répondent que la prostitution « non forcée » peut être perçue, d'une certaine manière, comme une stratégie qui déstabilise le système patriarcal qui

---

<sup>100</sup> *Ibid.*, [en ligne], <http://sisyphe.org/spip.php?article140>

<sup>101</sup> Par exemple, le groupe COYOTE, fondé par Margot St. James et des anciennes prostituées en 1973, veut que la prostitution soit légalisée et déstigmatisée. L'acronyme veut dire Call off your old tired ethics.

<sup>102</sup> Éleine Audet, « Perspectives féministes sur la prostitution », (postface), dans Richard Poulin, *La mondialisation des industries du sexe : Prostitution, pornographie, traite des femmes et des enfants*, Ottawa, L'Interligne, coll. « Amarres », 2004, p. 314.

<sup>103</sup> *Ibid.*, p. 319.

<sup>104</sup> *Ibid.*, p. 319.

<sup>105</sup> *Ibid.*, p. 312.

veut toujours contrôler la sexualité des femmes. Dans ce sens, la décriminalisation de la prostitution représente pour eux un progrès positif.

Cependant, les auteurs de l'ouvrage *Anarchisme, féminisme, contre le système prostitutionnel* tiennent à faire remarquer que

si la prostitution mettait en danger l'ordre établi, elle serait interdite depuis longtemps! En fait, la prostitution reflète la division instaurée par le système patriarcal (entre les "femmes honnêtes" et les "putains"). La prostitution n'a rien à voir avec une quelconque émancipation, elle ne fait qu'entériner le contrôle des hommes sur les femmes<sup>106</sup>.

Nous endossons définitivement cette réflexion, car nous sommes d'avis que la prostitution n'existe que pour satisfaire le désir sexuel des hommes et renforcer leur pouvoir sur les femmes. Pour les personnes qui veulent faire disparaître la prostitution, la décriminalisation, même avec toutes les règles nécessaires pour protéger les droits de travail des prostituées, ne ferait donc qu'augmenter le sentiment de satisfaction et de contrôle chez les clients mâles parce que ces derniers ne seraient pas considérés comme des criminels, mais plutôt comme des consommateurs qui achèteraient des services d'une travailleuse. Dans un cas de conflit de transaction, malgré que les prostituées soient protégées en tant qu'employées, les clients mâles seraient, eux aussi, protégés par les droits du consommateur et cette avenue ne profite pas aux prostituées. Finalement, selon les auteurs mentionnés ci-haut, demander la décriminalisation voudrait dire accepter le « capitalisme qui assure aux clients la liberté de choix et la réalisation de leurs désirs sur le corps des plus démunis<sup>107</sup>! » Pour cette raison, il est important de ne « pas confondre la liberté des personnes avec la liberté du marché<sup>108</sup>. »

Cela dit, nous voudrions ajouter que « tourist-related prostitution is just as diverse a

---

<sup>106</sup> Hélène Hernandez et al., *Anarchisme, féminisme, contre le système prostitutionnel*, Paris, Éditions du Monde libertaire, 2009, p. 81.

<sup>107</sup> *Ibid.*, p. 85.

<sup>108</sup> *Ibid.*, p. 85.

phenomenon as is prostitution in general<sup>109</sup>. » Le rapport de pouvoir entre les prostituées et les clients étrangers ne diffère pas de celui entre les prostituées avec une clientèle locale. Le tourisme sexuel est simplement utilisé comme

a broad term to describe the activities of individuals who, whether or not they set out with this intention, use their economic power to attain powers of sexual command over local women, men and/or children while travelling for leisure purposes<sup>110</sup>.

Donc, même dans le domaine du tourisme sexuel, les clients détiennent le contrôle sur la prostituée. Pour cette raison, nous ferons converger les points sur la prostitution dans le secteur du tourisme et les explications sur la prostitution en général dans notre analyse sur les prostituées dans l'œuvre de Courtemanche. En dernier lieu, nous nous servirons également de la définition et des arguments donnés par les féministes abolitionnistes et Richard Poulin.

## 2.2. *Les prostituées et les clients dans Un dimanche à la piscine à Kigali*

### 2.2.1. *Le consommateur et la marchandise*

Le personnage de Bernadette, la prostituée, est introduit au chapitre 10 au moment où le personnel de l'ambassade canadienne convoque tous les Canadiens autour de la piscine à l'hôtel des Mille-Collines pour leur remettre un plan d'évacuation parce que le massacre des Tutsis va bientôt commencer. Désespérée, Bernadette raconte à Gentille ses expériences avec ses clients. Elle raconte aussi comment l'un de ses clients, Sélim, l'a charmée et l'a convaincue d'aller habiter avec lui en la faisant passer pour la nouvelle bonne de la maison afin que sa femme ne se doute de rien. Une fois rendue chez lui, elle a été maltraitée et, après une semaine, elle a été violée par son fils un matin. Ce jour-là, après avoir quitté sa demeure,

---

<sup>109</sup> Julia Davidson O'Connell, *Prostitution, Power and Freedom*, Ann Arbor, The University of Michigan Press, 1998, p. 76. C'est moi qui traduis : « la prostitution dans le tourisme est un phénomène tout aussi divers que la prostitution en général. »

<sup>110</sup> *Ibid.*, p. 75. C'est moi qui traduis : « un terme général pour décrire les activités des individus qui usent de leur pouvoir économique pour exploiter sexuellement les femmes, les hommes et/ou les enfants locaux pendant qu'ils voyagent pour des raisons de loisirs. »

un camionneur l'a aussi violée. Après avoir raconté ses malheurs à Gentille, Bernadette apprend qu'elle pourrait être séropositive.

Les prostituées rwandaises dans *Un dimanche à la piscine à Kigali* sont réparties en deux genres. Il y a les prostituées qui travaillent pour une maquerelle et celles qui sont indépendantes comme Bernadette. Celles qui parviennent à se prostituer « au Méridien avec les hauts gradés rwandais » (DPK, 14) et les Français considérés importants sont connues comme des « putes propres qui sirotent du whisky. » (DPK, 14) Les autres prostituées se trouvent dans des hôtels moins chics, comme l'hôtel des Mille-Collines, et celles-là « boivent du Pepsi en attendant qu'on les choisisse et qu'on leur offre de la bière locale, ce qui leur permettra peut-être de se voir offrir plus tard un whisky ou une vodka. » (DPK, 14) Déjà, ces deux exemples indiquent que les prostituées ne sont pas en contrôle de leurs interactions avec les clients. Celles qui boivent du Pepsi ne choisissent pas leurs clients et même si elles le faisaient, cela ne veut pas dire qu'ils accepteraient leurs propositions. Donc, elles attendent qu'ils fassent leur choix. Elles sont traitées comme des produits puisque la décision de prendre ou de laisser repose entre les mains des clients. Quant aux prostituées à l'hôtel Méridien, leur situation semble être « meilleure » que celle des autres. Cependant, elles ne boivent du whisky et non du Pepsi que parce que les clients décident de leur en offrir. Dans les deux cas, ce sont les hommes qui détiennent le pouvoir de décision sur les prostituées. Qu'elles boivent du whisky, élément symbolique qui appartient à la classe supérieure, ou du Pepsi, symbole de la classe moyenne, elles conservent le statut de prostituée et restent des objets dont ils peuvent disposer à leur guise.

La représentation de la prostituée comme marchandise est très récurrente dans le texte. Par exemple, quand le narrateur dit « [qu']au bord d'une piscine qui est le centre de l'étal, [...] s'exhibent les morceaux les plus rouges et les plus persillés, autant que les

flasques et les maigres bouts de chair féminine » (*DPK*, 12), il donne l'impression de décrire des morceaux de viandes. Le vocabulaire qu'il utilise renvoie au champ lexical du commerce, du marché. Le bord de la piscine se transforme en table sur laquelle les objets à vendre sont exposés. Cependant, pour être plus précise, c'est une table où le boucher débite ses viandes pour ensuite les vendre sur place. La piscine et tout ce qui l'entoure représentent le marché. Les prostituées sont comparées à de la viande. Certaines femmes sont rondes et voluptueuses, comme les viandes qui sont plus rouges et grasses, tandis que d'autres sont moins fermes. Celles qui manquent de fermeté vont bientôt périr. Comme tous produits consommables, les vieilles prostituées ont aussi une date d'expiration. Dans un marché, il faut avoir des acheteurs et ces derniers sont des soldats que le narrateur compare à des vautours. L'usage de cette métaphore filée permet de créer une image de la prostituée comme une femme « privée de liberté et de vie propre ; c'est précisément le cas, extrême, avec la putain, femme qui se change en viande, c'est-à-dire en chose<sup>111</sup>. »

Aussi, en décrivant les clients caucasiens comme des « explorateurs bruyants du tiers-cul » (*DPK*, 14), le narrateur indique que la prostitution est un moyen pour les hommes d'exploiter les femmes et qu'il est encore plus facile pour les hommes de le faire à l'étranger en tant que touristes ou travailleurs internationaux. L'expression « tiers-cul » révèle ici que les pays du « tiers monde » sont souvent les plus grandes destinations du tourisme sexuel. En fait, le narrateur souligne aussi que les clients caucasiens achètent des services sexuels des prostituées rwandaises parce que « le cul des Rwandaises » (*DPK*, 14) est « leur territoire d'exploration. » (*DPK*, 14) Les paroles du narrateur laissent entendre que les clients provenant de l'étranger n'oseraient pas faire ces choses dans leur propre pays. C'est aussi

---

<sup>111</sup> Max Chaleil, *Le corps prostitué : le sexe dévorant*, Tome 1, Paris, Éditions Galilée et Max Chaleil, 1981, p. 43.

une manière d'indiquer que les explorateurs sont des exploiters. Plus encore, il accuse certains clients tels que les coopérants québécois et belges d'oser discuter du « développement, mot magique qui habille noblement les meilleures ou les plus inutiles intentions » (*DPK*, 13), du Rwanda, quand en vérité « [i]ls vivent également en état de rut. » (*DPK*, 13) Le narrateur critique ces hommes qui pensent davantage à satisfaire leur désir sexuel qu'à réellement vouloir aider le Rwanda à se développer. Il est impossible pour ces derniers de participer au développement du Rwanda. En exploitant ces femmes, ils exploitent aussi le Rwanda et l'exploitation est tout à fait le contraire du développement.

Durant ses rencontres avec certains de ses clients, Bernadette est traitée comme une marchandise. « Certains, des réguliers, qui voulaient payer moins, ou encore l'entraîner dans des aventures sexuelles que la tradition rwandaise condamnait<sup>112</sup>, offraient comme marques d'affection de petits cadeaux qu'elle savait bien anodins et peu coûteux. » (*DPK*, 192) Ces clients pensent qu'étant donné que Bernadette est une marchandise, ils peuvent essayer de négocier avec elle pour avoir un meilleur prix sur son corps ou recevoir un service sexuel « spécial ». Certainement, Bernadette n'est pas dupe. Elle sait très bien qu'ils la leurrent avec ces produits bas de gamme. Cependant, bien qu'elle puisse refuser la pénétration anale, elle n'a pas le choix d'accepter de performer d'autres actes sexuels en échange de ces petits cadeaux. Le fait que certains de ses clients puissent choisir de ne pas la payer en espèces montre qu'elle n'a pas toujours le contrôle sur la transaction financière et sur la valeur de ses services. Néanmoins, les cadeaux qu'ils lui offrent peuvent sembler être des marques d'affection, mais en vérité ce sont des marques de mépris. Ils lui donnent « des trousseaux de toilette qu'on donne dans les avions, de vieux magazines [,] [...] quelques bijoux de

---

<sup>112</sup> Cet acte sexuel interdit par la tradition rwandaise est la pénétration anale et c'est un service sexuel appelé « spécial » que Bernadette refuse de performer avec ses clients. Dans le récit, les lecteurs découvrent cette information une fois qu'ils apprennent que Bernadette est sodomisée par le fils de Sélim.

pacotille » (DPK, 192). Sans l'avouer, ils la méprisent à travers la valeur de ces objets donnés puisqu'il n'est pas possible de « disposer d'un corps ou d'un sexe comme d'une marchandise sans induire une dégradation de l'être humain en tant que sujet<sup>113</sup>. » L'expérience de Bernadette avec ces clients révèle que la prostitution représente une transaction dans laquelle le client veut tout avoir de la prostituée sans avoir à donner beaucoup en retour. La prostitution n'est pas une simple question de désirs sexuels, puisque ce que les clients veulent aussi avoir c'est le pouvoir de contrôler et d'utiliser le corps de Bernadette selon leurs souhaits.

### 2.2.2. *L'égoïste et l'admiratrice*

Le rôle de la prostituée dans *Un dimanche à la piscine à Kigali* ne consiste pas seulement à satisfaire ses clients sexuellement mais aussi émotionnellement. Elle ne doit pas être uniquement leur objet de sexe, elle doit également être leur admiratrice. Après que certains clients ont utilisé le corps de Bernadette

qu'elle [a] donn[é] sans réserve, sinon celle de la tradition, [...] il fallait en plus, pour le même prix, qu'elle les admire et les aime, qu'elle les transforme de clients en héros, en surhommes, et surtout en hommes amoureuxment désirés (DPK, 193).

Il y a plusieurs raisons pour lesquelles ces clients ressentent le besoin d'être admirés par Bernadette. L'une d'entre elles s'explique par le fait qu'il n'y a pas la reconnaissance de l'autre durant leur interaction parce que pour eux elle n'est qu'une prostituée. Malgré qu'ils reconnaissent « ses prouesses sexuelles, sa beauté » (DPK, 192), ils ne la reconnaissent pas en tant que personne. « La réduction de l'être humain à une chose, à l'objet d'un marché, conduit à son anéantissement comme sujet, mène à sa réification<sup>114</sup>. »

Ces clients, en particulier, ne cherchent pas seulement à se sentir supérieurs à la

---

<sup>113</sup> Richard Poulin, *op. cit.*, p. 288.

<sup>114</sup> *Ibid.*

prostituée. Ils veulent également savoir qu'ils peuvent acheter ses sentiments. Ils ont le pouvoir sur son corps et ils ont aussi le pouvoir sur ses émotions et c'est pour cela qu'elle doit les transformer en surhomme. En fait, avec leur argent, « ce qu'ils achètent, en un sens, c'est le pouvoir<sup>115</sup>. » Bernadette est « censé[e] [se] conformer à leur bon plaisir. Ils [lui] dictent leur volonté et [elle], [elle doit] leur plaire, obéir à leurs ordres<sup>116</sup>. » La prostitution enlève la possibilité à la femme de choisir ce qu'elle veut et ne veut pas faire et « [l]a prostitution rabaisse non seulement les femmes, mais aussi le sexe<sup>117</sup> ».

### 2.2.3. *Le gentil pervers et la femme naïve*

La prostitution demeure une forme d'exploitation même si l'interaction entre les prostituées et les clients donne l'impression qu'ils entretiennent plutôt une relation amoureuse. Alors que certains clients perçoivent les prostituées comme des marchandises ou des êtres inférieurs qui se doivent de les admirer, d'autres « leur f[ont] la cour au bar comme si elles n'étaient pas des putes. » (DPK, 191) Cette différence est visible, car « [t]he interaction between prostitute and client tends to proceed as if it were a flirtation rather than a business negotiation<sup>118</sup>. » Ils les traitent comme leur petite amie, « leur racont[ent] des histoires, leur t[ienent] la main, pronon[cent] des mots doux, offr[ent] du vin et du whisky avant d'oser presque du bout des lèvres une invitation à la chambre » (DPK, 191). Bien que la galanterie de ces hommes donne l'impression qu'ils cherchent à poursuivre une relation amoureuse avec ces femmes, leur invitation à la chambre d'hôtel à la fin révèle leur vraie intention. Contrairement aux autres clients, il n'y a aucun doute que ces clients-ci traitent les

---

<sup>115</sup> Kate Millett, *La prostitution : quatre voix féminines*, traduit de *Woman in Sexist Society* par Elisabeth Gille, Paris, Denoël-Gonthier, coll. « Femme », 1972 [1971], p. 27.

<sup>116</sup> *Ibid.*, p. 27.

<sup>117</sup> *Ibid.*, p. 27.

<sup>118</sup> Julia Davidson O'Connell, *op. cit.*, p. 77. C'est moi qui traduis : « l'interaction entre la prostituée et le client a tendance à se présenter comme un "flirt" plutôt qu'une négociation d'affaire. »

prostituées rwandaises beaucoup plus humainement. Cependant, leurs comportements ne changent pas le fait qu'ils ne s'intéressent pas réellement aux prostituées en tant que personnes. À leurs yeux, elles restent des objets sexuels.

Bernadette pense que ces clients se préoccupent des prostituées et de leurs misères quotidiennes. Elle explique à Gentille qu'ils « font un peu la morale. [Qu']ils semblent s'inquiéter de [leur] avenir en [leur] triturant les seins. » (DPK, 192) À la surface, leur compassion semble sincère et pour cette raison Bernadette et les autres prostituées croient facilement que les clients « [c]anadiens sont gentils » (DPK, 191) et qu'ils sont différents de leurs autres clients. Cependant, ce n'est pas le cas et leur compassion est tout à fait fausse. S'ils prennent le temps de faire la morale et de montrer leur inquiétude aux prostituées, c'est parce qu'ils « ressentent en permanence le besoin de se distinguer des “pervers” : l'ampleur de ce discours laisse à voir qu'ils savent la réalité des violences du système prostitutionnel<sup>119</sup>. » Ils ne veulent pas se sentir comme des pervers et encore moins laisser les prostituées les percevoir comme tels pendant qu'ils les touchent. Également, quand ils leur font la morale, c'est parce qu'ils savent aussi qu'une femme qui se prostitue vit dans la misère et qu'elle est exploitée dans tous les sens. Alors, en agissant comme s'ils se préoccupaient de leur sort pendant qu'ils leur massent les seins, ils suppriment leur sentiment de culpabilité. Bernadette pense aussi que les paroles et les comportements tendres de ces clients reflètent peut-être autant leur « peur de se perdre dans la baise que dans l'amour. » (DPK, 192) La pensée de Bernadette montre qu'elle est naïve et qu'elle ne voit pas derrière la façade de ces hommes. À plusieurs reprises, ils se sentent coupables : « [i]ls essaient de déguiser une baise en histoire d'amour » (DPK, 192) et « [q]uand ils paient, ils sont toujours gênés. » (DPK, 192) En prétendant que leur interaction avec les prostituées est de nature

---

<sup>119</sup> Hélène Hernandez et al., *op. cit.*, p. 50.

amoureuse et non sexuelle, ils se convainquent d'être toujours des hommes de morale et non des pervers qui les objectifient. Ils donnent la fausse idée aux prostituées qu'elles ne sont pas considérées comme des femmes de plaisir, mais plutôt comme des « compagnes » occasionnelle où le sexe semble naturellement faire partie de leur rencontre. Finalement, pour apaiser leur conscience coupable et sentir qu'ils sont de « [g]rands humanistes, ils allong[ent] en plus un gros pourboire. » (DPK, 191) Ils sont tout à fait conscients qu'ils sont en train de les exploiter, mais ils « ne veulent pas voir, d'où le mensonge reproduit pour eux-mêmes et pour les autres<sup>120</sup> », et c'est pour cette raison qu'ils sont toujours prêts à payer beaucoup et qu'ils font semblant de penser à elles. Le narrateur d'*Un dimanche à la piscine à Kigali* ne laisse aucun doute sur ce qu'il pense de ce type de clients.

#### 2.2.4. *L'humanitaire hypocrite et l'ambitieuse humiliée*

Pareillement aux gentils clients canadiens, certains autres clients mâles prétendent aussi se préoccuper des prostituées, mais leur interaction avec elles est loin de ressembler à celle d'un couple. Par exemple, durant une rencontre avec un homme allemand, Bernadette se fait complimenter pour son intelligence et sa beauté. L'homme lui dit qu'elle « pourrait refaire sa vie avec un peu d'aide. » (DPK, 193) Un autre client, qui est un « comptable français gentil et timide » (DPK, 194), lui tient aussi un « discours sur son intelligence à la vie qu'elle saurait se refaire avec son aide, s'il le pouvait » (DPK, 194). Ces deux hommes lui parlent comme s'ils lui témoignaient un intérêt. Leur admiration pour son intelligence et leur pitié pour sa condition de vie permettent de déconstruire l'idée des prostituées comme de simples objets sexuels. Bernadette n'est plus seulement représentée comme une

---

<sup>120</sup> *Ibid.*, p. 50.

prostituée, mais également comme une « fille intelligente » (*DPK*, 193) dans leurs discours.

Cependant, leurs discours ne sont que de la mascarade, car

en s'abaissant jusqu'à elle, il[s] se congratule[nt] de [leur] propre humanité, de l'intuition extraordinaire dont il[s] témoigne[nt] en percevant l'image d'une Marie-Madeleine en larmes sous les traits d'une simple femme du peuple, d'une créature des rues<sup>121</sup>.

Leur hypocrisie est révélée quand ils agissent contrairement à leurs paroles. Par exemple, après que Bernadette s'ouvre au client allemand en disant qu'elle est stérile, mais « rêv[e] de posséder une boutique de vêtements pour enfants » (*DPK*, 193) et lui demande « de lui prêter une petite somme » (*DPK*, 193), l'homme rit. Son rire est un signe de moquerie devant les ambitions de Bernadette, car il parle plutôt d'une aide où elle peut être parrainée ou employée « comme femme de ménage à l'ambassade ou bonne dans une famille de coopérants » (*DPK*, 193). En suggérant à Bernadette un poste aussi bas, l'Allemand trahit son discours sur l'intelligence qu'il lui a attribuée initialement. Sa suggestion insinue qu'une prostituée « ne conna[ît] rien aux affaires » (*DPK*, 193) et qu'elle n'est pas non plus équipée intellectuellement pour s'aventurer dans ce genre de projet. Il l'a donc rétablie dans son rôle d'objet sexuel. Ici, ce n'est pas la satisfaction de pouvoir aider réellement l'autre personne qu'ils recherchent, car aucun d'entre eux ne l'aide. Ce que les deux clients caucasiens font, c'est projeter l'image du sauveur « blanc », éduqué et aisé financièrement qui vient à la rescousse de la pauvre prostituée « noire ». Cependant, leur générosité est aussi fausse que la gentillesse des clients canadiens. Dans les deux cas,

[i]l y a dans tout cela quelque chose qui confine à la perfection : l'homme d'opinions libérales a trouvé un crédit moral en prenant la prostituée sous son aile... et il continue à baiser la putain tout en se félicitant d'avoir remarqué sa misère<sup>122</sup>.

Alors que tous ces clients obtiennent ce qu'ils veulent de Bernadette, allant du sexe jusqu'à son humiliation, pour un prix qu'ils peuvent clairement s'offrir, Bernadette, elle,

---

<sup>121</sup> Kate Millett, *op. cit.*, p. 57.

<sup>122</sup> *Ibid.*, p. 57.

tombe de plus en plus dans les mensonges de la prostitution. Son rêve d'ouvrir une boutique de vêtements montre qu'elle est non seulement ambitieuse mais que c'est une des raisons pour lesquelles elle se prostitue. Elle vend son corps aux hommes pour pouvoir un jour réaliser ce projet et pour justement ne plus avoir à vendre son corps, mais « [à] vivre le rêve, elle ne s'aperçoit pas qu'elle rêve sa vie et que, l'apparence masquant la réalité, elle vit à côté du luxe, à côté de l'argent, à côté de la vie<sup>123</sup>. »

### 2.3. Les agressions et les discriminations

Le narrateur décrit le Rwanda comme un pays dominé par des autorités corrompues et où « les petits mafieux » (DPK, 176) sont les « amis du gouvernement. » (DPK, 176) La pauvreté et certains autres facteurs sociaux sont les raisons qui poussent les femmes à la prostitution. Cependant, grâce aux assistantes sociales qui travaillent avec le père Louis, les « femmes abandonnées [...] appren[nent] l'autosuffisance » (DPK, 176) et « elles remett[ent] en question la discrimination ethnique, l'exploitation des femmes » (DPK, 176). Ces femmes n'ont pas besoin d'aller vers la prostitution pour gagner leur pain. Cependant, Bernadette n'a pas pu subvenir à ses besoins après son divorce et elle n'a pas non plus eu accès à la même assistance que ces femmes abandonnées. Sa situation montre qu'il est difficile financièrement pour une femme divorcée et qu'il y a peu d'ouvertures pour les femmes dans le marché du travail.

Dans *Un dimanche à la piscine à Kigali*, la prostitution n'est pas présentée par les prostituées comme un choix dans leur vie. C'est une avenue qu'elles empruntent parce qu'elles n'ont pas d'autres options et évidemment ce choix présente des conséquences et des désavantages. La violence physique, verbale et sexuelle sont généralement les conséquences

---

<sup>123</sup> Max Chaleil, *op. cit.*, p. 321. C'est l'auteur qui souligne.

qui affectent les prostituées. Alors qu'elles risquent de subir de la violence de la part de leurs clients à n'importe quel moment, elles se trouvent aussi dans une position désavantageuse, car l'argent qu'elles gagnent va soit dans les poches de la maquerelle ou soit dans les autres dépenses indispensables à leur survie. Certes, les prostituées développent des stratégies pour surmonter les obstacles auxquels elles font face, mais il n'y a pas d'agentivité possible pour elles.

L'univers de la prostitution comporte toujours des dangers pour les prostituées. Par exemple, la mort de la prostituée Mélissa illustre clairement l'injustice de la société et des autorités rwandaises par rapport aux femmes prostituées. Après que Mélissa est tombée du balcon de sa chambre d'hôtel où un client belge se trouve aussi, la direction de l'hôtel n'appelle pas la police parce qu'elle ne veut pas créer de problèmes dans l'hôtel et pour le client belge. On considère la clientèle plus importante que la vie d'une prostituée. Le client belge, lui, crie qu'elle « s'est jetée juste pour [l']emmerder » (*DPK*, 84) et qu'elle est « [j]uste une pute soûle, une sale pute. » (*DPK*, 84) Ici, au lieu de s'inquiéter de l'état de la prostituée, il lance des insultes. Son comportement grotesque s'explique par le fait que « those who attack prostitutes can feel reasonably confident that the consequences of so doing will be minimal or non-existent<sup>124</sup> » puisque le sentiment d'hostilité des clients<sup>125</sup> « towards “dirty whores” is grounded in a popular, conservative moral ideology<sup>126</sup> ». Étant donné que les prostituées sont déjà perçues comme des femmes sales, les insultes de cet homme ne choquent personne et il ne perd pas non plus sa crédibilité. Au contraire, le blâme est rapidement détourné vers la prostituée pour sa chute quand un employé de l'ambassade

---

<sup>124</sup> Julia Davidson O'Connell, *op. cit.*, p. 64-65. C'est moi qui traduis : « ceux qui attaquent les prostituées estiment avec confiance que les conséquences de leurs actions seront minimums ou absentes »

<sup>125</sup> *Ibid.*, p. 65.

<sup>126</sup> *Ibid.*, p. 65. C'est moi qui traduis : « envers les “putains sales” est ancré dans une idéologie populairement conservatrice et morale ».

de Belgique affirme que le client, son collègue, a « été agressé par une pauvre prostituée qui voulait le voler » (*DPK*, 84) et qu'il « s'[est] défendu et le malheureux accident [est] survenu. » (*DPK*, 84) Il transforme Mélissa en agresseur et son collègue en victime parce qu'il est certain que les autorités rwandaises les soutiendront vu leur race et leur statut social à tous deux. De fait, le procureur en chef adjoint rwandais qui s'occupe de ce dossier se met de leur côté pour dire à Gentille et Bernard Valcourt que Mélissa est une « jeune fille, honteuse à juste titre d'avoir mis dans l'embarras un ami » (*DPK*, 88) du Rwanda. Il sait très bien que le client belge a poussé Mélissa du balcon, mais il refuse d'aider Gentille et Bernard Valcourt à amener l'homme en justice. Il ne le dit pas à voix haute, mais c'est parce qu'elle est une prostituée et qui, de surcroît, est d'origine tutsie. L'inaction des employés de l'hôtel montre que les prostituées sont mal perçues et marginalisées par la société et les paroles du procureur révèlent que les prostituées tutsies sont davantage discriminées parce que, comme plusieurs autres hutus, le procureur pense que « [l]es Tutsies ont le rire facile et la cuisse légère. » (*DPK*, 86) Alors, Mélissa non seulement subit de la discrimination de la part des employés de l'hôtel et de l'employé de l'ambassade à cause de sa classe sociale, mais elle est aussi discriminée par le procureur à cause de son ethnie. Mélissa subit donc également le racisme.

Finalement, en plus de subir de la violence physique de la part du Belge, une agression qu'elle ne pourra pas prouver, elle subit aussi sa violence verbale et de la discrimination de la part de tous. L'histoire de Mélissa est une bonne démonstration des discriminations et des violences possibles contre les prostituées.

Contrairement à Mélissa, Bernadette ne meurt pas. Toutefois, la prostitution ne l'épargne pas non plus d'un autre danger tel que la violence sexuelle. Naïve et désespérée de sortir de la prostitution et du Rwanda pour être emmenée « en Belgique ou en Australie, [...]

[n']importe où » (DPK, 193), Bernadette croit aux déclarations d'amour de Sélim et le suit jusqu'à chez lui et se fait plus tard violer par son fils. Afin d'obtenir ce qu'il veut, le fils utilise sa force physique pour la maintenir par terre, lui profère des menaces de mort et la traite de « sale putain! » (DPK, 196) Son insulte indique qu'il considère les prostituées comme des femmes sales qui n'ont pas le droit au respect. Bernadette ne veut pas mourir et « elle ne v[eut] pas souffrir » (DPK, 196) davantage, alors « [t]he only real defence in such situations is submission<sup>127</sup> ». En se soumettant à son agresseur, elle se sert d'une stratégie qui lui permet de sauver sa vie et d'éviter d'être battue. La violence sexuelle est révélée comme une des formes de violences que les prostituées subissent régulièrement quand le narrateur dit que « [c]e ne ser[a] pas son premier viol » (DPK, 196). Plus tard, après avoir quitté cette maison, Bernadette se fait aussi violer par un camionneur. Ce deuxième viol ne semble pas être dû au fait que le camionneur sait qu'elle est une prostituée. Par conséquent, cette agression sexuelle révèle que les femmes ne sont jamais en sécurité quand elles sont seules sur la route. Les viols de Bernadette montrent à quel point le viol des femmes et des prostituées est devenu une banalité dans leur société.

Après la sodomisation qu'elle a subie par le fils de son soi-disant amoureux Sélim, Bernadette commence à faire « tout ce que les hommes v[eulent] » (DPK, 197), incluant les actes sexuels hors de la norme rwandaise. Elle ne valorise plus son corps comme auparavant. Ce changement de comportement est expliqué par le fait que « [p]our survivre les personnes prostituées [...] finissent par développer une relation d'extériorité à leur corps, ce qui permet, en retour, la poursuite de l'activité prostitutionnelle<sup>128</sup> ». La douleur étant trop forte, cette déconnexion lui permet de surmonter ses viols et de devenir indifférente à sa condition de

---

<sup>127</sup> *Ibid.*, p. 64. C'est moi qui traduis : « la seule vraie défense dans une telle situation est la soumission ».

<sup>128</sup> Richard Poulin, *op. cit.*, p. 289.

vie. Sa situation financière s'est améliorée, mais « [e]lle ne rêv[e] même plus de partir et accumul[e] de l'argent sans trop savoir ce qu'elle en fer[a]. » (DPK, 198) Tout cet argent ne représente plus rien pour elle, parce qu'elle sent « qu'elle ne s'appart[ient] plus » (DPK, 198) et « jouir, c'est être, c'est s'appartenir<sup>129</sup>. » Le viol, la perte profonde de soi et les autres effets négatifs de la prostitution font en sorte qu'elle ne peut plus jouir de la vie<sup>130</sup>.

#### 2.4. Le système prostitutionnel et ses désavantages

Le personnage de Bernardette et les autres prostituées ne peuvent pas acquérir le statut d'agente parce que la prostitution n'est pas une forme d'émancipation mais d'assujettissement. Ce sont les clients et la maquerelle qui profitent de la prostitution. La mère d'Éméríta « est si riche et [...] les camionneurs l'aiment tant » (DPK, 174) parce

---

<sup>129</sup> Max Chaleil, *op. cit.*, p. 292.

<sup>130</sup> La prostitution comporte d'énormes risques pour les femmes, mais cela n'est pas le cas pour les prostitués mâles dans *Un dimanche à la piscine à Kigali*. Justin, un jeune homme qui travaille à la piscine de l'hôtel, offre discrètement ses services sexuels aux femmes caucasiennes. Il vend son corps sans jamais être harcelé ou agressé sexuellement. Les expériences des prostituées diffèrent de celles de Justin parce que les « adult male prostitutes who cater to demand from female tourists are typically a great deal less vulnerable than women prostitutes who serve a male clientele. » (Davidson O'Connell, 79) Premièrement, Justin « [is] not vulnerable to violence from [his] female tourist sexual partners » (Taylor, 761) parce que « son anatomie de jeune Apollon » (DPK, 145) indique qu'il est beaucoup plus robuste qu'elles physiquement. Deuxièmement, les clientes ne sont pas décrites comme des femmes agressives ou contrôlantes. Au contraire, ici, c'est Justin, le prostitué, qui contrôle leurs émotions et les événements qui se déroulent durant leurs rencontres. Par exemple, « il di[t] non » (DPK, 146) quand les clientes veulent coucher avec lui une deuxième fois. Il refuse malgré leur insistance et leur promesse de lui obtenir un visa ou de l'argent. Il a un grand sourire quand elles deviennent « frustrées, nerveuses, insatisfaites, maussades » (DPK, 146). Le refus de Justin montre qu'il ne se prostitue pas pour les mêmes raisons que Bernardette et les autres. Il le fait parce que c'est une voie qui lui permet de se venger du fait qu'il n'est qu'un objet sexuel pour les femmes caucasiennes et « du fait d'être noir » (DPK, 146), c'est-à-dire d'être traité et perçu inférieurement par les caucasiens. Dans le texte, les scènes intimes décrites par le narrateur montrent que c'est Justin qui maltraite ses clientes sans qu'elles le sachent. Quand il les pénètre brutalement, ce n'est pas pour leur apporter du plaisir mais pour les humilier et leur faire mal. Bien sûr, ignorantes de ses intentions, elles ne ressentent que du plaisir. Plus encore, il sait qu'il a le sida, mais il leur « brandi[t] un faux certificat de séronégativité » (DPK, 146) afin de pouvoir coucher avec elles sans préservatif. Malgré qu'il se sente comme un « simple objet de convoitise sexuelle » (DPK, 146), ses comportements montrent qu'il occupe à un certain degré le statut d'agent. Source des citations : Julia Davidson O'Connell, *Prostitution, Power and Freedom*, Ann Arbor, The University of Michigan Press, 1998. C'est moi qui traduis : « adultes mâles prostitués qui servent les touristes féminines sont habituellement beaucoup moins vulnérables que les femmes prostituées qui servent la clientèle mâle. » Et, dans Jacqueline Sanchez Taylor, « Dollars are a Girl's Best Friend? Female Tourists' Sexual Behaviour in the Caribbean », *Sociology*, vol. 35, n° 3, p. 749-764. C'est moi qui traduis : « n'est pas vulnérable à la violence de ses partenaires sexuelles »

qu'elle « leur fournit de belles filles » (*DPK*, 174). Alors que les prostituées restent pauvres, la mère d'Émérita s'enrichit avec leur corps. Dans le récit, bien que ce soit généralement les hommes qui abusent ou exploitent les femmes, les femmes, elles aussi, contribuent à l'exploitation des personnes du sexe féminin. Ici, les souteneurs ne sont pas des hommes mais des femmes. Elles sont appelées « [m]aîtresse femme » (*DPK*, 55) ou « madame » (*DPK*, 55) et les prostituées qui travaillent pour elles exercent leurs activités sexuelles soit dans leur bordel soit dans un bâtiment public. Mis à part le bordel de la mère d'Émérita, le salon de coiffure de l'hôtel des Mille-Collines est loué par Agathe et « c'est aussi là que se négoci[ent] le territoire des filles, les prix et bien d'autres choses, comme la marijuana » (*DPK*, 55). Malgré qu'Agathe soit une femme, elle n'a pas de remords pour ce qu'elle fait. Elle n'a pas de pitié pour les prostituées qui travaillent discrètement dans son salon de coiffure parce qu'elle « obéi[t] aux lois du marché. » (*DPK*, 55) Le narrateur indique ainsi que la prostitution est un « business », un marché rentable pour les maquerelles parce que « [l]a prostitution, qu'elle soit légale ou illégale, comme les autres industries du sexe, n'est pas organisée pour les prostituées, elle les marchandise et les monnaie<sup>131</sup>. » Donc, pareillement aux clients mâles qui fréquentent les prostituées, Agathe non seulement a le contrôle sur les prostituées, mais elle les exploite aussi à son avantage parce que leur corps est un « capital » (*DPK*, 58).

Le système prostitutionnel est une toile d'araignée dans laquelle chaque fil est tissé à un autre. Madame Agathe parvient à faire marcher son commerce du sexe dans le salon de coiffure de l'hôtel des Mille-Collines parce qu'elle a le soutien de la direction de l'hôtel. Par exemple, Zozo, un employé de l'hôtel des Mille-Collines, avertit Bernard qu'il doit payer des frais s'il veut que son ami Méthode, un sidéen mourant, reste dans sa chambre d'hôtel pour

---

<sup>131</sup> Richard Poulin, *op. cit.*, p. 275.

la nuit, mais que c'est gratuit si « la nuitée supplémentaire [est] celle d'une amie à [lui]. » (DPK, 56) L'avertissement de l'employé révèle que sous son apparence touristique et professionnelle, l'hôtel promeut la prostitution. Le rôle des prostituées du salon de coiffure de Madame Agathe est important dans l'hôtel, car elles rapportent beaucoup d'argent en incitant les clients mâles à séjourner et à manger dans cet endroit. Le narrateur indique aussi que le directeur de l'hôtel encourage ce genre d'activité quand il décrit que cet homme accepte tout de suite de laisser Méthode mourir dans la chambre de son hôtel en échange du corps de Madame Agathe. De plus, il ajoute aussi que celle-ci « offr[e] régulièrement ses monts et ses collines de chair ferme en gage d'amitié ou de loyer en retard » (DPK, 58) au directeur. Le directeur est lui-même bénéficiaire de ce marché. Curieusement, le nom du « directeur belge, monsieur Dik » (DPK, 57), qui, en anglais ressemble fortement au mot « dick » voulant dire « pénis », semble renforcer d'une manière moqueuse l'aspect immoral de cet homme.

L'État exploite aussi les prostituées. Les neveux du président « sont militaires et protecteurs des putains du Kigali Night » (DPK, 16). Ils ne jouent pas le même rôle que la maquerelle car ils ne fournissent pas de prostituées aux clients, mais ils leur servent de garde du corps. Ils s'assurent que ces marchandises soient en bon état pour les consommateurs, car si elles sont abîmées elles n'ont plus de valeur. Il est impossible aux prostituées d'acquérir une agentivité quelconque parce que « la prostitution est l'une des manifestations de la domination patriarcale qui légitime la mise à disposition sexuelle de certains êtres pour [...] le pouvoir masculin<sup>132</sup> » et cela « sous le contrôle, la responsabilité et pour le bénéfice des

---

<sup>132</sup> Marie-Victoire Louis, « Pour construire l'abolitionnisme du XXI<sup>e</sup> siècle », Site de Marie-Victoire Louis, 2000, [en ligne], <http://www.marievictoirelouis.net/document.php?id=510&themeid=#tocfrom1n1>

États, des proxénètes<sup>133</sup>. » Cela s'avère encore plus quand la boîte de nuit « Kigali Night appartient à un des fils du président. » (DPK, 17) L'implication de ces individus dans la prostitution des femmes rwandaises révèle la corruption qui existe au niveau des autorités et suscite des soupçons vis-à-vis de la participation possible du gouvernement dans le commerce du sexe. Si la condition des femmes qui se prostituent sous la contrainte d'une maquerelle est similaire à celle d'un esclave, les expériences de Bernadette montrent que la condition d'une prostituée qui se prostitue librement n'est pas meilleure. Ses expériences montrent surtout que l'avantage ne revient jamais aux prostituées, mais aux clients qui bénéficient du pouvoir que leur confère leur argent sur le corps des femmes. Encore une fois, le système prostitutionnel n'est pas conçu pour bénéficier aux prostituées parce qu'il « est organis[é] par un système proxénète en faveur des clients<sup>134</sup> » et des individus qui les contrôlent.

## 2.5. *La violence conjugale dans Je m'appelle Bosnia*

### 2.5.1. *Un regard féministe sur la violence conjugale*

La prostitution est au cœur d'*Un dimanche à la piscine à Kigali*. Chez Gagnon, ce sera plutôt la violence conjugale, une violence qui peut être analysée à partir de différentes approches telles que l'approche sociologique, l'approche biologique et bien d'autres. Néanmoins, nous sommes persuadée que la perspective féministe est celle qui permet le mieux d'analyser et de montrer la représentation de cette violence dans notre corpus. Si les théoriciens de l'approche biologique affirment que l'homme agit violemment envers la

---

<sup>133</sup> *Ibid.*

<sup>134</sup> Richard Poulin, *op. cit.*, p. 275.

femme parce que « les hommes sont génétiquement plus agressifs que les femmes<sup>135</sup> » ou parce qu'il y a « une différence hormonale<sup>136</sup> » entre les hommes et les femmes, les féministes, elles, contestent cette théorie. Pour elles, un « homme qui use de violence envers sa partenaire vise à renforcer son contrôle sur cette dernière. Les comportements violents posés par l'homme pourraient donc se définir par son besoin de domination<sup>137</sup>. » La violence n'est pas unidimensionnelle, elle peut se manifester sous différentes formes : physique, psychologique, verbale, sexuelle et financière. Pareillement aux chercheuses féministes, nous nous intéressons d'abord aux raisons qui mènent le mari à violenter sa conjointe. En adoptant un regard féministe pour étudier la violence conjugale, nous serons aussi en mesure d'expliquer comment ces comportements violents sont influencés par les idées et les valeurs patriarcales.

## 2.6. *Les fonctions du corps de l'épouse*

### 2.6.1. *Le corps comme objet sexuel*

Sans idéaliser le mariage et en tenant compte des valeurs, des coutumes et des lois qui diffèrent d'une société à l'autre, nous pensons que le respect devrait être au moins à la base de la relation d'un couple marié et que le foyer familial, lui, devrait représenter un lieu chaleureux et sécuritaire pour la femme, ainsi que le mari et les enfants. Cependant, certaines femmes mariées dans *Je m'appelle Bosnia* ne sont pas respectées ni aimées par leur mari et elles ne sont pas plus en sécurité dans leur maison que les prostituées dans *Un dimanche à la piscine à Kigali*. Alors que ces dernières se font parfois agresser et violer par certains de leurs clients, les épouses fictives, elles, subissent aussi plusieurs formes de violence de la

---

<sup>135</sup> Kathleen Laughrea, Claude Bélanger et John Wright, « Existe-t-il un consensus social pour définir et comprendre la problématique de la violence conjugale? », *Santé mentale au Québec*, vol. 21, n° 2, 1996, p. 99.

<sup>136</sup> *Ibid.*, p. 99.

<sup>137</sup> *Ibid.*, p.104.

part de leur mari. Marina et Sophie sont toutes deux mariées à des hommes musulmans. Forcée par la famille de sa mère à l'âge de dix-huit ans de se marier avec un homme arabe, Marina est condamnée à vivre dans la peur et dans la violence. Plusieurs années après la mort de son mari, elle refait sa vie avec une jeune femme nommée Adila. Cependant, les deux amoureuses trouvent la mort durant la guerre après qu'une bombe a fait exploser leur immeuble. Le récit se poursuit ensuite avec Bosnia qui pleure la mort de ses deux amies, Marina et Adila, et qui, plus tard, fuit la Bosnie-Herzégovine avec son époux Adem et finit par faire la rencontre de Sophie et son mari en France. Similairement à Marina, Sophie est maltraitée et contrôlée par son époux. Toutefois, elle réussit à le quitter avec l'aide de Bosnia et d'Adem.

Le corps de la femme est toujours le premier lieu d'attaque du mari violent. Afin de saisir pourquoi le personnage du mari abuse verbalement de sa femme et traite le corps de celle-ci comme un instrument pour se défouler, il faut examiner les intentions derrière ses violences et sa perception du corps féminin. D'après notre lecture, le corps de l'épouse renvoie toujours à la fonction d'objet sexuel, d'outil de procréation et de propriété personnelle.

Tout d'abord, pour le mari, le corps de la femme représente principalement un objet sexuel. Le rôle de Marina dans le couple est défini par son époux dès « sa première nuit [...] quand, tremblante de frayeur, elle d[oit] ouvrir ses jambes » (*JMB*, 43) et l'écouter hurler « qu'elle [est] sa pute, sa chose » (*JMB*, 43). En entendant les insultes de son conjoint, Marina a eu mal et a eu « une envie folle de mordre, d'arracher les cheveux et les poils de cette brute » (*JMB*, 43). Elle sait qu'elle n'est pas une pute, mais le fait qu'il ose la considérer comme telle et qu'elle ne peut pas se défendre l'enrage et lui fait mal. La violence verbale affecte Marina émotionnellement parce qu'elle touche son estime de soi, et c'est

justement ce que le mari cherche à faire afin de pouvoir la contrôler. En appelant Marina sa pute, il lui laisse savoir que son rôle principal en tant que sa femme est de le satisfaire sexuellement. Son corps, plus précisément son vagin, n'est qu'un jouet sexuel où il peut et veut « enfoncer son sexe » (*JMB*, 43) pour satisfaire ses besoins sexuels. Le corps de Marina peut être comparé à celui d'une poupée sexuelle parce que la seule fonction de ce corps en silicone est de procurer du plaisir à l'homme.

La façon dont le mari perçoit le corps de sa femme est essentiellement de nature sexuelle parce qu'elle est façonnée par les valeurs et les idéologies de sa culture. Dans la culture musulmane, un des devoirs de l'épouse est d'assurer la « satisfaction des appétits sexuels du mari en toute obéissance<sup>138</sup>. » Très certainement, les injures du mari reflètent cette attente, mais ce devoir de la femme est aussi révélé quand la mère de Marina lui dit avant son mariage « qu'elle souffrirait » (*JMB*, 43) lors de sa nuit de noces. Certes, l'avertissement de la mère concerne la douleur physique que Marina ressentira lors de la pénétration, mais cet avertissement montre aussi que la mère est en train d'informer sa fille du devoir qui l'attend en tant qu'épouse et qu'elle ne peut pas refuser les avances de son mari malgré les douleurs. Cela dit, c'est la famille de sa mère qui a « forcé le mariage de Marina » (*JMB*, 34), mais la narratrice n'indique pas si ce sont les hommes ou les femmes aînés dans la famille qui ont pris cette décision. En omettant ce détail, la narratrice souligne l'absence du droit parental de la mère de Marina, malgré le départ de son mari depuis déjà plusieurs années. L'impossibilité de la mère d'éviter ce mariage pour sa fille et de l'aider à échapper à son destin montre que c'est la famille qui prend des décisions concernant les affaires importantes en l'absence du mari, jamais la femme. Les circonstances qui entourent le mariage de Marina montrent que sans pouvoir la femme est obligée de se soumettre et d'être obéissante durant

---

<sup>138</sup> Juliette Minces, *La femme voilée : l'Islam au féminin*, Paris, Calmann-Lévy, coll. « Pluriel », 1990, p. 129.

les différentes étapes de sa vie. Sans le vouloir, la mère continue à encourager la soumission de sa fille et de toutes les femmes et le droit de l'homme à avoir accès à sa femme quand il le désire.

La pensée que les maris ont le droit d'accéder au corps de leur épouse à n'importe quel moment favorise la violence sexuelle. Par exemple, un jour quand Marina n'a plus voulu coucher avec son mari, il l'a forcée et « [p]lus il la forçait, plus elle se sentait devenir méchante. » (*JMB*, 43) Cependant, elle n'osait jamais se défendre ou se venger de sa cruauté. Le viol de Marina a eu lieu parce que le mari sait que le pays dans lequel il vit est régi par des lois islamiques qui protègent les avantages de l'homme et qui ne condamnent pas certains de ses actes, tel que le viol conjugal. Sophie, elle, subit aussi la même violence dans son couple. Une fois, son conjoint lui a enlevé son voile, tout « enragé, et [...] [l'a] bais[ée] » (*JMB*, 120). Contrairement à Marina, Sophie vit en France et son expérience a lieu au vingtième siècle où le viol conjugal est reconnu comme un crime et, pourtant, cela n'empêche pas son mari de la violer. Malgré la reconnaissance des droits des femmes dans un tel pays, son mari ose quand même commettre cet acte parce qu'il sait qu'elle ne le signalera pas à la police. Ce dernier propos ne veut pas insinuer que le personnage de Sophie subit le viol parce qu'elle n'a pas le courage d'appeler les autorités. Au contraire, en adoptant un regard féministe, nous pensons comme les critiques féministes que « l'agresseur est le seul responsable de ses gestes, et blâmer la victime pour les conduites inacceptables de son conjoint est une erreur majeure<sup>139</sup>. » Ce que nous cherchons à exprimer à travers ce propos, c'est que la certitude du mari que sa femme ne contactera pas la police provient du fait qu'il l'a déjà quotidiennement conditionnée à le craindre à travers ses coups qu'elle ne cherchera

---

<sup>139</sup> Claire Chamberland, *Violence parentale et violence conjugale : des réalités plurielles, multidimensionnelles et interreliées*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, coll. « Problèmes sociaux & interventions sociales ; 8 », 2003, p. 114.

pas de l'aide à l'extérieur par peur des représailles. Connaissant la vulnérabilité de Sophie, il abuse d'elle.

L'expérience de Sophie, une française, montre clairement que la violence conjugale n'est pas un incident qui survient seulement dans les pays régis par le patriarcat absolu. C'est un phénomène universel et qui affecte, à divers degrés, toutes les femmes du monde. Alors, même si un couple vit dans une société plus libérée qu'une autre, le risque qu'une épouse soit violée par son mari est plus élevé dans un couple avec une dynamique patriarcale que dans un couple où le pouvoir est partagé également. Par exemple, la mère de Sophie ne subit pas de violence de la part de son mari, et Toscan, le frère du commandant Milovan qui héberge Bosnia et Adem chez lui en France, n'exerce pas de violence sur sa conjointe Hannah parce qu'il y a un respect entre les époux. Toscan montre qu'il considère les femmes égales aux hommes quand il se porte volontaire pour « servi[r] le café » (*JMB*, 159) à son épouse et à Bosnia. En s'étant « “déconverti” de l'islam » (*JMB*, 146) et, par conséquent, en abandonnant l'idée que les hommes sont supérieurs aux femmes, Toscan parvient à voir et à traiter les femmes comme des êtres égaux et dignes de respect. Claire Chamberland note que D.G. Dutton ne considère pas « le patriarcat [comme] le seul facteur explicatif de la violence privée<sup>140</sup>. » Dans la relation de Sophie et de Marina, il y a violence sexuelle parce que leur mari cultive les valeurs patriarcales. Les idéologies qui proviennent de leur culture par le Coran et les normes que leur société a construites au fil des siècles influencent fortement leur perception de la femme, de son corps et de son rôle dans la société.

---

<sup>140</sup> *Ibid.*, p. 19. Voir l'article « Patriarchy and Wife Assault : The Ecological Fallacy », *Violence and Victims*, Vol. 9, n° 2, 1994, de D.G. Dutton.

### 2.6.2. Le corps comme outil de reproduction

Dans *Je m'appelle Bosnia*, Gagnon montre que le corps de l'épouse est perçu par le mari également comme un symbole de procréation. La manière dont le mari de Marina la traite prouve qu'il ne considère son corps utile que pour cette fonction, mise à part celle d'objet sexuel, parce qu'au « début il l'aima[it], mais s'en [était] désintéress[é] assez vite, d'autant plus qu'elle ne lui donnait pas d'enfant » (*JMB*, 35) : « il la ba[t] » (*JMB*, 35) et la traite de « terre asséchée, [de] putain de désert au beau cul » (*JMB*, 35). Alors qu'il frappe Marina parce qu'il « v[eut] d'elle un fils, “un héritier mâle » (*JMB*, 35), ses injures renvoient à la notion d'infertilité et ont pour but d'inférioriser Marina en lui faisant sentir qu'elle est inutile si elle n'enfante pas. Marina n'a encore aucun prestige dans le couple, car « le statut d'une femme mariée dépend beaucoup de sa faculté de procréer. Car plus grande est la famille, plus grand est son prestige<sup>141</sup> ». Ce genre de mentalité ne bénéficie pas aux femmes, car il permet à un époux comme celui de Marina de la « répudier un jour quand il trouver[a] la femme fertile qui lui donner[a] un héritier<sup>142</sup>. » (*JMB*, 45) En précisant qu'il veut avoir un enfant mâle signifie déjà qu'il considère qu'un fils est plus important qu'une fille et qu'il la divorcera si elle lui donne une fille. C'est aussi une indication que ce sont les garçons qui héritent des biens du père et non les filles. L'idée que la naissance d'une fille est moins importante trouve son origine dans la pensée que le « fils est facteur de prestige et constitue une assurance sur l'avenir, puisque les garçons sont tenus d'entretenir leurs parents devenus âgés, et leurs sœurs lorsque celles-ci ne sont pas mariées, sont divorcées ou veuves<sup>143</sup>. » Par ce fait, si les hommes sont les seuls à subvenir aux besoins de la famille, c'est parce qu'ils ne permettent pas aux femmes de travailler ou d'occuper le même poste de travail qu'eux.

---

<sup>141</sup> Juliette Minces, *op. cit.*, p. 31.

<sup>142</sup> C'est l'auteur qui souligne.

<sup>143</sup> Juliette Minces, *op. cit.*, p. 27.

L'argent que Marina reçoit provient de son mari. Quant à Sophie, elle doit aussi dépendre de son mari Mirsad financièrement, car « il la désirait “épouse à la maison” » (*JMB*, 118) et non épouse et étudiante en même temps. Pareillement au mari de Marina, Mirsad refuse de laisser Sophie travailler parce qu'il croit que son rôle consiste uniquement à être épouse et mère. Les deux maris les gardent aussi à la maison parce qu'ils craignent qu'elles puissent subvenir à leurs propres besoins et les quitter quand bon leur semble. Cette forme de contrôle est très efficace parce qu'elle les prive d'une autonomie financière. Sans cette forme d'agentivité, il est impossible pour les femmes de quitter un mari violent.

Les expériences de Sophie et de Marina montrent que dans leur mariage, « [I]es relations avec les femmes sont uniquement maternantes ou sexuelles<sup>144</sup> » parce que leur mari croit encore aux rôles traditionnels assignés aux femmes par le patriarcat.

### 2.6.3. *Le corps comme propriété*

Les violences infligées aux corps des épouses ont plusieurs significations dans le récit. Certains coups donnés indiquent que le mari tient à prouver que le corps de sa femme est sa propriété et donc, ici, il « s'agirait pour le partenaire violent de marquage de territoire<sup>145</sup> ». Par exemple, après l'arrivée de son cousin Adem et de sa femme Bosnia chez lui en France, Mirsad ne leur cache pas sa colère ni son comportement violent vis-à-vis de son épouse Sophie. Les coups de poings qu'il a donnés à Sophie lui ont laissé « les yeux rougis et gonflés, la lèvre supérieure fendue [...] d'où coulait un filet de sang qu'elle essuyait maladroitement, en tentant de la camoufler » (*JMB*, 116) devant Bosnia et Adem. Selon lui, Sophie a regardé Adem « avec trop d'insistance » (*JMB*, 120) et afin de calmer sa jalousie, il

---

<sup>144</sup> *Ibid.*, p. 62.

<sup>145</sup> Mary Bin-Heng, Framboise Cherbit et Édith Lombardi, *Traiter la violence conjugale : parcours pour une alternative*, Paris, L'Harmattan, coll. « Technologie de l'action sociale », 1996, p. 59.

la bat pour lui faire sentir que c'est de sa faute à elle. Il ne manque pas son coup, car Sophie se sent mal devant ses invités et s'excuse auprès d'eux comme si c'était sa faute. La violence n'est pas uniquement une forme de terreur et de domination, mais c'est aussi une forme de manipulation que le mari violent utilise pour garder sa femme sous son contrôle. En s'assurant de laisser des marques sur des parties visibles de son corps, comme son visage, il montre à sa femme et à Adem qu'elle lui appartient. Le visage blessé de Sophie rappelle à Bosnia une mère qui avait « une lèvre fendue ou bien un œil au beurre noir » (*JMB*, 117) qu'elle et son père ont rencontrée par hasard dans le passé. Pareillement à Sophie, cette mère de famille a cherché à cacher ses blessures parce qu'elle avait honte et s'excusait auprès de Bosnia et de son père pour ce spectacle. Le mari de Marina, lui, utilisait également de la violence verbale en plus de la violence physique pour apprivoiser Marina et marquer son territoire. Il la battait « pour un oui, pour un non » (*JMB*, 51) et en la violant, il lui hurlait qu'elle était « son esclave » (*JMB*, 43). L'usage de l'adjectif possessif « son » indique une appartenance. L'esclave n'est jamais libre à moins que son maître lui donne la permission d'acheter sa liberté. Pour le restant de sa vie, il ou elle appartient à « son » maître, comme le personnage de Clémentine qui appartient au bourgmestre belge dans *Un dimanche à la piscine à Kigali*. Dans ces trois couples, ces « hommes violents frappent essentiellement leurs partenaires sur les parties du corps visibles en dehors de l'habillement<sup>146</sup> » parce qu'ils veulent laisser une « [e]mpreinte de soi sur l'Autre<sup>147</sup>. »

## 2.7. L'espace intérieur, une prison

Il est important de souligner que l'espace est un aspect très significatif dans l'analyse

---

<sup>146</sup> *Ibid.*, p. 59.

<sup>147</sup> *Ibid.*, p. 59.

de la violence conjugale. Généralement, l'espace familial est le lieu où les membres de la famille se sentent le plus en sécurité, alors que l'espace public est l'endroit où le danger guette de partout. Dans *Je m'appelle Bosnia*, c'est tout le contraire car l'espace intérieur, c'est-à-dire la maison, représente une prison tandis que l'espace extérieur représente la liberté.

Les deux épouses, Marina et Sophie, se sentent prisonnières dans leur propre maison. Malgré que Marina habite « dans le quartier le plus riche de Riyad » (*JMB*, 44) et qu'à « la maison, [elle] [ait] des serviteurs nombreux » (*JMB*, 44), elle ne se sent pas heureuse. La violence qu'elle subit de son mari crée une ambiance toxique dans leur relation et dans leur foyer. Cependant, quand il y a eu la guerre civile au Liban et qu'elle a dû se réfugier dans les abris, Marina décrit son expérience à l'extérieur comme telle :

[L]es seuls bons moments furent ceux où nous devions nous réfugier dans les abris. Là, je me sentais libre, plus personne ne m'épiait, je faisais des rencontres, j'eus des amis – surtout des femmes [...] nous parlions librement, la peur et le danger levaient nos préjugés, nos tabous, j'ai vu des femmes qui disaient aimer pour la première fois et d'autres qui se réjouissaient juste à la pensée de n'être pas battues, comme en temps de paix, en revenant à la maison (*JMB*, 52).

Il y a un sentiment de bonheur et de paix qui infiltre le cœur de Marina durant ces moments parce qu'elle se sent libre. Malgré qu'elle se trouve dehors au milieu d'une guerre où elle risque même de mourir, elle préfère y être plutôt qu'à l'intérieur de chez elle où elle se fait battre fréquemment par son mari. Dans le cas de Sophie, le foyer est aussi considéré « comme une prison » (*JMB*, 166). « Il y [a] [eu] l'interdiction de sortir sans permission, l'interdiction de dépenser le moindre centime, celle de recevoir du courrier ou bien des appels téléphoniques, celle d'écrire des lettres ou même un journal, il surveillait tout. » (*JMB*, 118) Afin de pouvoir garder le contrôle total sur Sophie, le mari transforme leur foyer en cellule. Les mouvements de Sophie sont contrôlés et limités comme ceux d'un individu

incarcéré parce que le mari, le gardien de prison, garde un œil sur elle. Le monde extérieur représente la société et la liberté que Sophie voudrait regagner, car « l'épouse violentée est le plus souvent isolée du monde extérieur et prisonnière du foyer<sup>148</sup>. »

La violence conjugale est perçue par plusieurs gens comme une affaire qui appartient à la sphère privée : ce qui se passe dans la maison reste dans la maison. Cependant, en dénonçant cette violence, comme le font plusieurs autres écrivaines, Gagnon fait « éclater la pensée mythique selon laquelle le foyer incarne un havre de paix et d'amour pour la femme<sup>149</sup>. »

## 2.8. *Stratégies de libération*

### 2.8.1. *L'avortement comme forme d'agentivité*

Durant leur mariage, Marina et Sophie ont recours à plusieurs stratégies pour survivre et se libérer de leur bourreau et de leur passé.

La violence que Marina et Sophie ont chacune vécue dans leur couple a affecté leurs perceptions et leurs sentiments par rapport à leur grossesse. Dès que Marina a découvert qu'elle est enceinte, au lieu de se réjouir de cette nouvelle, elle a « voul[u] mourir. » (*JMB*, 44) Elle choisit d'avorter secrètement avec l'aide d'une infirmière, nommée Leïla, qui camoufle l'avortement en fausse couche. Le refus de consulter son mari pour lui demander la permission d'avorter montre que Marina commence à défier discrètement son pouvoir et qu'elle reprend possession de son propre corps. Elle choisit de subvertir une des normes patriarcales qui établit que les femmes mariées doivent donner naissance. Plus encore, en avortant, Marina choisit consciemment de ne pas perpétuer la violence des hommes car,

---

<sup>148</sup> Anne Brown, *op. cit.*, p. 17.

<sup>149</sup> *Ibid.*, p. 4.

selon elle, la naissance d'un garçon aurait créé « un guerrier virtuel, un enragé qui aurait semé sur son parcours des graines de violence et de guerre, même si [elle] l'avai[t] entouré de [s]a tendresse » (*JMB*, 44). Marina se rend compte de la réalité et peut voir dans l'avenir que son fils aurait été influencé par les mauvais comportements de son père parce qu'il serait « engendré dans l'ordure morale et la haine » (*JMB*, 44). Pour Marina, mettre au monde une fille aurait été un acte coupable de sa part, car elle croit que la petite fille « deviendrait en grandissant un paquet de chair à abrutissement. » (*JMB*, 44) La prise de conscience de Marina montre qu'elle refuse que les femmes soient traitées inférieurement aux hommes et que, pour elle, l'avortement lui ouvre « les portes de la vie. » (*JMB*, 45) Tout comme Marina, Sophie, la jeune épouse française, décide aussi d'avoir un avortement parce que pour elle « [m]ettre au monde l'enfant de la brute qu'avait été Mirsad lui semblait relever du pire cauchemar » (*JMB*, 135). Bien que les deux femmes ne se soient jamais rencontrées, leurs sentiments sont très similaires. La décision de Sophie révèle un refus de sa part de continuer la lignée patrilinéaire de son mari. Garder cet enfant aurait été pour elle un fardeau insoutenable, car il « venait d'un homme qui l'avait maltraitée et violée » (*JMB*, 135). La décision des deux femmes d'avorter est présentée comme une forme d'agentivité, car l'avortement leur permet de se détacher de leur mari violent, de rejeter le rôle traditionnel de la mère et de ne pas participer à la perpétuation de la tradition patriarcale.

### *2.8.2. La fuite et l'abandon du voile*

Il est difficile pour la femme victime de violence conjugale de quitter son mari. Quand elle choisit de le faire, elle ressent un soulagement car elle est dorénavant libre de tout contrôle et c'est ce que les épouses dans *Je m'appelle Bosnia* ressentent. Durant son mariage

à Asim, après son avortement, Marina a choisi de ne plus se désespérer à cause des coups qu'elle reçoit de son mari. Afin de pouvoir passer à travers les mauvaises expériences et ne pas tomber dans la dépression, elle est « devenue totalement indifférente, sourde à ses méchancetés » (*JMB*, 45). Ce mécanisme de défense lui a permis de rester saine et d'avoir « la paix, la tranquillité du corps et du cœur. » (*JMB*, 45) Elle a même mis en place certains plans qui lui ont assuré d'acquiescer un peu d'agentivité. D'abord, elle a mis de côté l'argent qu'il lui donnait et elle « ne rêv[e] que de [s']enfuir. » (*JMB*, 45) En échafaudant des plans de fuite, Marina refuse peu à peu d'habiter sous le contrôle de son mari pour le restant de ces jours. Cette simple petite pensée est essentielle pour la femme violentée, car elle lui fait sentir qu'il lui reste un espoir pour s'en sortir. Marina est décrite comme une combattante quand elle décide de fuir la maison avec l'aide de l'infirmière Leïla et du chauffeur chinois. En préférant le risque d'être rattrapée et battue par son mari que de vivre dans la violence, Marina montre à quel point elle est prête à défier le patriarcat pour se libérer de lui. Pour son plus grand bonheur, l'assassinat de son mari lui a permis de se libérer de son emprise. Néanmoins, Sophie, elle aussi, veut quitter son conjoint mais « [e]lle [a] honte. » (*JMB*, 118) Malgré que sa famille et ses amis vivent aussi en France, elle ne peut pas leur demander de l'aide. Son mari s'est assuré au fil des années que « [s]on humiliation lui faisait mal autant que les coups. » (*JMB*, 118) Cependant, avec l'aide de Bosnia et d'Adem, Sophie décide de quitter son époux. Les deux femmes font un grand pas vers la liberté et n'acceptent plus de jouer le rôle de la victime.

Une autre action qui illustre le refus du patriarcat dans la culture musulmane est l'abandon du voile. Après avoir « beaucoup réfléchi » (*JMB*, 91), Marina explique à Bosnia et Adila que le voile est un

effet du commandement des mâles pervers qui voient le sexe des femmes sur leur tête et [...]

[qu'elle a] eu le temps de réfléchir, recluse, en Arabie Saoudite et au Liban, [que] leur perversité, elle est double : avec le voile, c'est le sexe sur la tête [qu'elles sont] supposées dissimuler, mais, en fait, c'est bien la tête qu'il [leur] faut garder cachée, c'est [leur] faculté de penser (*JMB*, 91).

Marina analyse sa situation et voit que les femmes sont opprimées par les hommes de différentes manières. Selon elle, le voile<sup>150</sup> est un signe d'oppression « puisqu'il touche les seules femmes et qu'il les réduit à nouveau en objets sexuels, inférieurs<sup>151</sup> ». Pour elle, quand les hommes forcent les femmes à porter le hijab, ils les mettent dans une position de soumission et dans l'impossibilité de pouvoir réfléchir et de décider pour elles-mêmes. Les paroles de Marina et « the feelings they invoke demonstrate her growing awareness and self-definition of the situation she encountered and offer to the listener, not sadness and remorse, but an anger that leads to action<sup>152</sup>. » Cependant, elle respecte aussi le choix de sa partenaire Adila de vouloir garder son voile et en faisant ainsi, elle n'agit pas comme les hommes qui obligent leur conjointe à se couvrir la tête. Sophie et Bosnia se débarrassent, elles aussi, de leur voile pour de bon. Leurs décisions à toutes montrent qu'elles deviennent autonomes dans le choix de leurs habits et qu'elles refusent de laisser un homme contrôler ce qu'elles portent. Plus encore, elles n'acceptent plus d'avoir honte de leur corps et de cacher leurs cheveux. Cette décision de leur part peut être considérée comme une autre étape vers le statut d'agent.

### 2.8.3. *L'amour au féminin*

Le lesbianisme constitue un autre moyen de subversion pour les épouses fictives. En

---

<sup>150</sup> Nous sommes consciente qu'il y a des familles musulmanes moins strictes de nos jours qui permettent leurs filles de ne pas porter le voile (hijab), mais ici le texte de Gagnon souligne davantage le port du voile forcé et donc notre analyse se concentre sur les personnages féminins qui sont forcées de le porter.

<sup>151</sup> Juliette Minces, *op. cit.*, p. 92.

<sup>152</sup> Patricia Hill Collins, *Black Feminist Thought : Knowledge, Consciousness, and the Politics of Empowerment*, New York, Routledge, coll. « Perspectives on Gender : 2 », 1991, p. 105. C'est moi qui traduis : « les sentiments qu'ils invoquent démontrent sa prise de conscience et sa façon de définir la situation à laquelle elle fait face et offrent à l'auditeur, non de la tristesse et du remords, mais de la colère qui mène à l'action. »

aimant une femme après la mort de son mari Asim, Marina rejette la relation entre un homme et une femme comme étant la seule relation acceptable dans la vie. Plus encore, en étant « attirée par une femme<sup>153</sup> », Marina révèle que son « désir [est] plus fort que la norme sociale<sup>154</sup>. » Donc, elle ne se conforme plus aux valeurs de la société patriarcale puisque naturellement « [l]e désir lesbien brise les identités convenues, le conformisme abêtissant des majorités<sup>155</sup>. » L'amour qu'elle partage avec son amoureuse Adila déconstruit l'amour idéal et « naturel » qui existe seulement dans la relation hétérosexuelle habituellement présentée par la société patriarcale comme le seul amour possible et « normal ».

Évidemment, l'auteure ne cherche pas à dire que le couple homosexuel est meilleur que le couple hétérosexuel, puisque la relation entre Bosnia et son mari ainsi que celle de certains autres couples hétérosexuels sont introduites dans le récit de manière très positive. Toutefois, Gagnon suggère que cette voie amoureuse est également possible pour certains personnages. Pour Marina, l'aspect le plus important est le fait qu' « [a]vec Adila, [elle] conn[âit] l'amour qui ne fait pas mal. L'amour, c'est ce qui est bon entre deux êtres. C'est tout. » (*JMB*, 91) En choisissant de suivre son cœur, Marina accepte « de déclencher l'inconfort et le chaos<sup>156</sup> » que la relation homosexuelle crée dans une société traditionnelle. Son désir, plus fort que les règles dictées par sa société, est alors « émancipateur<sup>157</sup>. »

---

<sup>153</sup> Marie-Jo Bonnet, *Qu'est-ce qu'une femme désire quand elle désire une femme*, Paris, Odile Jacob, 2004, p. 125.

<sup>154</sup> *Ibid.*, p. 125.

<sup>155</sup> *Ibid.*, p. 126.

<sup>156</sup> *Ibid.*, p. 125-126.

<sup>157</sup> *Ibid.*, p. 126.

### Chapitre 3

#### **La violence, les femmes et la guerre**

Les conditions de vie des personnages féminins dans l'œuvre de Courtemanche et de Gagnon révèlent que l'autorité masculine, l'abus de pouvoir et la violence vis-à-vis des femmes sont des éléments autant présents dans l'espace familial que dans l'espace public en temps de paix. Les deux auteurs traitent également des violences qui sont perpétrées contre elles dans un contexte de guerre.

Alors que Gil Courtemanche s'inspire du conflit ethnique survenu entre les Hutus et les Tutsis au Rwanda en 1994 pour décrire l'horreur humaine et les viols systématiques des femmes, Madeleine Gagnon fait de même en se basant sur le nettoyage ethnique en Bosnie-Herzégovine. En restant fidèles aux raisons et aux événements qui entourent ces deux guerres, les auteurs parviennent à montrer aux lecteurs que la population civile est toujours celle qui souffre davantage des effets et des conséquences de la guerre, parce qu'elle est beaucoup plus vulnérable que les militaires ou les groupes armés. Plus encore, la vulnérabilité des habitants du pays augmente quand ceux-ci sont la cible du plan de guerre du groupe ou de l'État ennemi. Gagnon et Courtemanche soulignent que les filles et les femmes sont beaucoup plus ciblées par les soldats ennemis parce qu'elles représentent un instrument qui facilite leur victoire, c'est-à-dire que quand les conflits entre les groupes sont de nature ethnique ou religieuse, « les femmes d'une communauté ou d'un groupe social donnés risquent d'être agressées parce qu'elles sont perçues comme l'incarnation de l'honneur et de l'intégrité de ce groupe<sup>158</sup>. »

Ce chapitre est divisé en trois parties. La première servira à présenter brièvement les

---

<sup>158</sup> Amnesty International, *Les crimes commis contre les femmes lors des conflits armés*, Paris, Les Éditions francophones d'Amnesty International, 2004, p. 11.

conflits qui servent de toile de fond aux deux romans. La deuxième partie introduira la définition du viol comme arme de guerre ; la troisième partie est constituée du travail analytique<sup>159</sup>. Dans cette dernière, nous tenterons de montrer que les viols et la torture contre les femmes durant la guerre n'expriment pas uniquement de la haine de la part des agresseurs mais représentent aussi des stratégies politiques de guerre. Afin de parvenir à ce but, nous commencerons par discuter des sujets tels que les stéréotypes et les propagandes qui circulent avant la guerre. Que disent les individus du groupe dominant sur les personnes du groupe dominé? Quels sont les stéréotypes qui définissent la femme tutsie? Par la même occasion, nous étudierons également la fonction des stéréotypes afin de pouvoir expliquer comment cet élément joue un rôle dans l'infériorisation des Tutsis et encourage le viol systématique des femmes tutsies. Aussi, quel terme utilisent les génocidaires pour parler du massacre qu'ils planifient et en quoi ce terme contribue-t-il au génocide des Tutsis? Il s'agira aussi pour nous de montrer que les femmes tutsies et musulmanes sont non seulement discriminées et violentées à cause de leur ethnie mais aussi à cause de leur sexe. Finalement, nous consacrerons la fin de notre analyse au journal intime du personnage principal féminin, Gentille, et à la condition des femmes après la guerre.

### *3.1. Un rappel historique*

#### *3.1.1. Le génocide au Rwanda*

Il n'aura fallu qu'une centaine de jours pour que les Hutus enlèvent la vie de tout près d'un million de leurs frères, les Tutsis, au Rwanda en 1994. Malgré que ce génocide soit le résultat de multiples conflits entre les Hutus et les Tutsis depuis les années cinquante dus à

---

<sup>159</sup> L'analyse littéraire de notre thème se fait principalement dans *Un dimanche à la piscine à Kigali*, car la matière y est beaucoup plus abondante. Quant au roman de Gagnon, il est utilisé comme texte complémentaire.

une longue histoire d'inégalité sociale, « [l]a compétition pour le pouvoir [...] [,] la “soif de terres”, la nature dictatoriale des différents régimes, et l'action déstabilisatrice d'acteurs exogènes<sup>160</sup> » jouent aussi un rôle d'influence dans ce massacre.

L'histoire du Rwanda est marquée par la rivalité entre Hutus et Tutsis. Le premier conflit contemporain entre ces deux groupes « ethniques » fut déclenché en novembre 1959 après qu'un membre tutsi du parti l'UNAR a attaqué un sous-chef du PARMEHUTU<sup>161</sup>. Cette agression poussa donc les Hutus à se venger violemment de la population tutsie et, cette année-là, la naissance d'une révolution sociale et politique fut inscrite dans l'histoire du Rwanda. Ce conflit violent avait causé la mort de centaines de Tutsis et, par la suite, la violence contre les Tutsis continua pendant plusieurs années. Des milliers de Tutsis s'étaient enfuis pour aller se réfugier au Zaïre, en Ouganda ou dans d'autres pays voisins. Quant à l'église catholique et à l'autorité belge, elles avaient tourné le dos à l'élite tutsie vers les années cinquante pour commencer à soutenir les Hutus parce que le premier groupe voulait être indépendant de l'ordre colonial. Grégoire Kayibanda, le dirigeant du PARMEHUTU, mena le Rwanda à l'indépendance le 1er juillet 1962 et devint président des Rwandais. Entre 1959 et 1963, des milliers de Tutsis ont été tués et « [o]n estime à 10 000 le nombre de Tutsis massacrés entre décembre 1963 et janvier 1964<sup>162</sup>. » La mort ne frappa pas seulement les Tutsis, mais des milliers d'Hutus moururent aussi durant ces multiples attaques.

Le Rwanda sous le régime Habyarimana depuis 1973 fut beaucoup plus paisible que

---

<sup>160</sup> Stéphane Rosière, *Le nettoyage ethnique : terreur et peuplement*, Paris, Ellipses, coll. « Carrefours. Les Dossiers », 2006, p. 240.

<sup>161</sup> Le parti l'UNAR représente l'Union nationale rwandaise et il a été créé par les Tutsis conservateurs et monarchistes. Le parti PARMEHUTU est le Parti du mouvement de l'émancipation hutu et il a été dirigé par Grégoire Kayibanda.

<sup>162</sup> Gérard Prunier, *Rwanda, 1959-1996 : Histoire d'un génocide*, traduit de *The Rwanda Crisis, History of a Genocide* par Denise Luccioni, Paris, Éditions Dagorno, 1997 [1995], p. 75.

celui de Grégoire Kayibanda<sup>163</sup>, mais les Tutsis n'avaient pas le droit de faire partie du cercle politique et encore moins d'occuper un poste militaire. En 1990, une guerre civile éclata après que le Front Patriotique Rwandais a envahi le Rwanda à partir de l'Ouganda et cette fois-ci des milliers d'Hutus périrent<sup>164</sup>, ce qui provoqua une soif de vengeance dans leurs rangs. Quatre ans plus tard, le 6 avril 1994, l'avion qui transportait le président Habyarimana et le président burundais Cyprien Ntaryamira fut abattu par un missile à l'aéroport de Kigali. Le lendemain, à la suite de l'annonce de la mort du président Habyarimana et de l'assassinat du premier ministre Madame Agathe Uwilingiyimana, le massacre des Tutsis commençait. Les enfants, les vieillards et les Hutus modérés n'échappaient pas aux machettes des miliciens Interahamwe ou d'un voisin Hutu extrémiste<sup>165</sup>. La violence perpétrée contre les femmes durant ce génocide fut extrême et entre « 250 000 et 500 000<sup>166</sup> » femmes furent violées. Les victimes « les plus jeunes avaient 2 ans et les plus âgées 50 ans<sup>167</sup>. » En trois mois, à peu près 800 000 personnes d'« ethnies » tutsies, y compris les Hutus modérés, avaient été massacrés. Plusieurs personnes ont félicité Paul Kagame, le dirigeant Tutsi du FPR, pour avoir aidé à mettre fin au génocide rwandais. Cependant, selon l'écrivain-journaliste Robin Philpot et l'enquêteur-écrivain Pierre Péan, Paul Kagame faisait partie de ceux qui avaient contribué à ce génocide. La communauté internationale, ainsi que plusieurs pays tels que la France, la Belgique et les États-Unis, furent vivement critiqués pour leur échec à venir en aide au Rwandais. Jusqu'à ce jour, il y a encore plusieurs opinions divergentes par rapport au

---

<sup>163</sup> Le Général Major Juvénal Habyarimana avait pris le pouvoir en juillet 1973 après avoir commis un coup d'état à Grégoire Kayibanda.

<sup>164</sup> Le Front Patriotique Rwandais (FPR) est composé de réfugiés rwandais en Ouganda depuis la révolution de 1959. Cette organisation politique se battait pour le retour des exilés tutsis au Rwanda.

<sup>165</sup> L'Interahamwe signifie ceux qui travaillent ensemble ; c'est une organisation formée d'hommes hutus du Mouvement révolutionnaire national pour le développement (MRND).

<sup>166</sup> Lea BIASON, « Encadré 2.1 : Violence sexuelle exercée contre des femmes durant des guerres et des conflits en Afrique et sur le territoire de l'ex-Yougoslavie », dans Marie Vlachová et Lea BIASON (dir.), *Les femmes dans un monde d'insécurité : violence à l'égard des femmes : faits, données et analyses*, Paris, Éditions de La Martinière, 2005, p. 115.

<sup>167</sup> *Ibid.*, p. 115.

rôle qu'ont joué la communauté internationale et ces trois pays occidentaux durant cette période de violence.

Enfin, dix-huit ans plus tard, en juillet 2012, lors de la conférence *Comment vivre ensemble les cinquante prochaines années*, les Hutus et les Tutsis sont parvenus à « débattre en toute harmonie de leurs différends les plus dramatiques et d'en chercher des solutions, et que le seul obstacle demeure le régime en place<sup>168</sup>. » Quoique le génocide de 1994 ait laissé une grande cicatrice sur le cœur du peuple rwandais, « le rapprochement s'accélère entre Hutu et Tutsi<sup>169</sup> ». Du moins, l'espère-t-on.

### 3.1.2. *Le nettoyage ethnique en Bosnie-Herzégovine*

La tragédie du Rwanda est souvent associée au génocide cambodgien de 1975-1979 et au nettoyage ethnique qui a eu lieu en Bosnie-Herzégovine de 1992 à 1995. La Bosnie-Herzégovine, située dans la péninsule balkanique, était antérieurement une des six républiques de la République socialiste fédérative de Yougoslavie avant d'être considérée comme un pays<sup>170</sup>. Comme le génocide survenu au Rwanda en 1994, le massacre massif des populations non-serbes, plus particulièrement celui des Musulmans, par les Serbes en Bosnie-Herzégovine n'a pas débuté du jour au lendemain sans aucune raison. L'idéologie

---

<sup>168</sup> Emmanuel Hakizimana et Gallican Gasana, « Rwanda : émergence de l'espoir de réconciliation d'un peuple », *La Presse* (Le Soleil), 2012, [en ligne], <http://www.lapresse.ca/le-soleil/opinions/points-de-vue/201208/10/01-4564074-rwanda-emergence-de-lespoir-de-reconciliation-dun-peuple.php>

<sup>169</sup> *Ibid.*

<sup>170</sup> La Yougoslavie a porté différents noms depuis le 20<sup>e</sup> siècle. Entre 1918 et 1929, ce pays monarchique était nommé le Royaume des Serbes, des Croates et des Slovènes. De 1929 à 1945, il prit le nom de Royaume de Yougoslavie. Par la suite, sous la dictature de Josip Broz Tito, il devint La République populaire fédérative de Yougoslavie et fut composé de six républiques : la Macédoine, la Croatie, la Slovénie, la Serbie, le Monténégro et la Bosnie-Herzégovine, et deux provinces autonomes : le Kosovo et la Voïvodine. Cette nouvelle Yougoslavie fut renommée la République socialiste fédérative de Yougoslavie (RFY) en 1963. Depuis la déclaration d'indépendance de la Croatie et de la Slovénie, suivie de celle de la Bosnie-Herzégovine, la RFY est définitivement reconnue comme l'ex-Yougoslavie. À noter : nous utiliserons aussi parfois le nom Yougoslavie pour parler de la République socialiste fédérative de Yougoslavie lors de sa dislocation dans les années 90. Voir Gabriel Plisson, Roy Gutman, Thierry Mudry et Xavier Bougarel.

nationaliste dans les Balkans, les disputes territoriales, le désir des Serbes de réaliser « la Grande Serbie<sup>171</sup> » et la désintégration de la République socialiste fédérative de Yougoslavie sont les principales causes de la guerre en Bosnie-Herzégovine.

L'emploi du terme « nettoyage ethnique » est adopté par plusieurs auteurs pour décrire l'atrocité que la Bosnie-Herzégovine a vécue. Certes, il y a quelques écrivains comme le journaliste Roy Gutman qui définissent cette guerre plutôt comme un génocide. Selon Stéphane Rosière, « le génocide a pour finalité un peuple, le “nettoyage ethnique” a pour finalité un territoire<sup>172</sup> », car « le but du “nettoyage” est de modifier le peuplement, pas d'éradiquer un groupe en tant que tel<sup>173</sup>. » Dans le contexte du conflit en Bosnie-Herzégovine, la transformation du peuple musulman s'est faite à travers plusieurs formes de coercitions, telles que l'expulsion, la déportation et également l'extermination. Xavier Bougarel indique que le nombre élevé de réfugiés et de personnes déplacées et « [l]es bilans du conflit bosniaque comme les rapports de T. Mazowiecki et de C. Bassiouni montrent que sa finalité première est le déplacement forcé des populations<sup>174</sup> », et donc « le terme de “nettoyage ethnique” (*“etnicko ciscenje”*) semble plus approprié pour qualifier, de façon générale, les violences commises au cours du conflit bosniaque<sup>175</sup>. »

La Bosnie et l'Herzégovine formaient deux territoires distincts avant d'être annexés par l'empire Austro-Hongrois en 1908. Cependant, avec la nouvelle Yougoslavie en 1945, sous le régime communiste de Tito, l'idéologie nationaliste n'avait plus sa place, car

---

<sup>171</sup> Jasna Samic, « Orwell et les Grands Serbes », dans *L'éclatement yougoslave : Une tragédie européenne*, préf. de Jean-Luc Pouthier, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, coll. « Monde en cours », 1994, p. 24.

<sup>172</sup> Stéphane Rosière, « Le “nettoyage ethnique” – approche géographique », *Geographica Helvetica*, vol. 59, n° 3, 2004, p. 228.

<sup>173</sup> Stéphane Rosière, *Le nettoyage ethnique : terreur et peuplement*, op. cit., p. 6.

<sup>174</sup> Xavier Bougarel, *Bosnie, anatomie d'un conflit*, Paris, La Découverte, coll. « Les dossiers de l'état du monde », 1996, p. 13.

<sup>175</sup> *Ibid.*, p. 13.

« l'unité et la fraternité des peuples yougoslaves sont les deux principaux piliers et les valeurs sacrées de la nouvelle Yougoslavie. Du vivant de Tito, l'atteinte à l'un de ces principes aurait été considérée comme un crime politique<sup>176</sup>. » De 1945 à 1980, La République socialiste fédérative de Yougoslavie a connu beaucoup de progrès<sup>177</sup>. En Bosnie-Herzégovine, la reconnaissance des Musulmans en tant que nation avait permis à ces derniers de se sentir comme une partie intégrante de la population bosniaque. De plus, la Bosnie-Herzégovine a connu une certaine prospérité sous la présidence de Tito. Cette prospérité, aussi appréciée par le reste du pays, a pris fin après la mort de Tito.

Après 1980, le sentiment nationaliste refait surface et le nationalisme serbe se fait sentir encore plus fort que dans les années qui ont précédé la création de la nouvelle Yougoslavie. Cette montée de nationalisme était à son plus haut niveau en Serbie. Slobodan Milošević, membre de la Ligue des communistes de Serbie qui devint président de la Serbie en 1989, veut à tout prix créer une Grande Serbie et récupérer le Kosovo, la Voïvodine et le Monténégro. Ainsi, Milošević « est chargé de réaliser le programme politique du *Mémorandum*, à savoir la restauration de la Grande Serbie<sup>178</sup>. » Le désir d'un grand État serbe finit par rattraper les Serbes des autres républiques. Les tensions entre les Serbes et les non-serbes s'amplifient. Les Albanais au Kosovo sont de plus en plus opprimés par les Serbes. Par conséquent, les années quatre-vingt furent marquées par plusieurs événements

---

<sup>176</sup> Gabriel Plisson, *Mourir pour Sarajevo*, Paris, Éditions In Fine, coll. « Textes libres », 1994, p. 56.

<sup>177</sup> En 1945, le Royaume de Yougoslavie fut renommé La République populaire fédérative de Yougoslavie. En 1963, le pays fut rebaptisé La République socialiste fédérative de Yougoslavie et il garda ce nom jusqu'au début des années 90. À noter : nous dirons tout simplement La République socialiste fédérative de Yougoslavie pour parler de la Yougoslavie Titiste et celle d'après jusqu'au début des années 90, puisque c'est le dernier nom officiel que le pays a porté avant l'indépendance des républiques yougoslaves.

<sup>178</sup> *Le Mémorandum*, un document de l'Académie serbe des Sciences et des Arts, critique la politique de l'autogestion de Tito durant sa dictature. Il soulignait aussi le problème de la perte de la Macédoine et du Monténégro dans la création du RFY. Se référer au texte *Mourir à Sarajevo* de Gabriel Plisson.

qui, plus tard, allaient causer la dislocation de la République socialiste fédérative de Yougoslavie.

En juin 1991, après que la Croatie et la Slovénie ont proclamé leur indépendance, l'armée fédérale yougoslave (JNA) les attaque<sup>179</sup>. La Bosnie-Herzégovine a connu ce même sort après avoir revendiqué son indépendance au mois de mars de cette même année. Malgré la reconnaissance des membres de la Communauté européenne ainsi que celle des États-Unis le 7 avril 1992, les Serbes nationalistes de la Bosnie-Herzégovine continuaient tout de même à s'opposer à cette indépendance. Quoique l'armée fédérale yougoslave se soit retirée de la Bosnie-Herzégovine à la demande de l'ONU, elle « laissait ses armes dans les mains des Serbes bosniaques<sup>180</sup> » à son départ. De plus, au cours de cette guerre, la Serbie continuait à aider l'Armée de la République Serbe de Bosnie dans ses attaques. De 1992 à 1995, les Croates, les Serbes et les Musulmans se sont entretués. À la fin de ce nettoyage ethnique, le nombre de personnes mortes en Bosnie-Herzégovine, incluant les disparus, se situait à « 352 000<sup>181</sup> ». Cependant, selon les analyses de George Kenney, il y aurait eu seulement « entre 25 000 et 60 000<sup>182</sup> » morts. Quoique les Serbes, les Croates et les Musulmans aient tous participé à cette violence, les Musulmans furent les plus grandes victimes. Comme leurs ennemis, les Musulmans avaient aussi commis des nettoyages ethniques et d'autres crimes, mais les Serbes furent reconnus comme les plus grands responsables. Les Musulmans étaient expulsés, déportés, tués ou détenus dans des camps pour être ensuite exterminés. De plus, il est rapporté que des milliers de femmes et d'hommes, musulmans furent torturés et violés.

---

<sup>179</sup> Les hommes qui font partie de cette armée sont majoritairement des Serbes.

<sup>180</sup> Roy Gutman, *Bosnie : témoin du génocide*, traduit de *A Witness to Genocide : The First inside Account of the Horrors of Ethnic Cleansing in Bosnia* par Michel Valois, Paris, Desclée de Brouwer, coll. « Épi/Habiter », 1994 [1993], p. 83.

<sup>181</sup> Xavier Bougarel, *op. cit.*, p. 11.

<sup>182</sup> *Ibid.*, p. 12. Les affaires yougoslaves étaient sous la charge de G. Kenney qui travaillait au département d'État américain.

La violence exercée sur les Musulmans provenait autant des Croates que des Serbes. Il faut noter qu'il y avait aussi eu quelques Serbes et Croates qui refusaient de se prêter à la violence contre les Musulmans. Enfin, après trois ans d'horreur, la souffrance de la population en ex-Yougoslavie se termina grâce aux accords de Dayton<sup>183</sup>.

Durant son procès en 2002, dix ans après le début du conflit bosniaque, l'ancien président de la République fédérale de Yougoslavie<sup>184</sup>, Slobodan Milošević, fut accusé de crime de guerres et crimes contre l'humanité et fut « également accusé de génocide pour son rôle dans le conflit de Bosnie<sup>185</sup>. » Son procès fut inachevé, car il mourut en 2006 dans sa cellule de prison du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie.

### 3.2. Définition et théorie du viol en temps de guerre

La violence contre les femmes durant une guerre est un des aspects de la guerre même. À travers l'histoire, les femmes ont toujours été considérées comme du butin. Après une victoire sanglante, elles devenaient la récompense des vainqueurs. Encore aujourd'hui, les femmes sont victimes de viol(s) durant la guerre. Une fois capturées par les ennemis, soit elles sont violées et tuées, soit elles sont violées et forcées de se prostituer. D'autres sont violées et laissées pour mortes. Dans beaucoup de cas, elles subissent aussi la torture et/ou d'autres formes de violence. La guerre est un lieu propice pour les violences extrêmes car les soldats peuvent ainsi prouver leur virilité. Avant même de commencer la bataille, « [I]a culture militaire tend à valoriser et renforcer une certaine virilité misogyne, "masculin

---

<sup>183</sup> Les Accords de Dayton (novembre 1995) divisaient la Bosnie-Herzégovine en deux parties : la Fédération croato-musulmane et la République serbe. Milošević, Tudjman et Izetbegovic, le président bosniaque, finissent par se mettre d'accord sur cette distribution de la Bosnie-Herzégovine. Voir Rusmir Mahmutćehajić et Thierry Mudry.

<sup>184</sup> Quelques mois après la déclaration d'indépendance de la Bosnie-Herzégovine en 1992, la Serbie et le Monténégro proclamèrent la nouvelle République fédérale de Yougoslavie (RFY).

<sup>185</sup> Pierre Jolicoeur, « Le procès de Milosevic : le début d'une saga judiciaire », *Points de mire*, vol. 3, n° 3, février, 2002, p. 1-2. Aussi en ligne [http://www.er.uqam.ca/nobel/cepes/pdf/vol3no3\\_150202.pdf](http://www.er.uqam.ca/nobel/cepes/pdf/vol3no3_150202.pdf)

musclé”, où le dénigrement de la femme et de ce qui est considéré comme étant féminin (une tare) est exacerbé, voire fait partie de certains rituels<sup>186</sup>. » Pour ces raisons, les femmes deviennent facilement des proies pour les soldats.

Le viol est aussi une arme de guerre. Inger Skjelsbæk en fournit une explication intéressante et cohérente : « not all weapons in the conventional sense will be weapons of war, and not all weapons of war will be regular weapons<sup>187</sup>. » À partir de la définition du terme « arme » tirée du dictionnaire encyclopédique anglais auquel elle se réfère, Skjelsbæk montre dans son explication que les armes traditionnelles telles que l'épée, le fusil ou le couteau ne seront pas nécessairement des armes de guerre<sup>188</sup>. De la même façon, les armes de guerre ne seront pas toutes des armes régulières, c'est-à-dire normales, traditionnelles. À cela, Skjelsbæk ajoute que « [t]he determining features for both regular and non-regular weapons to be characterized as weapons of war are that they are used as part of a systematic political campaign that has strategic military purposes<sup>189</sup>. » Alors, dans ce sens, le viol fait partie des stratégies militaires servant à affaiblir et à vaincre l'adversaire. Par exemple, lors de l'indépendance du Bangladesh en 1971, plus de 200 000 femmes bangladaises ont été violées par l'armée pakistanaise<sup>190</sup>. Clairement, le but de ces viols était d'humilier et de détruire le peuple bangladais puisque « la sexualité [était] utilisée comme torture. On com-

---

<sup>186</sup> Vanessa Fagnoli, *Viol(s) comme arme de guerre*, Paris, L'Harmattan, coll. « Questions Contemporaines », 2012, p. 60.

<sup>187</sup> Inger Skjelsbæk, *The Political Psychology of War Rape : Studies from Bosnia and Herzegovina*, Abingdon, Routledge, 2012, p. 61. C'est moi qui traduis : « toutes les armes ne seront pas des armes de guerre dans le sens conventionnel, et toutes les armes de guerre ne seront pas des armes régulières. »

<sup>188</sup> *Ibid.*, p. 61. Skjelsbæk utilise le dictionnaire anglais Webster's Encyclopedic Unabridged Dictionary of the English Language pour définir qu'une arme peut aussi être décrite comme un objet quelconque ou une partie du corps (humain ou animal) comme les dents ou les griffes qui servent à attaquer ou à se défendre. Ces armes ne seront pas non plus toujours des armes de guerre.

<sup>189</sup> *Ibid.*, p. 61. C'est moi qui traduis : « les aspects déterminants des armes régulières et non régulières qui peuvent être caractérisées comme des armes de guerre sont ceux qui font partie d'une campagne politique systématique avec des buts stratégiques militaires. »

<sup>190</sup> Susan Brownmiller, *Against our Will : Men, Women, and Rape*, New York, Simon and Schuster, 1975, p. 79.

prend alors le sens de la formule du “viol comme arme de guerre<sup>191</sup>”. »

Vanessa Fagnoli, elle, se penche sur la définition de l’auteure Véronique Moufflet pour élaborer sa perception de cette formule. Selon Fagnoli, le viol devient une arme de guerre quand il est « stratégique, organisé, utilisé systématiquement et pratiqué à grande échelle et sous la responsabilité d’une autorité. Cela signifie qu’il n’est commis ni par hasard, ni occasionnellement<sup>192</sup>. » Il représente une « stratégie de possession et d’éradication<sup>193</sup>. » Dans les années 90, durant les conflits armés en Bosnie-Herzégovine et au Rwanda, les raisons derrière les conflits et le nombre de femmes musulmanes et tutsies violées permettent de vérifier que « rape was used as a strategic weapon of ethnic cleansing by Serbian forces in Bosnia, as well as by the Hutu paramilitary in Rwanda<sup>194</sup>. » Ce ne sera qu’après les viols commis sur les femmes en Bosnie-Herzégovine et au Rwanda que le viol et les autres formes de violences seront considérés comme des « crimes contre l’humanité<sup>195</sup> ».

### 3.3. *Le conditionnement de la population hutue*

#### 3.3.1. *Les préjugés vis-à-vis du groupe dominé*

Le conflit entre les Hutus et les Tutsis est perceptible dès le commencement du récit. Les habitants tutsis vivent dans la peur, car ils sont discriminés et opprimés par la population hutue. Bien que la mort du président rwandais ait permis aux Hutus de trouver une raison d’éradiquer les Tutsis, les soldats et les extrémistes hutus avaient déjà commencé à terroriser

---

<sup>191</sup> Vanessa Fagnoli, *op. cit.*, p. 72.

<sup>192</sup> *Ibid.*, p. 64-65.

<sup>193</sup> *Ibid.*, p. 65.

<sup>194</sup> Hilmi M. Zawati, *The Triumph of Ethnic Hatred and the Failure of International Political Will : Gendered Violence and Genocide in the Former Yugoslavia and Rwanda*, Lewiston, The Edwin Mellen Press, 2010, p. 85. C’est moi qui traduis : « le viol était utilisé comme une stratégie militaire de nettoyage ethnique par les forces serbes en Bosnie et, également, par le paramilitaire hutu au Rwanda. »

<sup>195</sup> « La violence sexuelle : un outil de guerre », Organisation des Nations Unies, [en ligne], <http://www.un.org/fr/preventgenocide/rwanda/about/bgsexualviolence.shtml>

les habitants tutsis, ainsi que ceux qui étaient leurs amis, quelques mois avant même le jour de sa mort<sup>196</sup>. Les soldats vérifient la carte d'identité de tous et de toutes, et les personnes avec une carte portant la mention « Tutsi(e) » se font tuer. Les hommes tutsis sont tués et les femmes tutsies sont violées, mutilées et ensuite tuées ou laissées pour mortes. Les enfants ne sont pas non plus épargnés, sauf de rares exceptions. Les Hutus modérés sont eux aussi assassinés. Dans le roman, Gentille et Bernard Valcourt se marient à l'hôtel des Mille-Collines en présence des réfugiés à l'hôtel. Malgré la situation, Valcourt ne veut pas quitter le Rwanda parce qu'il se sent chez lui et Gentille le suit. Finalement, quand Valcourt décide à contrecœur de quitter le Rwanda avec Gentille, Gentille se fait arrêter et emmener par un sergent hutu nommé Modeste. Le sergent la garde prisonnière et la viole régulièrement. Gentille a les deux seins coupés et elle est contaminée par le sida. Valcourt finit par la trouver, mais elle ne désire plus vivre avec lui. Six mois plus tard, elle meurt. Dans *Je m'appelle Bosnia*, les Serbes cherchent à éliminer la population bosniaque musulmane. Alors que la mère de Bosnia se trouve dans une institution et que son frère se fait capturer par les soldats serbes, Bosnia et son père sont au combat. Après la mort de son père, elle part vers Sarajevo et se réfugie avec ses amies dans son ancien appartement. Leur nouvel ami Adem leur raconte le viol de sa mère et ses deux sœurs par les Tchetniks et de sa vengeance pour la mort de sa famille. Après la mort de ses deux amies lors d'un bombardement, Bosnia et Adem décident de se marier et, grâce au commandant Milovan, ils parviennent à fuir la Bosnie-Herzégovine. Leur première destination est la France où le frère du commandant et sa femme les hébergent avant leur départ pour Québec. Une fois arrivés à Québec, Adem décide d'étudier à l'université et Bosnia choisit d'écrire un livre.

---

<sup>196</sup> L'avion à bord duquel se trouve le président Habyarimana a explosé et par conséquent les Hutus croient qu'il a été assassiné par des Tutsis.

Le génocide des Tutsis dans *Un dimanche à la piscine à Kigali* n'est pas présenté comme une atrocité qui est survenue du jour au lendemain. Au contraire, le narrateur s'efforce de montrer qu'il y a eu des préparations, qu'elles soient directes ou indirectes, pour ce crime haineux. Ici, les préparations directes se réfèrent aux actions que les soldats et les citoyens hutus exécutent pour préparer le génocide : les « camions de l'armée remplis de miliciens arriv[ent] à Kigali » (DPK, 96) et « établis[ent] des barrières sur les chemins et contrôl[ent] l'identité des passants. » (DPK, 96) « Ils parcour[ent] les rues avec des papiers qu'ils rempliss[ent] de signes après avoir demandé si la maison [est] tutsie ou hutue. » (DPK, 96) Leurs actions servent à mettre en place leur plan. Quant aux éléments qui peuvent être considérés comme des préparations indirectes au massacre des Tutsis et aux viols des femmes tutsies, ce sont les stéréotypes formulés par les Hutus sur les Tutsis.

Il y a autant de stéréotypes sur les hommes que sur les femmes tutsies. D'abord, les stéréotypes servent à inférioriser les hommes tutsis. Ce point est illustré dans le récit quand le personnage du vendeur de tabac, Cyprien, un Hutu, confie à Valcourt et à Gentille que « [d]ans la rue, à l'école, au bar, au stade, ils n'ont entendu et appris qu'une leçon : le Tutsi est un insecte qu'il faut piétiner. Sinon, le Tutsi enlève ta femme, il viole tes enfants » (DPK, 103). Les paroles de Cyprien laissent voir les préjugés qui sont émis à l'endroit des hommes tutsis. Ces préjugés sont si bien relayés par les habitants et les parents hutus qu'ils en viennent à produire un stéréotype : le Tutsi est dangereux. Selon Laurence Bardin, un stéréotype est

la représentation d'un objet (choses, gens, idées) plus ou moins détachée de sa réalité objective, partagée par les membres d'un groupe social avec une certaine stabilité. [...] Structure cognitive acquise et non innée (soumise à l'influence du milieu culturel, de l'expérience personnelle, d'instances d'influences privilégiées comme les communications de masse), le stéréotype plonge cependant ses racines dans l'affectif et l'émotionnel car il est lié au préjugé qu'il rationalise et justifie ou engendre<sup>197</sup>.

---

<sup>197</sup> Laurence Bardin, *L'analyse de contenu*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Quadrige Manuels », 2007, p. 55.

Les Hutus finissent donc par avoir des préjugés à l'égard des hommes Tutsis qu'ils appellent les insectes. Plus encore, les Tutsis ne sont même pas des humains détestables, ils sont seulement des sous-hommes. Ils « empoisonne[nt] l'eau et l'air » (*DPK*, 103) et les Hutus se doivent de les piétiner, c'est-à-dire de les éliminer comme il est naturel de tuer les insectes dérangeants. L'image des Tutsis est ainsi déformée par le stéréotype créé par le groupe dominant. Par conséquent, « l'image de l'autre [...] devient ainsi un lieu de recyclage de la parole du même [...] L'autre sert en quelque sorte de lieu de décharge<sup>198</sup>. » Aussi, puisque qu'ils ne considèrent pas les Tutsis comme des humains et qu'ils perçoivent leur présence comme une menace dans la société, il n'y a aucun mal à ce qu'ils leur enlèvent la vie. Le stéréotype sert à justifier la marginalisation des hommes tutsis.

Dans *Je m'appelle Bosnia*, Adem est témoin des préjugés qui existent à l'égard des Musulmans quand il entend les Tchetsniks dire que les Musulmans appartiennent à une « race de bêtes et de cons » (*JMB*, 69). Les Tchetsniks, d'origine serbe, portent un jugement négatif sur les Musulmans parce qu'ils ont appris à stéréotyper les gens de cette nation comme des « “arriérés et sauvages” » (*JMB*, 69). « [L]eur haine des musulmans » (*JMB*, 69) provient des remarques qu'ils entendent sur eux, mais c'est aussi cette haine qui leur permet de continuer à faire circuler les mêmes perceptions sur les Musulmans. Cela dit, c'est l'absence des pensées stéréotypées à l'égard de l'autre qui permet d'établir un pont entre soi et les autres personnes. Cependant, les Tchetsniks, comme les Hutus, n'acceptent pas « d'ouvrir un espace d'interaction sans préconstruits. Bref, un espace qui ne soit pas miné par le stéréotype<sup>199</sup>. » À cause de cela, il leur est impossible de connaître l'autre groupe. Pareillement aux Hutus, les Serbes, du moins ceux qui émettent ces insultes, considèrent ceux qu'ils détestent comme des

---

<sup>198</sup> Daniel Castillo Durante, *Les dépouilles de l'altérité*, Montréal, XYZ éditeur, coll. « Documents », 2004, p. 26.

<sup>199</sup> *Ibid.*, p. 22.

sous-hommes. En identifiant « a group as inhuman [...] by categorizing them as subhuman creatures<sup>200</sup> », les Serbes et les Hutus se sentent justifiés dans leur désir de vouloir éliminer les personnes de l'autre ethnie. Dans les deux romans, non seulement les stéréotypes permettent aux groupes dominants de maltraiter et d'inférioriser les groupes dominés, mais ils les encouragent aussi à ne pas considérer la vie des gens de ce groupe comme importante. Le renforcement des idées préconçues est une arme subtile qui permet au groupe dominant d'exclure et de dominer l'autre. De cette manière, il est possible de dire que les stéréotypes contribuent à la préparation du génocide, puisqu'au fil des années ils ont renforcé la haine que les Hutus portent aux Tutsis et les encouragent à passer à l'acte au moment opportun.

Quant aux stéréotypes qui concernent les femmes tutsies, ils ont pour fonction de légitimer les Hutus à les violer. Si les hommes sont perçus comme des insectes et des criminels, les femmes, elles, sont non seulement considérées comme des insectes mais aussi comme des « putes, juste des putes qui séduisent » (*DPK*, 230) les hommes du pays et les étrangers. Après avoir confié à Valcourt et à Gentille les pensées des Hutus sur les Tutsis, Cyprien admet que les femmes tutsies sont perçues comme des séductrices parce que « [l]a Tutsie, elle, ensorcelle ton mari avec ses fesses. » (*DPK*, 103) Ce stéréotype dévalorise les femmes tutsies, car il invite les hommes à les insulter et les harceler sexuellement. Par exemple, en retournant à l'hôtel des Mille-Collines avec Valcourt et leur ami Cyprien, Gentille se fait insulter par les miliciens qui se tiennent à chaque barrière. Le premier milicien accuse Valcourt d'aimer « les putains tutsies avec des fausses cartes de Hutues » (*DPK*, 105) et lui suggère de se « trouv[er] une femme hutue » (*DPK*, 106) s'il ne veut pas mourir avec les Tutsis. Les deux autres miliciens, eux, se réfèrent aussi à Gentille comme

---

<sup>200</sup> Carol Rittner et John K. Roth, *Rape : Weapon of War and Genocide*, St. Paul, Paragon House, 2012, p. 89. C'est moi qui traduis : « un groupe comme étant inhumain [...] en les catégorisant comme des créatures sous-humaines »

une « putain tutsie » (DPK, 120). Alors que l'accusation du premier milicien montre qu'il considère la femme tutsie comme une putain et une menteuse, sa suggestion insinue que la femme hutue est une bonne femme tandis que la femme tutsie est une femme immorale. Le terme « putain » que les deux autres miliciens ne cessent d'attribuer à Gentille montre qu'ils croient ce qui est dit sur les femmes tutsies. Leurs attitudes négatives et leurs insultes montrent surtout qu'ils ont des préjugés envers elles tout simplement parce qu'elles sont d'origine tutsie. En stéréotypant les femmes tutsies comme des séductrices, les Hutus cristallisent l'identité de ces femmes en dévergondées.

Les stéréotypes marginalisent autant les hommes que les femmes d'origine tutsie dans la société rwandaise. Toutefois, les conséquences de ces stéréotypes sont plus lourdes pour les femmes. Durant la période de paix, le stéréotype qu'endossent les femmes tutsies non seulement incite les hommes à les harceler sexuellement, mais il leur permet aussi de justifier les viols qu'ils commettent sur ces femmes durant le génocide. La violence sexuelle devient alors un acte normal pour les agresseurs, car ils ont été conditionnés à considérer « [the] [w]omen in the subordinate or opposing group [...] as immoral, dirty, cheap, or loose<sup>201</sup> ». En les considérant comme des femmes faciles et des « *inkotanyis*<sup>202</sup> » (DPK, 230), les agresseurs les déshumanisent et « [t]he dehumanization of victims helps perpetrators to justify their hurtful behaviour<sup>203</sup>. » Le manque de sensibilisation chez les hommes hutus se fait déjà sentir avant même le génocide quand un gradé militaire traite Gentille de pute avant de dire à Bernard Valcourt qu'ils « l'auro[n]t quand [il] ne ser[a] plus là pour la protéger. » (DPK, 230) Le militaire ne menace pas seulement de la tuer, mais il informe Bernard

---

<sup>201</sup> Diana Milillo, « Rape as a Tactic of War : Social and Psychological Perspectives », *Affilia : Journal of Women and Social Work*, vol. 21, n° 2, été, 2006, p. 200. C'est moi qui traduis : « les femmes du groupe subordonné ou opposé comme immorales, sales, inférieures ou faciles ».

<sup>202</sup> Le terme « *inkotanyis* » signifie coquerelle.

<sup>203</sup> Carol Rittner et John K. Roth, *op. cit.*, p. 89. C'est moi qui traduis : « la déshumanisation des victimes aide les agresseurs à justifier leur comportement nuisible. »

Valcourt qu'ils la violeront aussi. Ce dernier message est davantage sous-entendu, mais Cyprien semble le deviner car plus tard il avertit Gentille qu'elle « ser[a] allongée dans la boue rouge, les jambes écartées, une machette sur la gorge, et ils [la] prendront, dix fois, cent fois » (DPK, 103). Les paroles du militaire et les prédictions de Cyprien laissent voir comment le stéréotype fait partie d'un des éléments indirects qui contribuent aux viols des femmes tutsies parce qu'il conditionne et prépare les futurs agresseurs.

### 3.3.2. *Le génocide comme « travail »*

Dans *Un dimanche à la piscine à Kigali*, les génocidaires n'emploient jamais le mot « génocide » pour parler du massacre qu'ils planifient et des meurtres des Tutsis qui ont déjà eu lieu. En fait, que ce soit les paysans ou les soldats hutus, ils utilisent tous le terme « travail » et cela pour plusieurs raisons. Premièrement, ce terme leur permet de penser comme le cousin de Cyprien, un gardien de prison, que « [c']est un travail important pour la survie du Rwanda, menacé par les cancrelats. » (DPK, 97) En insistant sur le fait que la mort des Tutsis est nécessaire parce qu'ils représentent une menace imminente pour leur pays, le cousin cherche à exprimer que le massacre à venir n'est pas un crime mais un moyen de protéger le peuple hutu : « on sarcle un jardin pour éliminer les mauvaises herbes. » (DPK, 99) C'est un travail dur et méthodique, mais il faut le faire si l'on veut avoir un beau jardin.

Deuxièmement, « [d]ans la propagande, [ils] employai[ent] toujours ce terme de "travail" » (DPK, 108) parce que « perpetrators further facilitate moral disengagement by using euphemistic language to make their atrocities respectable and, in part, to reduce their

personal responsibility<sup>204</sup>. » C'est une manière pour eux de ne pas se sentir coupables. En plus, l'usage de ce mot non violent rassure les habitants hutus qui participent à cette préparation quand les miliciens chantent avec fierté : « “[n]ous commençons le travail, et le travail sera bien fait.” » (*DPK*, 108) L'élimination des Tutsis est encouragée par les autorités et cela renforce le désir des Hutus extrémistes de passer à l'acte. La propagande qui provient des miliciens représente en quelque sorte un laissez-passer officiel qui donne le droit aux détenteurs du billet de tuer les Tutsis sans encourir de peine quelconque.

Troisièmement, l'usage du mot « travail » dans les paroles échangées et dans les propagandes a pour but de désensibiliser les gens des actes criminels qu'ils commettent avant et durant le massacre. En faisant croire aux Hutus qu'ils font un « travail », les miliciens et les extrémistes s'assurent que « mass murder can be made personally and socially acceptable and even morally justified<sup>205</sup> ». Les habitants hutus finissent pas être convaincus que ce n'est plus un crime humanitaire, mais une « corvée collective » (*DPK*, 108) parce que « it is portrayed as serving socially worthy or ethical purposes<sup>206</sup>. » L'usage de ce terme est utilisé comme une stratégie politique pour transformer le génocide en une affaire normale. Il évite aux habitants hutus de penser qu'ils vont massacrer d'autres Rwandais. En ce sens, la mise en place des propagandes est aussi considérée comme un élément de contribution au génocide des Tutsis.

---

<sup>204</sup> *Ibid.*, p. 90. C'est moi qui traduis : « les agresseurs se désengagent encore plus de leur morale en utilisant un langage éphémère pour rendre leurs atrocités respectables et, d'une autre part, pour réduire leur responsabilité personnelle. »

<sup>205</sup> *Ibid.*, p. 89. C'est moi qui traduis : « le meurtre de masse peut être rendu personnellement et socialement acceptable et même moralement justifié ».

<sup>206</sup> *Ibid.*, p. 89. C'est moi qui traduis : « c'est représenté comme quelque chose qui sert à une cause valable socialement et éthiquement. »

### 3.4. Les femmes durant la guerre

#### 3.4.1. La mort ou la survie, une question d'ethnie, de race et de classe

Si les personnes ciblées par les extrémistes et les militaires hutus sont évidemment les habitants tutsis, les Hutus modérés et les étrangers qui partagent une amitié avec les Tutsis risquent, eux, aussi d'être attaqués. « Par exemple, les prêtres qui form[ent] des coopératives et s'occup[ent] des réfugiés tutsis. Personne n'[est] à l'abri, même pas Valcourt » (DPK, 97) qui est de race caucasienne.

Les femmes au Rwanda, qu'elles soient tutsies, hutues ou caucasiennes, risquent également d'être tuées dans ce conflit ethnique. Cependant, « [m]ost women in the genocide were targeted not because they were *women*, but because they were *Tutsi women*<sup>207</sup>. » Celles qui ne sont pas d'origine tutsie mais qui sont mariées à un homme tutsi ou fréquentent des Tutsis sont aussi éliminées. Le ciblage des femmes tutsies montre que l'ethnie et le genre sont les deux éléments identitaires qui intéressent les ennemis. Crenshaw souligne que « people are defined by a host of other identities based on race, class, ethnicity, nationality, disability, sexual orientation, and many other characteristics as well as gender<sup>208</sup>. » Ici, les femmes tutsies subissent de la violence et du racisme à cause de leur ethnie et de leur sexe. Bien que les autres femmes courent le même danger que les femmes d'ethnie tutsie, celles qui appartiennent à la classe supérieure ont une meilleure chance de quitter le Rwanda avant d'être capturées. Parmi ces femmes, la première à détenir le plus grand privilège est la veuve du président. Sans aucune perte de temps, « [l]e premier avion français [est] repart[i] de Kigali avec la veuve du président, Agathe Habyarimana, et une trentaine de membres de sa

---

<sup>207</sup> Sally Engle Merry, *Gender Violence : A Cultural Perspective*, Oxford, Wiley-Blackwell, 2009, p. 169. C'est moi qui traduis : « la plupart des femmes dans le génocide étaient ciblées non parce qu'elles étaient des *femmes*, mais parce qu'elles étaient des *femmes tutsies*. » C'est l'auteur qui souligne.

<sup>208</sup> *Ibid.*, p. 12. C'est moi qui traduis : « les gens sont définis par plusieurs critères identitaires qui reposent sur la race, la classe, l'ethnicité, la nationalité, le handicap, l'orientation sexuelle, et beaucoup d'autres caractéristiques dont le genre. »

famille » (DPK, 245). L'aide offerte immédiatement à la veuve du président montre que sa vie est beaucoup plus importante que celle des citoyens hutus ou des femmes étrangères parce que son défunt mari était le président du Rwanda. C'est son ethnie et surtout son statut social qui lui permettent de monter dans le premier avion français. Mis à part la veuve du président, les autres personnes qui parviennent à fuir ce génocide sont les caucasiens. Tout d'abord, « [d]es troupes françaises et belges arriv[ent] [...] à l'aéroport de Kigali pour évacuer les ressortissants blancs et leurs familles. » (DPK, 245) Le fait d'être une femme caucasienne et d'appartenir à cette catégorie de personne leur donne accès à l'aide du gouvernement de leur pays. « [T]ous les employés de l'ambassade de France » (DPK, 247) et le père Louis qui a marié Valcourt et Gentille à l'hôtel des Mille-collines sont également évacués. Toutefois, ce sont « [l]es employés français » (DPK, 247) de l'ambassade qui sont sauvés et non les « employés locaux [...] [t]utsis » (DPK, 247) et tous ceux qui travaillent sous la direction des Français. Ici, le privilège est donné aux Français et aux autres personnes de race caucasienne malgré que les Africains travaillent aussi avec eux. Cette injustice se produit parce que le racisme dicte que les caucasiens appartiennent à la race supérieure ; ils reçoivent des privilèges auxquels la population africaine n'a pas accès. Certes, « [w]omen do share common experiences, but the experiences are not generally the same type as those affecting racial and ethnic groups<sup>209</sup> » parce que les femmes tutsies sont celles qui se trouvent en bas de l'échelle et qui sont ciblées par les soldats hutus.

---

<sup>209</sup> Patricia Hill Collins, *op. cit.*, p. 27. C'est moi qui traduit : « les femmes partagent des expériences communes, mais les expériences ne sont généralement pas du même type que de celles qui affectent la race ou l'ethnie »

### 3.4.2. *Le viol comme arme de guerre*

Le premier aspect qui montre le viol comme arme de guerre par les Hutus est le nombre massif des femmes violées durant le génocide. Le deuxième aspect se trouve dans le désir des Hutus d'humilier les hommes tutsis et les hommes hutus modérés. Par exemple, quand le vendeur de tabac, Cyprien, retourne chez lui après avoir accompagné Gentille et Valcourt à leur hôtel, il voit à la barrière sa femme par terre et « [d]eux jeunes miliciens complètement hilares ten[ir] ses jambes écartées et un troisième immobilis[er] sa tête. » (DPK, 109) Cette scène est exactement celle que les miliciens veulent que Cyprien se rappelle parce qu'ils veulent lui montrer qu'ils ont violé sa femme et lui faire comprendre qu'il n'aurait pas dû s'associer à Gentille qui est Tutsie. En même temps, c'est aussi pour lui faire sentir que le viol a lieu parce qu'il est incapable de protéger sa femme. Cette stratégie est aussi présente dans *Je m'appelle Bosnia* quand les soldats tchetniks ont « violé les quatre femmes, la grand-mère, la mère et les deux petites sœurs » (JMB, 70) d'Adem « devant les corps ficelés du père et de l'oncle. » (JMB, 70) Ici, le viol des femmes devant les hommes de la famille humilie les victimes mais surtout les hommes. « [L]es regards horrifiés [du] père et de [l']oncle » (JMB, 70) témoignent de cette humiliation mais également de la colère et de l'impuissance. En accomplissant ces actes de violence pendant que le père et l'oncle sont ligotés, les soldats tchetniks se sentent forts et imbattables et par conséquent les deux premiers vont nécessairement se sentir inutiles puisqu'ils ne peuvent rien faire pour les femmes de leur famille. Dans les deux scènes, le viol « is a straightforward message to the defeated men and a direct attack on their masculinity and honour for having failed to protect their women<sup>210</sup>. »

---

<sup>210</sup> Hilmi M. Zawati, *op. cit.*, p. 153. C'est moi qui traduit : « un message direct aux hommes vaincus et une attaque directe à leur masculinité et leur honneur pour avoir échoué à défendre leurs femmes. »

L'autre aspect qui illustre l'usage du viol comme arme de guerre est le souhait des Hutus de détruire les femmes et leur avenir. Si les miliciens ne les tuent pas d'un coup de machette après les avoir violées, ils les laissent mourir sur place. Alors que « [I]es cadavres des hommes faisaient des taches noir et blanc, ceux des femmes s'étalaient, les jambes ouvertes, les seins dénudés, la culotte rose ou rouge encerclant les genoux. Plusieurs d'entre elles vivaient encore. » (DPK, 239) Cette scène descriptive montre que le but de l'ennemi est de tuer tous les hommes en laissant derrière eux les femmes dans un état déplorable. Une fois les hommes tutsis éliminés, les femmes n'auront plus de soutien ni de protecteurs si elles parviennent à survivre. Le viol des femmes est un moyen pour tuer la personne qui est à l'intérieur de chacune d'elle et pour les marginaliser à l'intérieur même de leur propre groupe d'ethnie, car « violer une femme c'est *violer* toute la communauté<sup>211</sup>. » Donc, non seulement le viol est utilisé par les Hutus pour enlever toute chance aux femmes tutsies de revivre normalement après la guerre, mais il est aussi comme un outil pour détruire le système familial et social des Tutsis.

### 3.4.3. Le « journal » et le viol de Gentille

Dans le texte de Courtemanche, les femmes violées n'ont pas droit à la parole. Leurs viols sont décrits par le narrateur ou observés par un autre personnage, faisant en sorte qu'il y a très peu de renseignements sur les émotions qu'elles ressentent. Cependant, le viol de Gentille et ses sentiments sont dévoilés aux lecteurs par elle-même sous la forme d'un journal.

Durant ses jours de captivité dans la maison du sergent Modeste, Gentille est violée, battue et torturée. Elle débute son journal ainsi : « [j]e ne sais pas à qui j'écris, mais je sais

---

<sup>211</sup> Vanessa Fagnoli, *op. cit.*, p. 67. C'est l'auteur qui souligne.

pourquoi. [...] J'écris pour raconter la mort (car je vais mourir) d'une jeune femme ordinaire. » (DPK, 265) Cette introduction montre que Gentille ressent le besoin de commencer à écrire dans un journal parce qu'elle sait qu'elle va souffrir. Elle prédit sa mort, spirituelle et physique, parce qu'elle sait aussi qu'elle sera violée tôt ou tard. Ici, la mort représente la perte de soi et la mort actuelle. Selon Simonet-Tenant, « l'écriture du journal survient le plus souvent lorsque l'identité du sujet se voit mise en danger ou, tout au moins, se trouve dans une situation de vulnérabilité<sup>212</sup>. » La seule façon pour Gentille de garder son calme le plus longtemps possible est de commencer à écrire dans son cahier. Si le journal est un signe que Gentille est en détresse, il est aussi un lieu de confiance quand elle écrit : « [j]e ne veux pas être violée, je ne veux pas souffrir. J'ai ouvert les jambes. [...] Je sais qu'il va revenir demain et j'ouvrirai de nouveau les jambes sans protester, pour ne pas qu'il me batte, pour que je puisse rester ici. Car ici, je suis à l'abri. » (DPK, 266) Elle se sert de son journal pour confier ses peurs, son refus de subir le viol et ses raisons pour ne pas avoir refusé les avances sexuelles du sergent. Le journal lui « permet dans les situations extrêmes de résister, en rassemblant ses forces et en maintenant sa dignité<sup>213</sup> ». Le journal de Gentille peut certainement être considéré comme « à la fois un exutoire et un moyen de communication<sup>214</sup>. » En donnant une voix à Gentille, l'auteur montre que la voix de la victime est également essentielle. C'est une façon de reconnaître que les expériences vécues par la victime peuvent seulement être exprimées de manière complète quand c'est la victime qui les raconte. C'est son point de vue à elle qui importe et c'est aussi lui permettre d'être un sujet pour ces instants de souffrances.

---

<sup>212</sup> Françoise Simonet-Tenant, *Le journal intime : genre littéraire et écriture ordinaire*, Paris, Téraèdre, coll. « L'écriture de la vie », 2004, p. 95.

<sup>213</sup> *Ibid.*, p. 95, cité par Philippe Lejeune dans « Le journal personnel », *La faute à Rousseau*, n° 35, février, 2004, p. 26.

<sup>214</sup> *Ibid.*, p. 116.

#### 3.4.4. La condition des femmes après la guerre

Il y a plusieurs points similaires entre le personnage de Gentille et de Bosnia. Toutes deux sont des femmes éduquées et ont vécu au moins un viol par un proche de la famille durant leur enfance. Elles vivent aussi dans des sociétés où le sexe masculin est beaucoup plus valorisé que le sexe féminin. Plus encore, elles se trouvent au milieu d'une guerre où leur ethnie et leur religion sont les raisons pour lesquelles elles sont ciblées, et où leur sexe les rend davantage vulnérables. Cependant, malgré leurs similarités, leurs trajectoires durant et après la guerre diffèrent grandement l'une de l'autre. Le personnage de Gentille n'est plus actif et arrive à sa fin après le génocide tandis que, dans *Je m'appelle Bosnia*, le personnage de Bosnia se développe.

Après le génocide, Gentille contracte la maladie du sida et demande à ses amis de l'aider à mentir à son mari, Bernard Valcourt, en lui disant qu'elle est décédée durant le génocide. La décision de Gentille est très importante dans le récit, car elle est révélatrice de la condition des femmes qui survivent à une guerre. Malgré le mensonge, Bernard Valcourt retrouve Gentille et celle-ci lui explique sa décision dans ses propres mots,

[j]e ne suis plus celle que tu as aimée et que tu penses aimer encore. Valcourt, je ne suis plus une femme. Tu ne sens pas les odeurs de la maladie? Valcourt, je n'ai plus de seins. Ma peau est sèche et tendue comme celle d'un vieux tambour. Je ne vois plus d'un œil. [...] Je ne suis plus une femme. Comprends-tu ce qu'ils m'ont fait? Je ne suis plus humaine (DPK, 282).

Les paroles de Gentille expriment la mélancolie et un dégoût pour sa propre personne. Elle est dégoûtée par son apparence physique parce qu'elle pense qu'elle ne ressemble plus à une femme. Sa réaction montre que quand « [a] woman victim feels that she has lost her self-esteem, integrity, and control over her own body's reproductive life<sup>215</sup> », elle ne se perçoit plus que comme « un corps qui se décompose, une chose laide » (DPK, 282). Bien que

---

<sup>215</sup> Hilmi M. Zawati, *op. cit.*, p. 163. C'est moi qui traduis : « une femme victime sent qu'elle a perdu son estime de soi, son intégrité et le contrôle de la vie reproductive de son corps »

Bernard Valcourt la rassure qu'il l'aime toujours malgré son état physique, Gentille refuse son amour et ne parvient pas à surmonter son insécurité. La perception qu'elle a d'elle-même et son incapacité de croire que son mari puisse encore l'aimer montrent qu'il est difficile pour une femme qui a subi des violences sexuelles durant la guerre de se relever et de continuer une vie heureuse. Ses deux points montrent aussi que Gentille « subscribes to the misogynistic ideology that, characterizing raped women as unlovable “damaged goods,” turns rape into a “social death”<sup>216</sup> ».

Contrairement à Gentille et aux femmes dans la famille de son mari Adem, Bosnia n'a pas subi de viols par les soldats serbes et parvient à fuir son pays. Le destin de Bosnia est très différent car non seulement son mari croit aussi qu'il fallait faire « les démarches pour sortir [,] [...] vivre ailleurs » (*JMB*, 97), mais ils reçoivent aussi l'aide du commandant Milovan ; elle a aussi eu la chance de ne pas vivre les expériences traumatisantes que Gentille a vécues. Dans le texte de Gagnon, le personnage de Bosnia évolue et réussit à surmonter les autres épreuves vécues durant la guerre. Contrairement au personnage de Gentille, la transformation positive de Bosnia montre qu'il y a toujours un espoir pour les femmes après la guerre.

Le roman de Courtemanche est fortement critiqué parce qu'il laisse entendre que les femmes qui subissent le viol durant une guerre n'ont aucune issue à part le désespoir et la mort. Le personnage de Gentille ne peut pas être décrit comme un personnage qui travaille vers l'agentivité ni comme un modèle d'inspiration pour les femmes violées, parce que « [h]er reasoning [...] negates the very possibility of survivorship<sup>217</sup> ».

---

<sup>216</sup> Katherine May Stokes, « Sexual Violence and the Authority to Speak : The Representation of Rape in Three Contemporary Novels », Thèse de maîtrise, Montréal, McGill University, 2008, p. 47. C'est moi qui traduis : « souscrit à l'idéologie misogyne qui transforme le viol en “mort sociale”, car les femmes violées sont des biens endommagés indignes de l'amour ».

<sup>217</sup> *Ibid.*, p. 47. C'est moi qui traduis : « son raisonnement enlève la possibilité de survie ».

## Conclusion

L'analyse de la violence à l'égard des femmes dans les romans *Un dimanche à la piscine à Kigali* et *Je m'appelle Bosnia* nous a permis de faire quelques observations globales.

Dans l'ensemble, malgré leurs différences raciales et culturelles, les personnages féminins dans les textes de Courtemanche et de Gagnon sont tous soumis à l'autorité masculine. Certaines d'entre elles, comme nous avons pu le constater avec les prostituées, sont contraintes d'obéir aussi aux figures d'autorité féminines.

Dans le premier chapitre qui porte sur la violence sexuelle commise contre les filles, nous avons vu que la figure d'autorité première à laquelle les filles font face est le père. La représentation du personnage du père dans les deux textes est conforme à l'image du père traditionnel : il est celui qui détient le *patria potestas* sur sa femme et ses enfants dans tous les aspects de leur vie. La puissance du patriarcat est démontrée dans *Un dimanche à la piscine à Kigali* quand le père offre sa fille Clémentine au colonisateur et dans *Je m'appelle Bosnia* quand le chef de famille impose le silence aux siens sur le viol de sa fille. La décision prise par les deux figures paternelles montre qu'elles ne pensent qu'à leurs propres intérêts et elle laisse aussi voir que la mère n'a aucun pouvoir dans la famille. Le statut de la mère est alors relégué au même rang que celui de la fille. L'infériorisation des femmes dans la société rwandaise fictive, par exemple, est enseignée aux enfants dès la naissance quand ceux-ci prennent l'origine du père « peu importe l'origine de la mère. » (DPK, 38) Si Clémentine n'est qu'un objet d'échange aux yeux de son père, Bosnia, elle, n'est pas plus valorisée en tant que fille. La valeur qui est accordée à Bosnia dépend de sa virginité, mais étant donné

qu'elle l'a perdue au cours du viol qu'elle a subi par son oncle, elle ne représente plus qu'un déshonneur pour son père. Dans les deux sociétés,

[l]a hiérarchie patriarcale permet aux plus puissants d'exploiter les plus démunis et [...] [c]et apprentissage de l'infériorisation commence dès le jeune âge, à l'intérieur même de la cellule familiale, qui assure aux adultes et aux agresseurs une zone de contrôle<sup>218</sup>.

La dévalorisation de l'identité féminine et l'honneur du père à préserver sont des éléments qui créent aussi une condition de vie précaire pour les filles. Les viols subis par Gentille sont des exemples concrets de l'héritage de la violence sexuelle perpétuée contre les filles depuis la génération de son arrière-grand-tante Clémentine.

Si, une fois adultes, les femmes dans les deux récits ne sont plus tout à fait soumises aux lois du père, elles se retrouvent cependant sous l'emprise des hommes qu'elles côtoient dans leur vie. Pour les prostituées dans *Un dimanche à la piscine à Kigali*, la figure d'autorité du père est remplacée par le client, alors que pour les épouses dans *Je m'appelle Bosnia*, c'est le conjoint. Un point que ces personnages féminins ont en commun est le fait qu'elles sont considérées par les hommes comme un objet sexuel. L'assujettissement des femmes est expliqué par le fait que « [d]omination always involves attempts to objectify the subordinate group<sup>219</sup>. » Les expériences de Bernadette et d'autres prostituées montrent les multiples facettes de la violence dans la prostitution. Objectivées par les regards masculins, les prostituées ne sont plus considérées comme des êtres humains et, par conséquent, certains abusent d'elles émotionnellement, physiquement et/ou sexuellement. À cause de leur origine tutsie et leur statut social dans la société, les prostituées font également face à plusieurs types de discrimination.

La violence des hommes vis-à-vis des femmes emprunte aussi la forme de la violence

---

<sup>218</sup> Lise Julien et Isabelle Saint-Martin, *op. cit.*, p. 9.

<sup>219</sup> Patricia Hill Collins, *op. cit.*, p. 69. C'est moi qui traduis : « la domination implique toujours la volonté d'objectiver le groupe subordonné. »

conjugale. Certains maris se comportent violemment envers leur épouse parce qu'ils croient que certaines valeurs patriarcales provenant de leur culture sont encore importantes et justifiées. Par exemple, ils se considèrent comme les seuls gagne-pain de la famille. Selon eux, la place d'une femme mariée est dans la maison et leur rôle se limite à les satisfaire et à enfanter. Dans cette optique, comme nous l'avons décrit dans notre analyse, le corps de la femme devient un objet sur lequel le mari se permet de laisser des marques pour montrer sa domination.

La narration dans les deux romans laisse clairement voir que les protagonistes féminines n'échappent pas facilement à l'autorité masculine même si certaines d'entre elles sont parvenues à quitter une situation dans laquelle elles étaient soumises à un homme. Si en temps de paix, les hommes dénigrent le sexe féminin, durant la période de guerre ils abusent encore plus de leur pouvoir pour affirmer leur autorité. Les viols commis sur le corps des femmes tutsies et bosniaques musulmanes et le journal de Gentile témoignent de la haine des ennemis et du désir de ces derniers d'éliminer l'autre ethnie. Bien que les hommes et les femmes périssent tous deux, les femmes sont davantage ciblées par le parti ennemi et cela se confirme par le viol systématique et la torture des femmes appartenant au groupe dominé. Cela dit, un des éléments que nous avons grandement observé durant notre analyse littéraire est que la violence vis-à-vis des femmes se manifeste quand une société, une famille ou un mari croit à l'infériorité des femmes, car « [v]iolence against women is an outcome of the belief, fostered in most cultures, that men are superior and that the women with whom they live are their possessions to be treated as the men consider appropriate<sup>220</sup>. » L'infériorisation des femmes crée une condition de vie dans laquelle les filles et les femmes courent un plus

---

<sup>220</sup> Miranda Davies, *op. cit.*, p. 7. C'est moi qui traduis : « la violence est le produit de la croyance, enseignée dans la plupart des cultures, que les hommes sont supérieurs et que les femmes avec lesquelles ils vivent sont leurs possessions et sont traitées comme ils l'entendent. »

grand risque, surtout en tant de guerre, de subir une forme de violence quelconque parce qu'elles n'ont pas les mêmes droits que les hommes. La violence faite aux femmes est représentée dans les deux œuvres comme un moyen de contrôle, d'assujettissement et d'humiliation et aussi comme une violation des droits humains.

En conclusion, nous aborderons rapidement un aspect sur lequel nous nous sommes peu arrêtée jusqu'à maintenant : le regard de la narratrice et du narrateur. Dans *Je m'appelle Bosnia*, la narratrice se contente de narrer l'histoire et de livrer aux lecteurs les informations qui lui sont nécessaires pour mieux connaître les personnages et comprendre les enjeux de la violence sexuelle sans jamais porter un regard objectivant sur le corps féminin. Toutefois, au cours de notre lecture et analyse d'*Un dimanche à la piscine à Kigali*, nous avons constaté que le regard du narrateur et du personnage masculin principal, le journaliste Bernard Valcourt, est objectivant envers Gentille.

Dans son ouvrage *Visual and Other Pleasures*, la féministe Laura Mulvey discute de la scopophilie et du concept de « male gaze » qu'elle a inventé pour analyser le regard des spectateurs mâles sur le corps féminin dans un contexte cinématographique. Le terme scopophilie se définit comme tel : « (pleasure in looking)<sup>221</sup>. » Mulvey explique que tout comme il y a un plaisir à regarder l'autre, il y a aussi une source de plaisir à être regardé par les autres<sup>222</sup>. La notion du male gaze implique « ([a] pleasure in looking at another person as an erotic object)<sup>223</sup> » et que celui qui regarde est toujours du sexe masculin tandis que l'objet de spectacle est de sexe féminin. Bien que Mulvey utilise le concept du male gaze pour

---

<sup>221</sup> Laura Mulvey, *Visual and Other Pleasures*, Basingstoke, Palgrave MacMillan, coll. « Language, discourse, society », 2009, p. 16. C'est moi qui traduis : « (plaisir à regarder). »

<sup>222</sup> *Ibid.*, p. 16-17.

<sup>223</sup> *Ibid.*, p. 25. C'est moi qui traduis : « (un plaisir à regarder une autre personne comme un objet érotique) »

étudier la narration seulement dans le cinéma, nous voudrions tout de même nous en servir ici parce que certains éléments nous permettront de soutenir nos propos.

Le regard du narrateur sur Gentille au début du récit est pressenti comme un regard qui objectifie la femme sexuellement. En décrivant une scène dans laquelle un client hutu insulte Gentille parce qu'elle n'a pas la sorte de bière qu'il veut, le narrateur présente aux lecteurs le personnage de Gentille par une description de son physique :

Gentille, qui a un nom aussi joli que ses seins, si pointus qu'ils font mal à son chemisier empesé, Gentille, qui a un visage encore plus beau que ses seins, et un cul plus troublant dans son insolente adolescence que son visage et que ses seins [...] Gentille pleure. Seulement quelques larmes et un petit snif qu'ont encore les jeunes filles avant que s'installent entre leurs cuisses des odeurs d'homme (DPK, 15-16).

La manière dont le narrateur décrit Gentille est très sexuelle. Son regard peut être aussi décrit comme scopophilique parce que « [it] arises from pleasure in using another person as an object of sexual stimulation through sight<sup>224</sup>. » Les descriptions n'ont pas pour but de faire connaître le personnage de Gentille aux lecteurs comme une personne. Ce n'est pas la personnalité, mais les seins et le derrière de Gentille que le narrateur présente. Quand il mentionne son nom et son visage, il les associe à ses seins. En faisant de la sorte, il efface la personne pour la représenter en un corps séduisant. En insistant sur le fait que les seins sont « si pointus » et que le cul est « plus troublant », il évoque des sensations excitantes et des images érotiques. Après tout, « [a] [w]oman displayed as sexual object is the *leitmotif* of erotic spectacle<sup>225</sup> ». Un autre exemple de la présence du male gaze est quand le narrateur dit que le journaliste Bernard Valcourt « prom[ène] lentement ses yeux sur chaque partie [du] corps » (DPK, 44) de Gentille et « la déshabill[e], la bais[e] à chaque regard. » (DPK, 45) Le narrateur ajoute aussi que Valcourt ne pense qu'à « “enfiler” Gentille » (DPK, 16) et que ce

---

<sup>224</sup> *Ibid.*, p. 18. C'est moi qui traduis : « il surgit du plaisir à utiliser une autre personne comme objet de stimulation à travers le regard. »

<sup>225</sup> *Ibid.*, p. 19. C'est moi qui traduis : « une femme présentée comme objet sexuel est le *leitmotiv* du spectacle érotique ». C'est l'auteur qui souligne.

sont « [s]es seins, sa bouche, son cul [...], sa peau de café au lait de matin doux, ses yeux, sa timidité, ses jambes sculpturales, sa démarche, son odeur, ses cheveux, sa voix » (*DPK*, 45) qui rendent Valcourt fou. Pareillement à celui du narrateur, le regard de Bernard Valcourt sur Gentille est aussi objectivant parce que « [it] projects its fantasy onto the female figure<sup>226</sup> » réduisant ainsi Gentille à l'état d'objet.

Cela dit, on ne trouve pas ce regard objectivant chez Madeleine Gagnon. La narration se concentre sur les aspects psychologiques et l'agentivité. Coïncidence? Le roman signé par une femme offre une fin plus heureuse et davantage tournée vers l'agentivité féminine. Nous sommes convaincue que le roman de Courtemanche a autant de mérite que celui de Gagnon quoiqu'il y ait eu beaucoup de critiques négatives à propos de son contenu. Nous comprenons les raisons pour lesquelles certains critiques auraient souhaité que l'auteur d'*Un dimanche à la piscine à Kigali* ait inventé un meilleur destin pour la protagoniste Gentille. Cependant, en terminant son récit avec l'impossibilité ou la difficulté pour les femmes violentées durant la guerre de recommencer leur vie par après, Courtemanche ne fait que montrer la réalité pour certaines femmes. Il existe donc deux façons d'envisager les déterminismes de la condition féminine : au lecteur, à la lectrice de faire la part des choses.

---

<sup>226</sup> *Ibid.*, p. 19. C'est moi qui traduis : « il projette ses fantasmes sur le corps féminin »

## BIBLIOGRAPHIE

### 1. Corpus

COURTEMANCHE, Gil, *Un dimanche à la piscine à Kigali*, Montréal, Boréal, coll. « Boréal compact », 2002, 284 p.

GAGNON, Madeleine, *Je m'appelle Bosnia*, Montréal, VLB éditeur, coll. « Fictions », 2005, 234 p.

### 2. Ouvrages et articles théoriques généraux

ABBAS, Tahir, « Honour-Related Violence towards South Asian Muslim Women in the UK : A Crisis of Masculinity and Cultural Relativism in the Context of Islamophobia and the “War on Terror” », dans Mohammad Mazher IDRISSE et Tahir ABBAS (éd.), *Honour, Violence, Women and Islam*, Abingdon, Routledge, 2011, p. 16-28.

ALBERT, Ethel M., « La femme en Urundi », dans Denise PAULME (éd.), *Femmes d'Afrique noire*, Paris, Mouton & Co, coll. « Le monde d'outre-mer passé et présent », 1960, 280 p.

ALVIN, Patrick, « Les adolescents victimes de violences sexuelles », dans Marceline GABEL (dir.), *Les enfants victimes d'abus sexuels*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Psychiatrie de l'enfant », 1992, p. 93-105.

Amnesty International, *Les crimes commis contre les femmes lors des conflits armés*, Paris, Les Éditions francophones d'Amnesty International, 2004, 125 p.

ANWAR, Etin, *Gender and Self in Islam*, New York, Routledge, coll. « Routledge Advances in Middle East and Islamic Studies », 2006, 194 p.

AUDET, Éline, « Perspectives féministes sur la prostitution », (postface), dans Richard POULIN, *La mondialisation des industries du sexe : Prostitution, pornographie, traite des femmes et des enfants*, Ottawa, L'Interligne, coll. « Amarres », 2004, p. 311-369.

AYOUN, Patrick, « Inceste, violence et culture », dans Marceline GABEL, Serge LÉBOVICI et Philippe MAZET (dir.), *Le traumatisme de l'inceste*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Monographies de la Psychiatrie de l'enfant », 1995, p. 33-52.

- BARDIN, Laurence, *L'analyse de contenu*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Quadrige Manuels », 2007, 291 p.
- BARROIS, Claude, « Traumatisme et inceste », dans Marceline GABEL, Serge LÉBOVICI et Philippe MAZET (dir.), *Le traumatisme de l'inceste*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Monographies de la Psychiatrie de l'enfant », 1995, p. 13-20.
- BEAUVOIR, Simone de, *Le deuxième sexe : Les faits et les mythes*, Tome 1, Paris, Gallimard, 1949, coll. « Folios essais », 408 p.
- BIASON, Lea, « Encadré 2.1 : Violence sexuelle exercée contre des femmes durant des guerres et des conflits en Afrique et sur le territoire de l'ex-Yougoslavie », dans Marie VLACHOVÁ et Lea BIASON (dir.), *Les femmes dans un monde d'insécurité : violence à l'égard des femmes : faits, données et analyses*, Paris, Éditions de La Martinière, 2005, p. 115-115.
- BIN-HENG, Mary, Framboise CHERBIT et Édith LOMBARDI, *Traiter la violence conjugale : parcours pour une alternative*, Paris, L'Harmattan, coll. « Technologie de l'action sociale », 1996, 204 p.
- BOISCLAIR, Isabelle, « Laure Clouet, femme de personne », dans Lucie JOUBERT et Annette HAYWARD (dir.), *La vieille fille. Lectures d'un personnage*, Montréal, Triptyque, 2000, p. 83-98.
- BONNET, Marie-Jo, *Qu'est-ce qu'une femme désire quand elle désire une femme*, Paris, Odile Jacob, 2004, 388 p.
- BOUGAREL, Xavier, *Bosnie, anatomie d'un conflit*, Paris, La Découverte, coll. « Les dossiers de l'état du monde », 1996, 174 p.
- BROWN, Anne, *Viol conjugal et violence maritale dans le roman féminin des années soixante*, Ottawa, ICREF/CRIAW, 1992, 26 p.
- BROWNMILLER, Susan, *Against Our Will : Men, Women, and Rape*, New York, Simon and Schuster, 1975, 472 p.
- CASTILLO DURANTE, Daniel, *Les dépouilles de l'altérité*, Montréal, XYZ éditeur, coll. « Documents », 2004, 212 p.
- CHALEIL, Max, *Le corps prostitué : le sexe dévorant*, Tome 1, Paris, Éditions Galilée et Max Chaleil, 1981, 544 p.
- CHAMBERLAND, Claire, *Violence parentale et violence conjugale : des réalités plurielles, multidimensionnelles et interreliées*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, coll. « Problèmes sociaux & interventions sociales ; 8 », 2003, 396 p.

- CHEMIN, Annick et al., *Violences sexuelles en famille*, Ramonville-Saint-Agne, Éditions Erès, coll. « Pratiques du champ social », 1995, 176 p.
- COLLINS, Patricia Hill, *Black Feminist Thought : Knowledge, Consciousness, and the Politics of Empowerment*, New York, Routledge, coll. « Perspectives on Gender : 2 », 1991, 265 p.
- COQUERY-VIDROVITCH, Catherine, *Les Africaines : Histoire des femmes d'Afrique subsaharienne du XIX<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, La Découverte/Poche, coll. « Sciences humaines et sociales », 2013, 406 p.
- CORBEIL, Christine et Isabelle MARCHAND, « Penser l'intervention féministe à l'aune de l'approche intersectionnelle : défis et enjeux » *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 19, n° 1, 2006, p. 40-57.
- CRENSHAW, Kimberle, « Mapping the Margins : Intersectionality, Identity Politics, and Violence against Women of Color », *Stanford Law Review*, vol. 43, n° 6, juillet, 1991, p. 1241-1299.
- CRENSHAW, Kimberlé Williams, « Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur », traduit de « Mapping the Margins : Intersectionality, Identity Politics, and Violence against Women of Color » par Oristelle Bonis, *Cahiers du Genre*, vol. 2, n° 39, 2005 [1991], p. 51-82.
- CUEVAS, Carlos A. et al., « Psychological Distress as a Risk Factor for Re-Victimization in Children », *Child Abuse & Neglect*, vol. 34, 2010, p. 235-243.
- DALIGAND, Liliane, « Le trauma de l'inceste. Le témoignage de l'expert », dans Marceline GABEL, Serge LÉBOVICI et Philippe MAZET (dir.), *Le traumatisme de l'inceste*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Monographies de la Psychiatrie de l'enfant », 1995, p. 21-32.
- DAVIDSON, Julia O'Connell, *Prostitution, Power and Freedom*, Ann Arbor, The University of Michigan Press, 1998, 232 p.
- DAVIES, Miranda, *Women and Violence*, New Jersey, Zed Books Ltd, 1994, 264 p.
- DE YOUNG, Mary, *The Sexual Victimization of Children*, Jefferson (North Carolina), McFarland, 1982, 179 p.
- DURRER, Sylvie, *Le dialogue dans le roman*, Paris, Nathan, coll. « Linguistique », 1999, 127 p.
- FARGNOLI, Vanessa, *Viol(s) comme arme de guerre*, Paris, L'Harmattan, coll. « Questions Contemporaines », 2012, 260 p.

- Gouvernement du Québec, *L'inceste envers les filles : état de la situation*, préparé par Lise JULIEN et Isabelle SAINT-MARTIN, Québec, Conseil du statut de la femme, 1995, 124 p.
- GUTMAN, Roy, *Bosnie : témoin du génocide*, traduit de *A Witness to Genocide : The First inside Account of the Horrors of Ethnic Cleansing in Bosnia* par Michel Valois, Paris, Desclée de Brouwer, coll. « Épi/Habiter », 1994 [1993], 284 p.
- HAESEVOETS, Yves-Hiram L., *L'enfant victime d'inceste : De la séduction traumatique à la violence sexuelle*, Paris/Bruxelles, De Boeck Université, coll. « Oxalis », 1997, 262 p.
- HARPER, Élizabeth, *Regards sur l'intersectionnalité*, Montréal, CRI-VIFF, coll. « Collection Études et Analyses », 2012, 17 p.
- HAVERCROFT, Barbara, « Quand écrire, c'est agir : stratégies narratives d'agentivité féministe dans *Journal pour mémoire* de France Théoret, *Dalhousie French Studies*, vol. 47, été, 1999, p. 93-113.
- HERMAN, Judith Lewis, *Trauma and Recovery : The Aftermath of Violence—from Domestic Abuse to Political Terror*, New York, BasicBooks, 1997 [1992], 290 p.
- HERNANDEZ, Hélène et al., *Anarchisme, féminisme, contre le système prostitutionnel*, Paris, Éditions du Monde libertaire, 2009, 124 p.
- HURLEY, Dorothy L. et E. Anthony HURLEY, *Constructing Incest Stories : Black Women's Voices in Fact and Fiction*, Trenton, Africa World Press, 2009, 177 p.
- JOLICOEUR, Pierre, « Le procès de Milosevic : le début d'une saga judiciaire », *Points de mire*, vol. 3, n° 3, février, 2002, p. 1-2. Aussi en ligne [http://www.er.uqam.ca/nobel/cepes/pdf/vol3no3\\_150202.pdf](http://www.er.uqam.ca/nobel/cepes/pdf/vol3no3_150202.pdf)
- KLEIN, Martin A., « Sexuality and Slavery in the Western Sudan », contribution présentée à la conférence internationale *Sex, Power and Slavery : The Dynamics of Carnal Relations under Enslavement*, McGill University, Montréal, 19-21 avril, 2007.
- LAUGHREA, Kathleen, Claude BÉLANGER et John WRIGHT, « Existe-t-il un consensus social pour définir et comprendre la problématique de la violence conjugale? », *Santé mentale au Québec*, vol. 21, n° 2, 1996, p. 93-116.
- LAUPIES, Vincent, *Les quatre dimensions de l'inceste : Compréhension factuelle, psychique, systématique et éthique. Approche intégrative de la thérapie chez l'adulte*, Paris, L'Harmattan, coll. « Les Thérapies Familiales Aujourd'hui », 2000, 235 p.
- LEJEUNE, Philippe, « Le journal personnel », *La faute à Rousseau*, n° 35, février, 2004, p. 26.

- MAHMUTČEHAJIĆ, Rusmir, *Le meurtre de la Bosnie*, traduit de *Kriva politika : čitanje historije i povjerenje u Bosni* par Mauricette Begić et Nicole Dizdarević, Paris, Non Lieu, 2008 [1998], 199 p.
- MERRY, Sally Engle, *Gender Violence : A Cultural Perspective*, Oxford, Wiley-Blackwell, 2009, 211 p.
- MESSER-DAVIDOW, Ellen, « Acting Otherwise », dans Judith Kegan GARDINER (éd.), *Provoking Agents : Gender and Agency in Theory and Practice*, Chicago, University of Illinois Press, 1995, p. 23-51.
- MILILLO, Diana, « Rape as a Tactic of War : Social and Psychological Perspectives », *Affilia : Journal of Women and Social Work*, vol. 21, n° 2, été, 2006, p. 196-205.
- MILLETT, Kate, *La prostitution : quatuor pour voix féminines*, traduit de *Woman in Sexist Society* par Élisabeth Gille, Paris, Denoël-Gonthier, coll. « Femme », 1972 [1971], 124 p.
- MINCES, Juliette, *La femme voilée : l'Islam au féminin*, Paris, Calmann-Lévy, coll. « Pluriel », 1990, 235 p.
- MUDRY, Thierry, *Histoire de la Bosnie-Herzégovine : faits et controverses*, Paris, Ellipses/Édition marketing, coll. « Collection L'Orient politique », 1999, 431 p.
- MULVEY, Laura, *Visual and Other Pleasures*, Basingstoke, Palgrave MacMillan, coll. « Language, discourse, society », 2009, 232 p.
- PERRONE, Reynaldo et Martine NANNINI, *Violence et abus sexuels dans la famille : Une approche systémique et communicationnelle*, Paris, ESF éditeur, coll. « Collection Sciences humaines appliquées. L'Art de la psychothérapie. », 1995, 138 p.
- PERVIZAT, Leylâ, « Lack of Due Diligence : Judgements of Crimes of Honour in Turkey », dans Mohammad Mazher IDRIS et Tahir ABBAS (éd.), *Honour, Violence, Women and Islam*, Abingdon, Routledge, 2011, p. 142-153.
- PETTMAN, Jan Jindy, *Worlding Women : A Feminist International Politics*, London, Routledge, 1996, 272 p.
- PLISSON, Gabriel, *Mourir pour Sarajevo*, Paris, Éditions In Fine, coll. « Textes libres », 1994, 319 p.
- POULIN, Richard, *La mondialisation des industries du sexe : Prostitution, pornographie, traite des femmes et des enfants*, Ottawa, L'Interligne, coll. « Amarres », 2004, 431 p.
- PRUNIER, Gérard, *Rwanda, 1959-1996 : Histoire d'un génocide*, traduit de *The Rwanda Crisis, History of a Genocide* par Denise Luccioni, Paris, Éditions Dagorno, 1997 [1995], 514 p.

- RITTNER, Carol et John K. ROTH, *Rape : Weapon of War and Genocide*, St. Paul, Paragon House, 2012, 263 p.
- RODET, Marie, « Sexualité, mariage et esclavage au Soudan français à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés*, n° 33, 2011, p. 45-64.
- ROSIÈRE, Stéphane, *Le nettoyage ethnique : terreur et peuplement*, Paris, Ellipses, coll. « Carrefours. Les Dossiers », 2006, 297 p.
- ROSIÈRE, Stéphane, « Le “nettoyage ethnique” – approche géographique », *Geographica Helvetica*, vol. 59, n° 3, 2004, p. 227-237.
- SAMIC, Jasna, « Orwell et les Grands Serbes », dans *L'éclatement yougoslave : Une tragédie européenne*, préf. de Jean-Luc Pouthier, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, coll. « Monde en cours », 1994, p. 23-28.
- SANCHEZ TAYLOR, Jacqueline, « Dollars are a Girl's Best Friend? Female Tourists' Sexual Behaviour in the Caribbean », *Sociology*, vol. 35, n° 3, p. 749-764.
- SHELTON, Jen, *Joyce and the Narrative Structure of Incest*, Gainesville, University Press of Florida, coll. « The Florida James Joyce Series », 2006, 157 p.
- SIMONET-TENANT, Françoise, *Le journal intime : genre littéraire et écriture ordinaire*, Paris, Téraèdre, coll. « L'écriture de la vie », 2004, 191 p.
- SKJELSBÆK, Inger, *The Political Psychology of War Rape : Studies from Bosnia and Herzegovina*, Abingdon, Routledge, 2012, 172 p.
- TIERSEN, Myriam, *L'inceste : une revue de littérature et son visage connu dans la région Côte-Nord*, Baie-Comeau, Centre de services sociaux de la Côte-Nord, 1989, 123 p.
- ZAWATI, Hilmi M., *The Triumph of Ethnic Hatred and the Failure of International Political Will : Gendered Violence and Genocide in the Former Yugoslavia and Rwanda*, Lewiston, The Edwin Mellen Press, 2010, 456 p.

### **3. Thèse et mémoire sur le corpus**

- CARDINAL, Jacinthe, « Suzanne Jacob et la résistance aux fictions dominantes : figures féminines et procédés rhétoriques rebelles », Mémoire de maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal, 2000, 102 p.
- STOKES, Katherine May, « Sexual Violence and the Authority to Speak : The Representation of Rape in Three Contemporary Novels », Thèse de maîtrise, Montréal, McGill University, 2008, 114 p.

#### 4. Sites internet

- CHABOT, Caroline, « Madeleine Gagnon : la guerre, et après? », Entrevues, Littérature québécoise, *Les libraires. Bimestriel des librairies indépendantes*, 2005, [En ligne], <http://revue.leslibraires.ca/entrevues/litterature-quebecoise/madeleine-gagnon-la-guerre-et-apres>
- CORBEIL, Christine et Isabelle MARCHAND, « L'intervention féministe intersectionnelle : un nouveau cadre d'analyse et d'intervention pour répondre aux besoins pluriels des femmes marginalisées et violentées », Le Réseau canadien pour la santé des femmes, Institut de recherches et d'étude féministes de l'UQÀM, Université du Québec à Montréal, 2007, [En ligne], <http://www.cwhn.ca/en/node/43844> ou sur [http://www.unites.uqam.ca/arir/pdf/interventionfeminineintersectionnelle\\_marchand\\_corbeil.pdf](http://www.unites.uqam.ca/arir/pdf/interventionfeminineintersectionnelle_marchand_corbeil.pdf)
- COUSIN, Vinciane, « Depuis toujours Madeleine Gagnon, l'authentique », *Le Mouton Noir*, 2013, [En ligne], <http://www.moutonnoir.com/2013/07/madeleine-gagnon-1%E2%80%99authentique/>
- CROIX-ROUGE, [En ligne], <http://www.croixrouge.ca/article.asp?id=29286&tid=001>
- « Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes », Assemblée générale, Quarante-huitième session, A/RES/48/104, Nations Unies, 1993-1994, [En ligne], <http://www.unwomen.org/fr/what-we-do/ending-violence-against-women> ou sur [http://www.un.org/ga/search/view\\_doc.asp?symbol=A/RES/48/104&Lang=F](http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/48/104&Lang=F)
- « Gil Courtemanche », Bio-bibliographie, *Les éditions du Boréal*, [En ligne], <http://www.editionsboreal.qc.ca/catalogue/auteurs/gil-courtemanche-274.html>
- HAKIZIMANA, Emmanuel et Gallican GASANA, « Rwanda : émergence de l'espoir de réconciliation d'un peuple », *La Presse (Le Soleil)*, 2012, [En ligne], <http://www.lapresse.ca/le-soleil/opinions/points-de-vue/201208/10/01-4564074-rwanda-emergence-de-lespoir-de-reconciliation-dun-peuple.php>
- HOFMAN Cécilia, « Sexe : de l'intimité au "travail sexuel" ou prostituer est-il un droit humain? », traduit par Claudine Lesselier, *Sisyphé*, 2002, [En ligne], <http://sisyphe.org/spip.php?article140>
- « La violence sexuelle : un outil de guerre », Organisation des Nations Unies, [En ligne], <http://www.un.org/fr/preventgenocide/rwanda/about/bgsexualviolence.shtml>
- « L'écrivain et journaliste Gil Courtemanche n'est plus », *Le Devoir*, 2011, [En ligne], <http://www.ledevoir.com/societe/medias/329666/l-ecrivain-et-journaliste-gil-courtemanche-n-est-plus>

LOUIS, Marie-Victoire, « Pour construire l'abolitionnisme du XXI<sup>e</sup> siècle », Site de Marie-Victoire Louis, 2000, [En ligne], <http://www.marievictoirelouis.net/document.php?id=510&themeid=#tocfrom1n1>

PAQUIN, Éric, « Madeleine Gagnon une amie bosniaque », *Voir*, 2005, [En ligne], <http://voir.ca/livres/2005/11/10/madeleine-gagnon-une-amie-bosniaque/>

## TABLE DES MATIÈRES

<b>RÉSUMÉ</b> .....	<b>ii</b>
<b>REMERCIEMENTS</b> .....	<b>iii</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>1</b>
Le corpus .....	2
L'approche méthodologique et théorique .....	5
Présentation des chapitres .....	9
<b>Chapitre 1 : La violence sexuelle à l'égard des filles</b> .....	<b>11</b>
1.1. L'histoire de la violence envers les enfants .....	12
1.2. Définitions et théories des divers types de violences .....	13
1.3. Autorité masculine et violence sexuelle dans <i>Un dimanche à la piscine à Kigali</i> ....	15
1.3.1. La puissance paternelle et la tragédie de Clémentine .....	15
1.3.2. Le pouvoir du colonisateur .....	19
1.3.3. Les oncles, les cousins et les étrangers .....	21
1.4. La victimisation répétée de Gentille .....	23
1.5. Les conséquences de la violence sexuelle .....	24
1.6. Le silence et la révélation .....	26
1.7. Autorité masculine et inceste dans <i>Je m'appelle Bosnia</i> .....	28
1.7.1. Le personnage de l'oncle incestueux .....	28
1.7.2. Le père face à l'inceste .....	31
1.8. Bosnia et le déshonneur .....	33
1.9. Les conséquences de l'inceste .....	34
1.10. Une évolution dans l'agentivité chez Bosnia .....	35
1.10.1. La solidarité féminine .....	35
1.10.2. Le fardeau du secret et la prise de parole .....	37
<b>Chapitre 2 : La violence à l'égard des femmes</b> .....	<b>40</b>
2.1. Définition de la prostitution et débats .....	42
2.2. Les prostituées et les clients dans <i>Un dimanche à la piscine à Kigali</i> .....	45
2.2.1. Le consommateur et la marchandise .....	45
2.2.2. L'égoïste et l'admiratrice .....	49
2.2.3. Le gentil pervers et la femme naïve .....	50
2.2.4. L'humanitaire hypocrite et l'ambitieuse humiliée .....	52

2.3. Les agressions et les discriminations .....	54
2.4. Le système prostitutionnel et ses désavantages .....	58
2.5. La violence conjugale dans <i>Je m'appelle Bosnia</i> .....	61
2.5.1. Un regard féministe sur la violence conjugale .....	61
2.6. Les fonctions du corps de l'épouse .....	62
2.6.1. Le corps comme objet sexuel .....	62
2.6.2. Le corps comme outil de reproduction .....	67
2.6.3. Le corps comme propriété .....	68
2.7. L'espace intérieur, une prison .....	69
2.8. Stratégies de libération .....	71
2.8.1. L'avortement comme forme d'agentivité .....	71
2.8.2. La fuite et l'abandon du voile .....	72
2.8.3. L'amour au féminin .....	74
<b>Chapitre 3 : La violence, les femmes et la guerre .....</b>	<b>76</b>
3.1. Un rappel historique .....	77
3.1.1. Le génocide au Rwanda .....	77
3.1.2. Le nettoyage ethnique en Bosnie-Herzégovine .....	80
3.2. Définition et théorie du viol en temps de guerre .....	84
3.3. Le conditionnement de la population hutue .....	86
3.3.1. Les préjugés vis-à-vis du groupe dominé .....	86
3.3.2. Le génocide comme « travail » .....	92
3.4. Les femmes durant la guerre .....	94
3.4.1. La mort ou la survie, une question d'ethnie, de race et de classe .....	94
3.4.2. Le viol comme arme de guerre .....	96
3.4.3. Le « journal » et le viol de Gentille .....	97
3.4.4. La condition des femmes après la guerre .....	99
<b>Conclusion .....</b>	<b>101</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>107</b>